Le ski des Fêtes... couci-couça!

■ PAGE 4

Photo Michel Tremblay

Un pied d'eau dans des magasins à PDR

■ PAGE 2

Tsunami: moratoire sur la dette des pays touchés

■ PAGES 6 et 7

Entre amis ou en groupe
Soirée du 31 décembre 2004
ENTRÉE LIBRE
Souper à la carte ou table d'hôte et groupe
SO MUCH à 22 h
Réservez tôt
BAR-RESTAURANT Mario Tremblay
668-7231
00572716

le QUOTIDIEN
du Saguenay—Lac-Saint-Jean
cyberpresse.ca
www.lequotidien.com
LE VENDREDI 31 DÉCEMBRE 2004 — 32e ANNÉE No 77 — 32 PAGES — Dépôt: 80¢ + taxes

Bank O Bar
Party du Nouvel An
31 décembre en soirée
BUFFET et CHAMPAGNE SURPRISES!
Bienvenue à tous nos clients!
Bank O Bar

Bonne et heureuse... VICTOIRE

Photo Sylvain Dufour

■ PAGES 30 et 31

Le Deauville
Depuis 1979
Nos meilleurs vœux pour 2005
UNE ÈRE NOUVELLE COMMENCE POUR NOUS
Pour mieux vous servir!
Réservez maintenant pour la GRANDE VEILLÉE du 31 décembre: (418) 696-4144

Place du Royaume

Un pied d'eau dans des magasins

par Marc St-Hilaire

CHICOUTIMI (MSH) – L'année se termine en queue de poisson au centre commercial Place du Royaume de Chicoutimi.

Hier matin, le directeur du centre commercial, Ghyslain Bélanger, a en effet dû conjuguer avec un dégât d'eau localisé à l'arrière du magasin Wal-Mart ainsi que dans divers commerces et services avoisinant.

Rejoint en matinée, le directeur a expliqué que l'inondation est due à un bris de la conduite d'eau reliant le centre commercial et le réseau municipal d'approvisionnement.

«Les dégâts se limitent seulement à la partie originale de centre commercial ainsi que sur le terrain arrière», précise-t-il en ajoutant que l'aire où sont regroupés les restaurants de Place du Royaume a pu être fonctionnelle tout l'avant-midi, malgré le fait que l'alimentation en eau avait été interrompue.

Notons qu'on a eu à éponger un pied d'eau dans deux des salles du cinéma Odyssée, qui est adjacent à l'aire de restauration.

Photos Michel Tremblay

DÉGÂT - Une employée de la boutique Karinne a bien mal commencé sa journée.

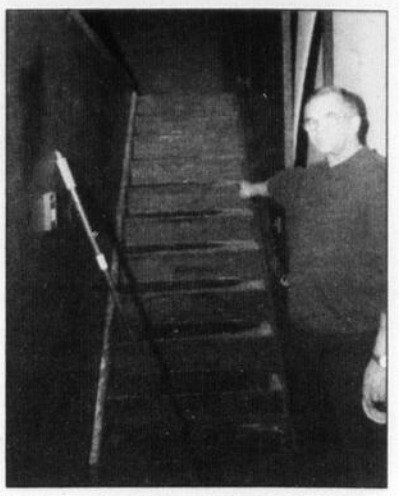

EAU - Laurier Néron de Nettoyeur Massé montre par où l'eau s'est infiltrée.

NETTOYAGE - Le bris d'une conduite d'eau a affecté le centre commercial Place du Royaume hier matin. Ici, un préposé à l'entretien s'affaire à réparer les dégâts.

Faits divers

Accident

JONQUIÈRE (FSTG) - Un octogénaire est décédé hier soir après avoir été happé en matinée par une voiture sur la rue St-Hubert à Jonquière.

Selon les informations fournies par les policiers de la Sûreté municipale de Saguenay, l'homme a traversé la rue St-Hubert près de la rue Colbert, sans voir une automobile circulant en direction sud vers le cégep. Il a été heurté par le véhicule et conduit immédiatement au centre hospitalier de Jonquière où il est finalement décédé des suites de ses blessures tard hier soir.

Raz-de-marée

MONTREAL (PC) — Pauline Poulin a vu son époux Gilles Bouchard mourir devant elle, emporté par le raz-de-marée qui a balayé une partie de l'Asie, dimanche. C'est le récit qu'ont raconté les proches du couple de Hawkesbury.

Pauline Poulin et Gilles Bouchard, deux enseignants à la retraite, visitaient depuis la mi-décembre leur fille Claudia, professeure à Singapour.

La petite famille avait décidé de s'offrir une vacance sur les plages de Phuket, en Thaïlande, là où M. Bouchard a perdu la vie, le 27 décembre au matin.

À lundi prochain

Le Quotidien ne sera pas publié demain, le samedi 1er janvier 2005, en raison du congé férié des employés à l'occasion du Nouvel An. Le Quotidien reviendra le lundi 3 janvier 2005. Par ailleurs, le PROGRÈS-DIMANCHE sera publié comme à l'accoutumée, le 2 janvier 2005. La direction et le personnel des deux publications profitent de l'occasion pour souhaiter à ses lecteurs et lectrices une bonne et heureuse année et la fidélité en 2005!

Pas possible

Implants capillaires appréciés

ROME (AP) - Silvio Berlusconi a finalement reconnu jeudi avoir subi des implants capillaires pour lutter contre la calvitie. Le président du Conseil italien a confié que ses «cheveux poussent merveilleusement», estimant que la chirurgie esthétique était un devoir pour ceux qui peuvent se l'offrir.

«Mes cheveux poussent merveilleusement», a déclaré Silvio Berlusconi lors de sa conférence de presse de fin d'année. «Je suis très heureux de m'être soumis à une telle douleur».

«Compte tenu des possibilités de la chirurgie esthétique aujourd'hui, je trouve que ceux qui peuvent se l'offrir ont le devoir de se présenter sous le meilleur jour possible», a-t-il ajouté. «C'est une forme de respect».

Le Premier ministre a dit n'avoir jamais tenté de cacher les opérations qu'il a subies et affirmé qu'il avait toujours continué de travailler quand ces interventions l'éloignaient de la scène publique.

En août dernier, les médias italiens avaient spéculé longuement sur d'éventuels implants subis par le chef du gouvernement, toujours très soucieux de son image. Silvio Berlusconi avait fait allusion aux rumeurs, s'abstenant toutefois de les confirmer. Âgé de 68 ans, le président du Conseil italien avait subi lors des vacances de Noël l'an dernier une intervention autour des yeux, qu'il avait confirmée un mois plus tard.

Météo

AUJOURD'HUI:
Neige débutant le matin se changeant en pluie verglaçante.
Max.: 6. Min.: -16.

SAMEDI:
Alternance de soleil et de nuages.
Max.: -5. Min.: -16.

DIMANCHE:
Ensoleillé.
Max.: -14. Min.: -24.

Lever: 7 h 35 Coucher: 15 h 58

Marée

CHICOUTIMI
Basse à 00h45 (0m9).
Haute à 5h50 (3m7).
Basse à 12h35 (1m1).
Haute à 18h (4m4).

LA BAIE
Basse à 23h35 (0m9).
Haute à 5h45 (4m2).
Basse à 11h25 (1m2).
Haute à 17h50 (4m8).

Sommaire

Arts 17
Bourse 21
Détente 16
Décès 26-27
Horoscope 16
Petites annonces 22 à 24
Sports 28 à 31
Télévision 18-19

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1.
Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay, une division des Journaux Transcanada (1996) inc., sis au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Ville de Saguenay (Québec) G7H 5C1.

Internet: www.lequotidien.com
545-4474

LE QUOTIDIEN

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4604
ST-FÉLICIEN: 679-3832
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES:
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi: 8 h 30 - 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY: 690-8800
ALMA: 668-0920
ST-FÉLICIEN: 679-3832
TÉLÉCOPIEUR: 690-8805

PUBLICITÉ:
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi: 8 h 30 - 16 h 30

GOODYEAR SELECT
Joyeuse période des Fêtes
SOYEZ PRUDENTS
Silencieux GMS Chicoutimi
(418) 698-1234

Adolescent heurté par une motoneige

Les skieurs défient la sécurité

JONQUIÈRE (FSTG) - «C'est arrivé hors de notre centre, dans un secteur non balisé qui n'appartient pas à la station et où nos patrouilleurs s'acharnent à en interdire l'accès depuis plus de 10 ans.»

Voilà comment Dany Ouellet, directeur du Centre de ski du mont Fortin, a réagit afin de dissiper tout malentendu au sujet de la mésaventure subie mercredi par un jeune skieur qui fréquentait la station.

L'adolescent a en effet été percuté par une motoneige qui circulait sur un sentier prévu à cette fin, au bas de la montagne. Le skieur s'était aventuré dans un «hors-piste» à partir d'une des pentes du centre. Très chanceux, le jeune homme n'a subi que des blessures mineures malgré la force de l'impact.

«Dès le lendemain de l'incident, nous avons ajouté des panneaux aux nombreux existants déjà pour souligner l'interdiction d'accès à cette partie de la colline», explique M. Ouellet.

Selon ce dernier, beaucoup d'adeptes de sports de glisse ne peuvent résister à l'attrait que présente le boisé situé à l'extrême gauche de la station de ski jonquiéroise. «Malgré les panneaux et les avertissements répétés des patrouilleurs, il y a toujours des gens qui s'y aventurent en dépit des risques.

Comme ce secteur est totalement hors de notre site, nous ne pouvons pas toujours en assurer la surveillance», mentionne Dany Ouellet.

ST-GELAIS
FRANÇOIS
redaction@lequotidien.com

Le directeur de la station du mont Fortin souligne que lui et ses patrouilleurs ont déjà fort à faire afin de sécuriser l'ensemble du territoire de la station. «Nous ne pouvons pas toujours poster quelqu'un à cet endroit. Nous devons nous concentrer sur nos activités», souligne-t-il.

Tout de même, ce sont des secouristes de la station de ski qui ont été appelés en premier à se rendre sur les lieux de l'accident, en contournant le secteur boisé.

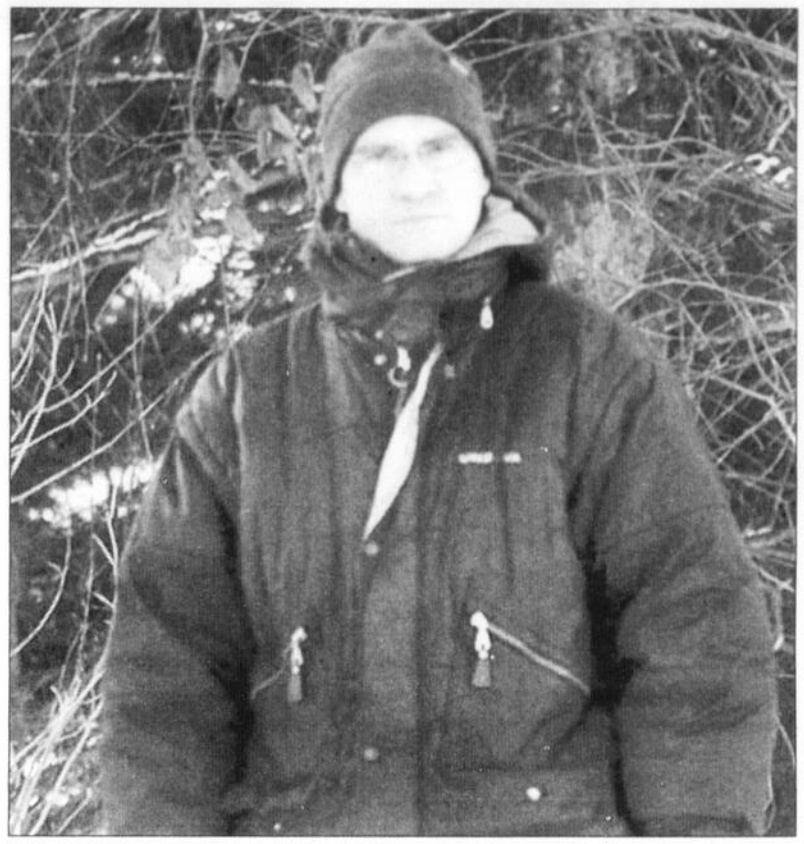

PANNEAUX - Le directeur du centre de ski mont Fortin, Dany Ouellet, explique que, dès le lendemain de l'accident, de nouveaux panneaux d'interdiction ont été ajoutés à ceux déjà en place, afin d'interdire l'accès au boisé situé hors des limites de la station.

(Photo Sylvain Dufour)

Un boisé qui compte plusieurs accidents

Le danger attire les jeunes

Agathe Gauthier

(Photo Sylvain Dufour)

par François St-Gelais

JONQUIÈRE (FSTG) - Arrivée rapidement auprès du jeune heurté mercredi par une motoneige, Agathe Gauthier, patrouilleur à la station de ski, n'en était pas à son premier incident impliquant ce secteur du mont Fortin.

«Il y a quelques années, une personne avait été blessée dans ce même coin. Ça nous avait pris deux heures pour la rejoindre et lui porter assistance», se remémore-t-elle. Mme Gauthier affirme que malgré les avertissements répétés et les panneaux d'interdiction, certains amateurs de glisse sortent carrément du territoire du centre. «Aujourd'hui même, j'ai vu et avertis des jeunes qui s'apprêtaient à emprunter ce boisé. Ils étaient pourtant bien au courant de l'incident de mercredi, ils en parlaient entre eux», dit-elle.

Agathe Gauthier estime que l'attrait du danger et du défi l'emporte souvent sur le bon sens. «Quand on leur demande, les gens affirment que le «thrill» de descendre à travers les arbres et les roches s'avère trop attirant», avance-t-elle.

Mercredi, Mme Gauthier a été avertie de l'accident par un opérateur de la station de ski et elle s'est rendue sur place le plus rapidement possible. «Le motoneigiste a été très efficace. Il a contacté les secours immédiatement. Heureusement, il ne circulait pas très vite parce que le sentier forme une courbe à l'endroit de l'accident.

Le jeune a été très chanceux de s'en tirer sans blessure grave et d'avoir eu besoin de secours à un endroit assez accessible», relate Mme Gauthier.

Elle mentionne que si le jeune homme avait eu besoin de soins au milieu du boisé plutôt qu'en bas de la montagne, il aurait pu attendre les secours plusieurs heures.

«S'il était tombé à travers les roches et les arbres, il aurait fallu se rendre à pieds en tirant un traîneau tout en descendant la pente. Ça aurait été très très long», précise-t-elle.

Sentier

Le sentier de motoneige sur lequel circulait l'engin heurté par le skieur est entretenu par le club de motoneige Saguenay. Selon le vice-président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et délégué régional, Joe Thomas, cette piste passe au pied du mont Fortin depuis une quinzaine d'années et se révèle bien balisé. «Normalement, un skieur ne devrait pas se trouver là», conclut M. Thomas.

Motoneigistes sensibilisés à la sécurité

(Selon le Soleil)- La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec persiste à croire que les campagnes de sécurité commencent à donner des résultats.

«Nous dénombrons malheureusement trois morts depuis le début de la saison, mais c'est beaucoup mieux que l'an passé, alors qu'à la mi-janvier nous avions déjà 11 décès», analyse le vice-président et directeur général de la FCMQ, Raymond Lefebvre.

Certes, celui-ci croise les doigts pour les jours qui viennent. «Chaque année, il se produit environ une trentaine de décès dans des accidents impliquant une motoneige», poursuit M. Lefebvre. Mais d'année en année, notre message porte de plus en plus.» Cette semaine, deux hommes, le conducteur de la motoneige, qui avait 26 ans, et son passager, âgé de 32 ans, sont morts près du lac de la Fourche, près de Rivière-du-Loup, quand leur engin a heurté une pierre qui se trouvait sur la glace. Après une embardée, la motoneige a pris feu et les deux hommes ont été éjectés. Le 14 novembre, un jeune homme s'est noyé dans un étang, à cinq minutes du lac Daigle, près de Sept-Îles. La mince couche de glace n'a pas résisté au poids de sa motoneige.

«Les deux tiers des accidents mortels de la dernière année, soit 18 sur 29, se sont produits dans des zones à l'extérieur des sentiers entretenus par les membres de la Fédération», rappelle le directeur de l'organisation qui chapeaute la pratique de ce sport. L'organisme émet des droits de passage pour quelque 100 000 motoneiges, ce qui amène la Fédération à croire que la motoneige est pratiquée par environ 300 000 personnes au Québec. La FCMQ a amorcé, cette année, sa campagne de sensibilisation, dès septembre, par l'intermédiaire du magazine qu'elle publie.

«C'est certain que la vitesse et l'alcool ne font pas bon ménage avec la motoneige, continue M. Lefebvre. Pour moi, la motoneige ne tue pas, c'est la personne qui la conduit qui est responsable. Dans cette livraison, on avait aussi traité de l'enfoncement sur glace.»

Mais, par-dessus tout, le directeur général de la FCMQ croit que la règle première de circulation, la nuit, est de maintenir une vitesse qui permet au conducteur d'arrêter son engin à l'intérieur de la distance du faisceau lumineux que projette sa motoneige.

«Si ça éclaire sur une distance de 30 pieds et que tu n'es pas capable d'immobiliser ta motoneige sur cette même distance, c'est que tu roules trop vite.»

Cette règle essentielle permet au conducteur d'apercevoir tout obstacle sur sa route - même un trou inopiné - et de s'immobiliser avant de le percuter.

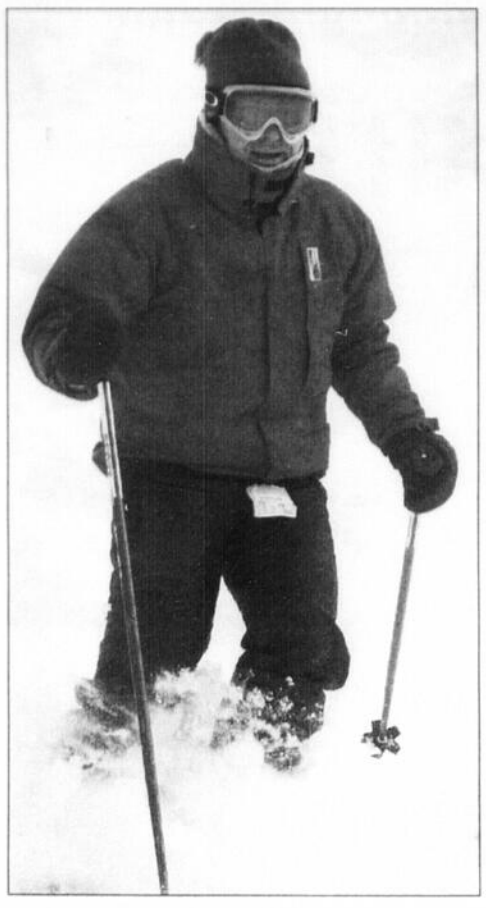

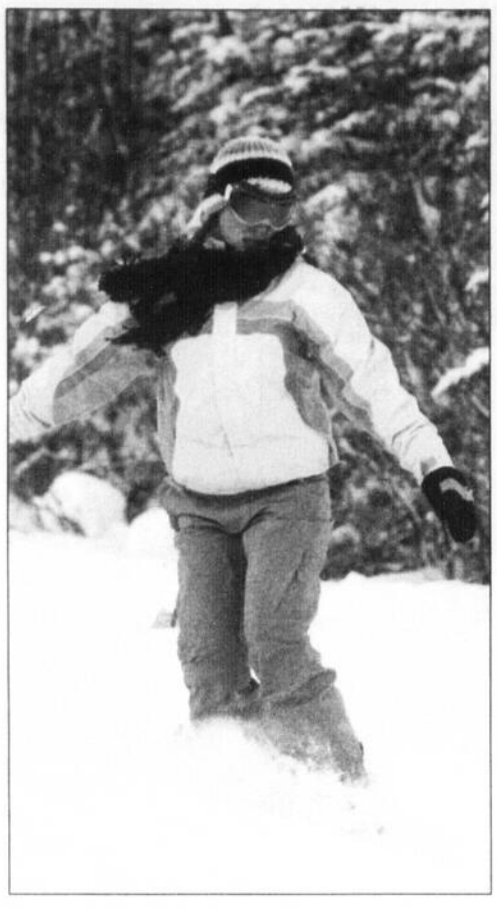

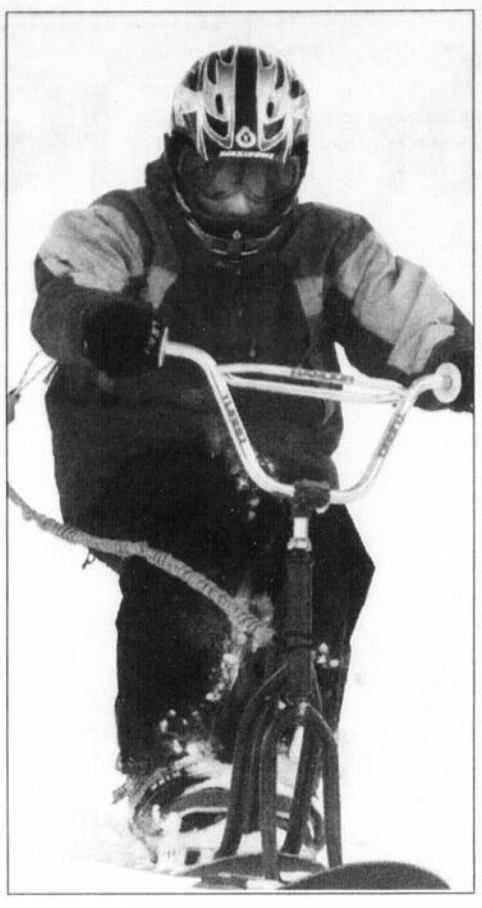

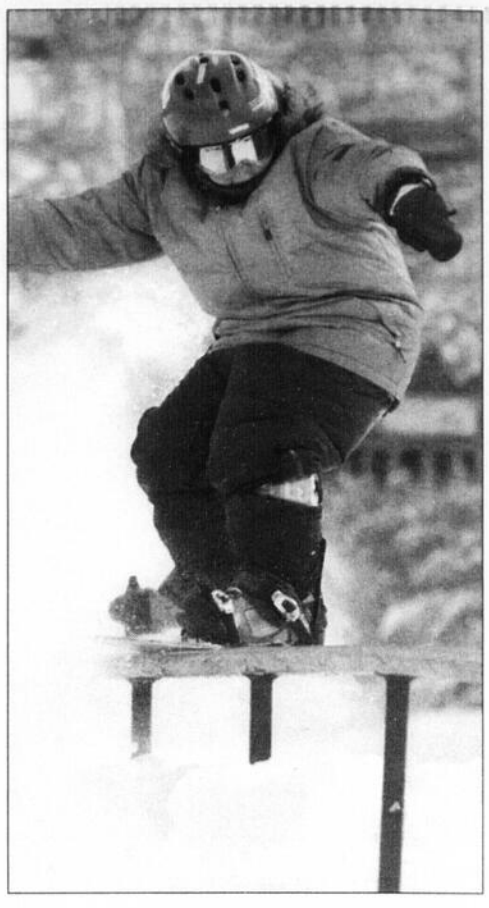

Couci-couça, le ski des Fêtes !

CHICOUTIMI(FSTG) - Le froid intense qui a frappé le Saguenay-Lac-St-Jean au lendemain de Noël a considérablement nui à l'achalandage dans les principales stations de ski de la région.

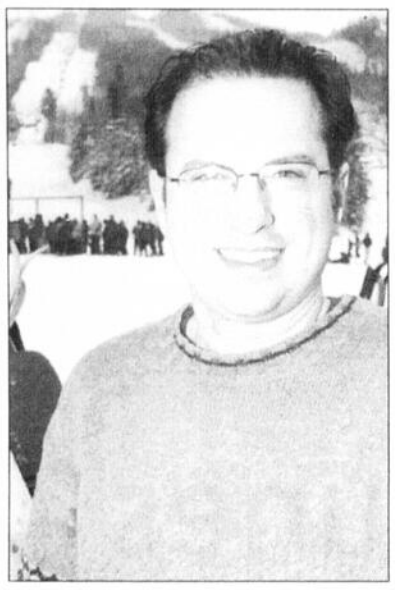

Stéphane Leblond

Hélène Gauvreau

Alain Girard

Traditionnellement parmi les meilleures journées aux guichets, les 26 et 27 décembre derniers auront été très tranquilles cette année au niveau de la fréquentation.

«Vraiment pas terrible, cela en est même presque triste», a laissé tomber Hélène Gauvreau, directrice générale de la station de ski du mont Édouard située à L'Anse-Saint-Jean, quand le Quotidien lui a demandé de dresser un bilan de ces deux journées. Selon Mme Gauvreau, le froid intense a fait en sorte que les adeptes des sports de glisse ont préféré rester au chaud plutôt que de s'aventurer sur les pentes. «Malgré que nos conditions de ski aient été excellentes les 26 et 27, les gens ne se sont pas présentés. Par contre, comme notre site offre de l'hébergement et reçoit beaucoup de vacanciers, l'achalandage a repris progressivement avec le redoux de mardi», précise-t-elle.

ST-GELAIS
FRANÇOIS
redaction@lequotidien.com

Valinouët

Du côté de la station de ski Le Valinouët de Saint-David-de-Falardeau, Stéphane Leblond, directeur du marketing, traçait un bilan similaire de la situation. «La reprise des activités au lendemain de Noël s'est faite lentement à cause de la vague de basse température. Ce fut assez tranquille», souligne M. Leblond. Ce dernier affirme avoir surtout remarqué un changement dans les habitudes des amateurs. «Les skieurs et les planchistes arrivent plus tard à la station. Ainsi, nous avons vendu plus de billets de demi-journée au cours des derniers jours qu'à l'ordinaire», précise-t-il. Selon M. Leblond, le réchauffement observé depuis mardi dans la région a amélioré le taux de fréquentation de la station falardienne. «L'achalandage reprend progressivement depuis le 28. Les adeptes de glisse peuvent profiter d'excellentes conditions de neige», assure ce dernier.

Le même constat s'applique également au Lac-Saint-Jean, alors que la station du Mont-Lac-Vert d'Hébertville a aussi été touchée par les caprices hivernaux de Dame nature. «Même si je vous disais que le froid ne nous a pas affectés, personne ne nous croirait. Il est évident que ça a été très tranquille les 26 et 27 décembre», explique Alain Girard, directeur général du centre. Ce dernier avance qu'en plus du froid sibérien, la concurrence de la grande journée de magasinage du «Boxing day» a aussi contribué à faire diminuer la fréquentation du site. «On remarque de plus en plus que les gens préfèrent magasiner au lieu d'aller jouer dehors le lendemain de Noël», fait-il valoir.

Saison

Malgré que ces journées d'activités soient désormais perdues, les directions des stations de ski se refusaient à tout pronostic sur les impacts de cette période de froid sur l'ensemble de la saison 2004-2005.

«L'an passé, à pareille date, nous avions dû fermer le centre à cause de la pluie. Nous avons perdu ainsi plusieurs grosses journées. Donc c'est difficile de faire un bilan. Il faut attendre», résume Alain Girard. Selon les intervenants interrogés par le Quotidien, le réchauffement des températures combiné aux excellentes conditions des pentes offertes dans les stations de la région devrait permettre la reprise normale de l'achalandage.

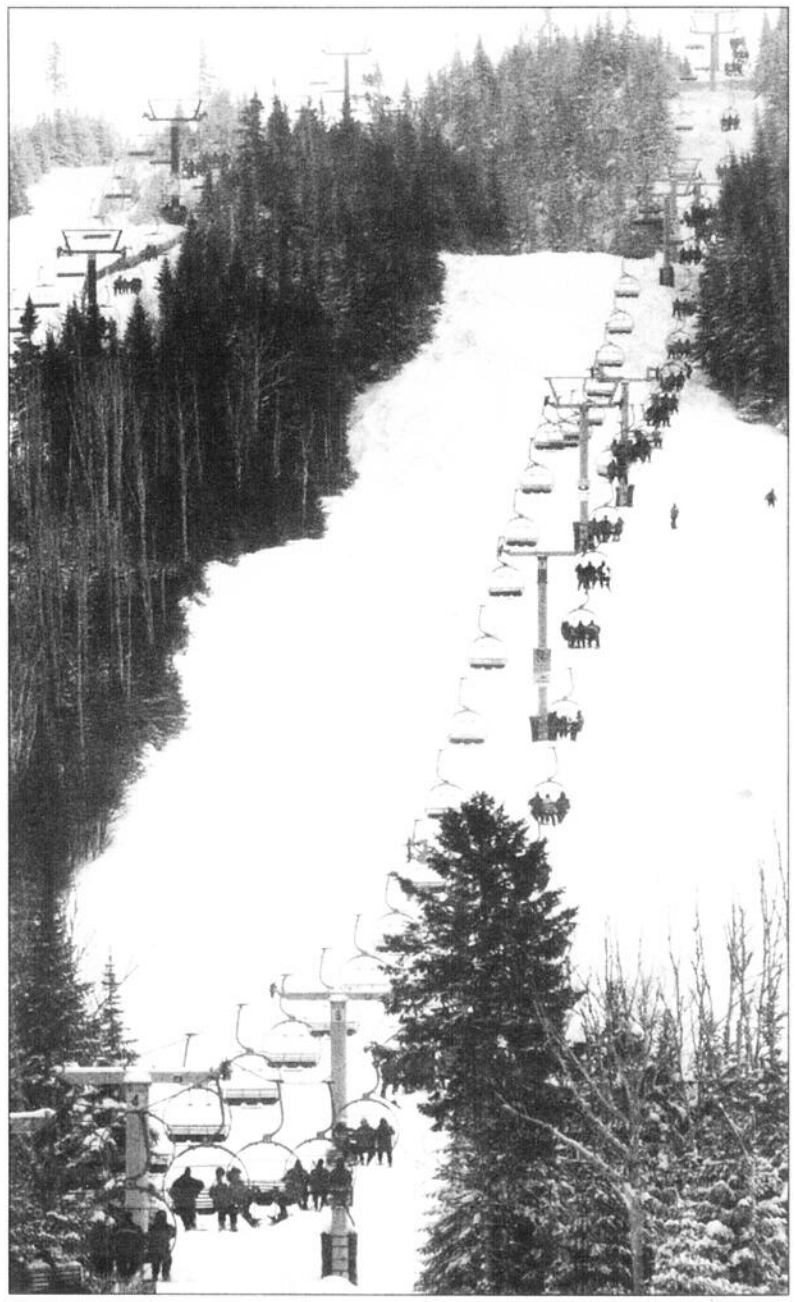

REMONTÉE - En milieu de semaine, les remontées mécaniques à la station de ski Le Valinouët roulaient à vive allure.

Photos Michel Tremblay

Pêche blanche à La Baie

Laurent Gagné cherche où est le complot !

par Marc St-Hilaire

LA BAIE (MSH) – Le président de l'Association de pêche blanche de l'Anse-à-Benjamin, Laurent Gagné, s'explique mal les allusions de complot avancées par son homologue du secteur des Battures, Sarto Tremblay.

Par le biais de l'édition d'hier du journal Le Quotidien, M. Tremblay accusait en effet les associations de l'Anse-à-Benjamin et de Grande-Baie de n'avoir pas tenu compte de ses demandes en regard du report, au 8 janvier, de l'installation des cabanes à pêche à La Baie.

«Je ne comprends pas pourquoi Sarto Tremblay nous attaque en utilisant les médias. C'est pourtant un de mes grands amis. Je ne suis pas fâché contre lui, mais je considère qu'il aurait très bien pu me téléphoner pour régler tout ça», déplore Laurent Gagné.

Ce dernier persiste à croire qu'en repoussant la date d'installation des cabanes, les décideurs saguenéens ont pris la meilleure décision possible.

«Les gens de Pêches et Océans Canada nous ont bel et bien dit qu'ils pourraient en venir à fermer complètement la pêche sur le Saguenay, si la situation se détériore. Un moment donné, il faudra que tout le monde comprenne que l'avertissement est réel. Si l'on n'agit pas maintenant, il n'y aura plus de pêche à La Baie. Est-ce qu'on veut en arriver là ?», insiste-t-il en référant à la situation de la pêche à la ouananiche sur le Lac-Saint-Jean.

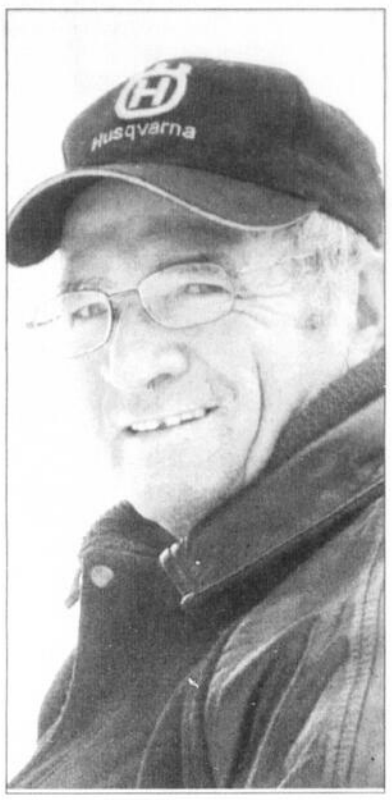

Sarto Tremblay

Laurent Gagné

Conduite avec les facultés affaiblies

Lalonde libre... en attendant

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Jean-Claude Lalonde 42 ans, de Chicoutimi, a été remis en liberté sur engagement après avoir été arrêté au cours de la nuit de mercredi à jeudi et accusé de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool.

L'arrestation a été motivée par la constatation que le conducteur était déjà sous le coup d'une interdiction de consommer de l'alcool en attendant la tenue de son procès pour une accusation de production de marijuana. L'interdiction de prendre de l'alcool avait été prononcée deux mois auparavant. Le juge Pierre Lortie de la Cour du Québec a accepté de le remettre une nouvelle fois en liberté, avec interdiction de consommer de l'alcool et fréquenter les bars, à laquelle il a ajouté une interdiction de conduire sauf pour se rendre et revenir du travail. De toute façon, Jean-Claude Lalonde devra attendre un délai de 30 jours avant de mettre les mains sur le volant de son véhicule.

Les policiers l'avaient intercepté à l'hôtel du Parc après avoir retrouvé son véhicule accidenté en bordure de la route, un peu plus loin. Le conducteur est aussi accusé de bris d'engagement. Il reviendra au Palais de justice de Chicoutimi le 8 février pour orientation.

« Demander de l'aide... c'est fort! »

- Centre de prévention du suicide 02: 545-1919 / 1-866-APPELLE (277-3553)
- Centre de réadaptation toxicomanie: 695-7710
- Ass. canadienne de santé mentale: 549-0765 / 275-2405
- Le Miens Info Sida: 693 -8983 / 1-800-463-3764

00595465

Diabète la nouvelle **ÉPIDÉMIE**

RÉAGISSEZ MAINTENANT !

Où se trouve le plus gros party du jour de l'An?

La Bohème RESTAURANT

Le 31 dès 19 h, ça se passe à La Bohème!
Pour souligner 2005 comme il se doit:
Généreux souper et soirée des fêtes avec «mousseux» pour tout le monde!

Réservez au ***695-2002***
2389, St-Dominique
Jonquière
www.labohemerestaurant.ca

Service de traiteur à domicile ou pour tous autres évènements disponible.

00610323

POTVIN TREMBLAY
MEUBLES

Grande vente annuelle

sans taxes + escomptes

Table et 6 chaises
Prix régulier 1 995 $
Escompte de 30 % en plus d'un escompte de taxes
Prix de vente 1 397 $
Taxes incluses

Sofa et fauteuil tout cuir
Prix régulier 3 300 $
Escompte de 25 % en plus d'un escompte de taxes
Prix de vente 2 475 $
Taxes incluses

Fauteuil et tabouret
Prix régulier 1 495 $
Escompte de 20 % en plus d'un escompte de taxes
Prix de vente 1 196 $
Taxes incluses

Sofa en microfibre
Prix régulier 1 695 $
Escompte de 40 % en plus d'un escompte de taxes
Prix de vente 1 017 $
Taxes incluses

0809728

1685, boulevard Talbot, Chicoutimi (418) 545-4667

progrès-dimanche
VOTRE QUOTIDIEN RÉGIONAL

À lire dimanche

Claire Pelletier vient partager l'émotion

(Photo Sylvain Dufour)

Saint-Ambroise

Jocelyne Brassard a enseigné à trois générations

(Photo Jeannot Lévesque)

Coupe du Québec

Sagym reçoit l'élite provinciale

Centre d'appels de la Croix-Rouge

Des $$$ mais aussi des adoptions

MONTRÉAL (MSH) – Bien qu'il soit difficile de quantifier l'aide versée précisément par des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux victimes asiatiques du tsunami, la Croix-Rouge signale que partout au Québec, la population fait preuve d'une grande générosité.

Ancienne résidente de Saint-Félicien, Ruth Mailhot-Thériault est l'une des bénévoles qui participe activement à la collecte mise en branle par la Croix-Rouge au lendemain du sinistre. Habitant maintenant la région métropolitaine, elle sursaute lorsque le journaliste du Quotidien lui demande à quelle hauteur les régionaux ont contribué à cette aide humanitaire massive.

«C'est drôle que vous me demandiez ça puisque je viens tout juste de raccrocher avec une dame de Saint-Prime, qui a fait un don de 200 $. Chaque fois que je réponds à quelqu'un de la région, je le remarque car j'ai vécu une grande partie de ma vie au Lac», raconte la bénévole.

Au moment de l'entretien téléphonique, qui s'est déroulé hier, en fin d'avant-midi, plus de 1,8 million $ avaient été amassés dans le cadre de cette collecte de fonds.

St-HILAIRE
MARC
mst-hilaire@lequotidien.com

«Les gens sont terriblement généreux. Le téléphone ne dérougit pas, lance-t-elle. Je suis ici depuis 7h15 ce matin et je compte rester jusqu'à ce que mon oreille ne soit plus capable d'en prendre.»

La veille, continue-t-elle, une dame de Saint-Fulgence avait offert, à l'instar de sa concitoyenne de Saint-Prime, un don de 200 $.

«J'entendais ses enfants, ce qui démontre qu'il s'agit d'une jeune mère de famille. Comme quoi la générosité n'a pas d'âge», souligne Mme Mailhot-Thériault.

Au centre d'appel de la Croix-Rouge, l'intervenante mentionne qu'une trentaine de personnes agissent à titre de téléphoniste bénévole.

Ruth Mailhot-Thériault poursuit en révélant une autre anecdote digne de mention.

«Nous recevons toutes sortes d'appels, dit-elle. Par exemple, une personne a téléphoné hier (mercredi) afin de demander s'il y a possibilité d'adopter l'un des enfants devenus orphelins à la suite de cet événement. J'ai appris grâce à cet appel qu'il existe, à Montréal, un centre pour ce type de demande spécifique.»

En terminant, elle invite la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à continuer d'être généreux en cette période des Fêtes.

«Nous ne pouvons pas accepter les dons matériels car le transport est trop dispendieux. Les gens qui veulent aider les victimes de façon financière peuvent cependant nous envoyer un chèque ou nous contacter via la ligne d'urgence de la Croix-Rouge (1-800-418-1111)», conclut l'ancienne Félicinoise.

Dette des pays affectés

Ottawa annonce un moratoire

OTTAWA (PC) — Le Canada a annoncé un moratoire sur le remboursement de la dette des pays ravagés par le passage du tsunami en Asie du Sud.

L'annonce a été faite jeudi par le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, tout juste rentré de vacances pour coordonner les efforts humanitaires du pays.

Le moratoire entrera en vigueur dans un avenir rapproché, a-t-il précisé. «Ainsi nous ne nous attaquons pas seulement à la crise, mais nous apportons notre soutien à la reconstruction de ces pays.» La dette de l'Indonésie est la plus considérable, à 588 millions $. Les autres pays endettés sont le Sri Lanka, la Thaïlande, l'Inde, le Kenya, la Malaisie, les Maldives et le Myanmar.

Une unité de reconnaissance composée d'employés de la Défense, des Affaires étrangères, ainsi que de professionnels de la santé était en route vers le Sri Lanka jeudi afin d'évaluer l'appui supplémentaire que pourrait fournir le Canada. L'unité se rendra ensuite en Indonésie.

Certaines demandes des pays sinistrés sont plus singulières et ne cadrent pas avec les fournitures habituelles en cas de désastre. Par exemple, la Thaïlande a demandé des psychiatres et des conseillers pour assister les touristes occidentaux traumatisés.

«Il faut travailler avec les gens sur place, c'est un des principes qui prévalent dans ces situations», a dit dans une entrevue jeudi le ministre fédéral de la Santé, Ujjal Dosanjh.

Or, jusqu'à maintenant, les gens sur place ont un urgent besoin d'argent, c'est ce qui est le plus utile, a indiqué le ministre.

Le ministre de la Défense, Bill Graham, a pour sa part fait savoir que des employés des Affaires étrangères et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sur place travaillent littéralement sans relâche depuis le passage du tsunami.

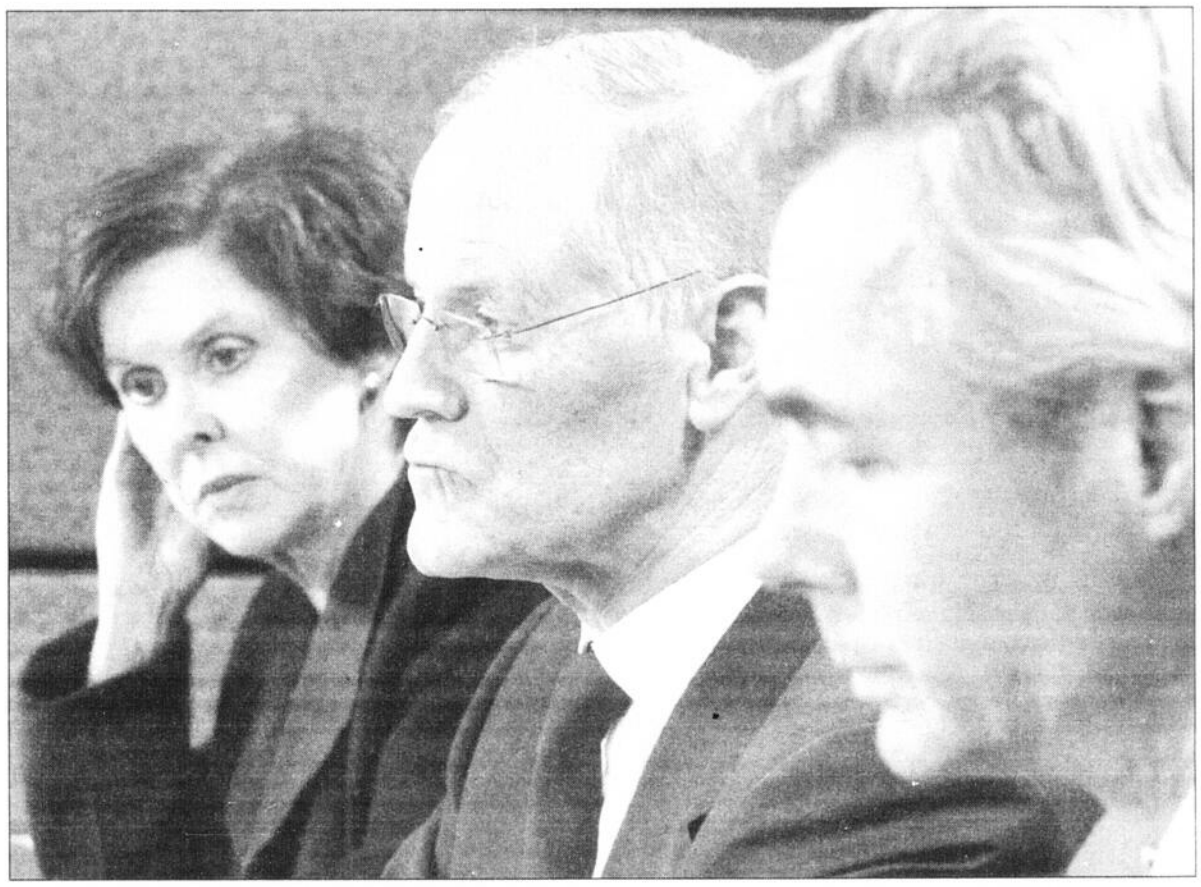

MINISTRES - La ministre de la Coopération internationale, Aileen Carroll, le ministre de la Défense, Bill Graham et le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew ont rencontré les journalistes hier.

(Photo PC)

Plusieurs Canadiens sont toujours disparus. La mort de quatre d'entre eux a été confirmée.

Le décompte dans les 11 pays touchés a dépassé les 115 000 morts jeudi. Sur l'île de Sumatra, en Indonésie, la funeste statistique continue de croître.

Entre 30 et 40 pour cent des victimes en Thaïlande sont des touristes étrangers, notamment canadiens, a rappelé l'ambassadeur du royaume à Ottawa, Stanchart Devahastin, en ajoutant que des psychiatres sont nécessaires pour aider les survivants à s'en sortir.

«Nous comprenons l'inquiétudes des Canadiens qui ont des proches en Thaïlande, a assuré l'ambassadeur au cours d'un point de presse jeudi. Nous aimerions leur dire que nous ferons de notre mieux. Soyez assurés que la Thaïlande est une société compatissante.»

La haut-commissaire du Sri Lanka au Canada, Geethangani da Silva, a quant à elle expliqué qu'il n'était pas nécessaire d'envoyer des troupes. Il faut d'abord des médicaments, de l'eau potable et des unités de traitement de l'eau.

Elle a aussi nié que les secours ne se rendaient pas dans les zones tenues par les rebelles et a déploré que des groupes non-gouvernementaux réclament l'appui du Canada.

M. Graham a par ailleurs affirmé que le premier ministre Paul Martin, en vacances au Maroc, allait parler au président George W. Bush plus tard jeudi pour offrir de l'aide supplémentaire au groupe de pays mobilisés pour organiser les secours internationaux.

L'Ontario enverra 5 millions $ en aide dans les zones sinistrée.

De son côté, le fédéral a jusqu'à maintenant débloqué 40 millions $. Il oeuvre de concert avec des organismes humanitaires comme Vision Mondiale et Médecins sans Frontières. Deux avions-cargos ont aussi acheminé des secours.

Le Québec a alloué 100 000 $, l'Alberta 5 millions $, et la Colombie-Britannique 8 millions $.

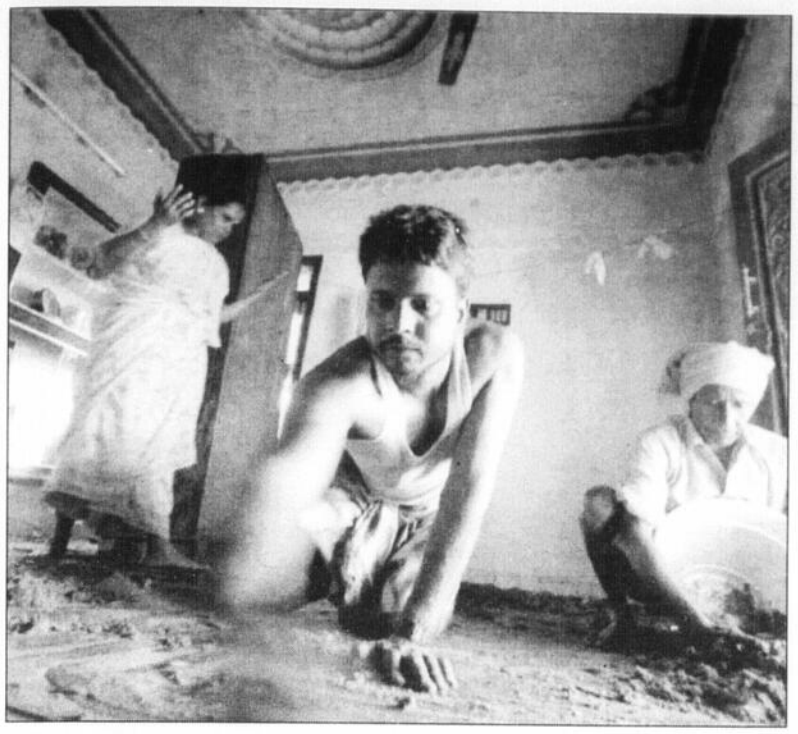

NETTOYAGE - Les familles se relèvent peu à peu du raz-de-marée qui a dévasté plusieurs régions en Asie. Sur la photo, un fils et son père aident cette mère de famille à nettoyer les dommages dans une maison de Pudukuppum au sud de l'Inde dans l'État de Tamil Nadu.

(Photo AP)

Au Sri Lanka et en Thaïlande

Deux autres victimes originaires du Québec

par Sara Champagne

MONTRÉAL - June Caroline Kander, une Montréalaise dans la cinquantaine, est au nombre des victimes canadiennes des tsunamis au Sri Lanka. La femme, qui oeuvrait pour la compagnie Canadem, un organisme à but non lucratif au service de la paix et de la sécurité internationale, se trouvait près de la capitale, Colombo, au moment du raz-de-marée.

Son fils, Brandon Kander, a raconté qu'elle avait quitté le Canada seule, en novembre, pour visiter le pays et que son retour était prévu pour le 3 janvier. Elle avait une grande expérience des voyages. M. Kander ne sait pas dans quelles circonstances elle est morte, mais a expliqué qu'elle assistait à un mariage. Son corps a été incinéré sur place. Des funérailles auront lieu dans deux semaines.

En Thaïlande

De plus, Gilles Bouchard, 57 ans, un professeur de niveau secondaire de la région de Montréal, a péri en Thaïlande. Il effectuait un voyage de deux mois avec sa femme, Pauline Bouchard, pour visiter le pays et revoir leur fille, Claudia Bouchard, qui enseigne dans ce pays.

Le couple se trouvait sur la plage au moment du raz-de-marée. La femme a pu se sauver en courant, mais l'homme a été assommé et emporté par les vagues meurtrières. Sa nièce, Nathalie Bouchard, décrit son oncle comme un homme qui aimait la nature, les voyages, et qui consacrait son temps à ses deux petits-enfants, âgés d'un et trois ans. Ces deux victimes portent à quatre le nombre des victimes québécoises des tsunamis.

Les côtes recellent plusieurs histoires

COLOMBO (AP) - L'écrivain de science-fiction Arthur C. Clarke, installé au Sri Lanka depuis près de 50 ans, a regretté jeudi l'absence d'un système d'alerte pour prévenir l'arrivée de tsunamis comme celui qui a tué près de 28 000 personnes dans son pays d'adoption.

L'auteur du roman «2001, l'Odyssée de l'espace» (1968), adapté au cinéma par Stanley Kubrick, a découvert le Sri Lanka lors d'un séjour de plongée sous-marine en 1954. Il s'y est installé deux ans plus tard.

«Je suis énormément soulagé que ma famille et tous mes proches aient pu échapper aux ravages de la mer», a dit l'écrivain anglais, précisant qu'une école de plongée qu'il gère a été détruite par le tsunami, ainsi que deux bungalows sur la plage.

Toutefois, le Sri Lanka aura «beaucoup à faire» pour ce remettre de cette catastrophe, a-t-il écrit à des amis dans un courrier électronique que l'Associated Press a pu consulter. «Entre autres, le pays a besoin d'améliorer ses installations techniques et de communication pour que des alertes puisse minimiser les pertes dans les catastrophes à venir.»

Bombardements !

BERLIN (AP) - L'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, évacué de son hôtel de Galle, deuxième ville du Sri Lanka, à la suite du tsunami de dimanche, a comparé le spectacle de désolation provoqué par cette catastrophe à celui des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, rapporte jeudi le quotidien «Bild».

«Dimanche matin vers 9h, j'étais au balcon et j'ai vu que la mer changeait. Elle n'avait plus le même son», a raconté M. Kohl, âgé de 74 ans, dans les colonnes du journal. «Une vague gigantesque s'est alors formée. Elle avait une énorme puissance.»

«Ce n'est que lorsque que nous avons vu les deux étages inférieurs de notre hôtel envahis par les eaux que nous avons pris conscience de l'étendue du désastre», a-t-il encore expliqué. «Cela m'a rappelé des images de la guerre, quand je n'étais qu'un enfant. On se serait cru après un bombardement.»

L'ancien dirigeant a ajouté qu'il comptait pour l'instant rester au Sri Lanka pour apporter son aide aux opérations de secours.

Journalistes norvégiens

OSLO (AP) - Les deux plus grands quotidiens norvégiens ont annoncé jeudi qu'ils paraîtraient exceptionnellement samedi, jour du Nouvel An, et feraient don du produit de leurs ventes aux victimes des raz-de-marée en Asie du Sud.

D'ordinaire, en vertu d'un accord conclu avec les syndicats, les journaux norvégiens n'ont pas d'édition les jours fériés. Les journalistes, maquettistes et imprimeurs des tabloïds «Verdens Gang» et «Dagbladet» ont toutefois décidé de faire une entorse à cette règle dans un effort de solidarité.

Il faut dire que les tsunamis de dimanche ont coûté la vie à au moins 21 Norvégiens et que plusieurs centaines d'autres sont portés disparus. Le Premier ministre Kjell Magne Bondevik a du reste reconnu que le pays risquait de payer un très lourd tribut à cette catastrophe survenue loin de ses terres.

Bernt Olufsen, rédacteur en chef de «Verdens Gang», a précisé que son journal offrirait à des ONG humanitaires des espaces publicitaires pour un montant de 1,1 million de couronnes (220 000 $ CAN).

Détenus thaïlandais

BANGKOK (AP) - Les autorités thaïlandaises ont fait appel aux prisonniers pour les opérations d'aide et de sauvetage après le raz-de-marée. Des détenus des prisons de Bangkok et de Phuket ont notamment commencé dès lundi à fabriquer des cercueils, selon le Département de redressement cité par le «Bangkok Post».

Le pays est en manque de cercueils de grande taille, en raison du nombre élevés de touristes étrangers parmi les morts, ajoute le journal, qui précise que les détenues de prisons pour femmes ont fabriqué de leur côté 2000 housses mortuaires et 2000 masques de protection, envoyées dans les six provinces du pays touchées par la catastrophe.

Les fonds marins

BANGKOK (AP) - Les fonds marins au large de la côte ouest de Phuket, renommés et appréciées des plongeurs du monde entier, ont eux aussi souffert du tsunami.

Somchai Sakulthap, professeur de sciences de l'environnement à l'Université de Phuket, a découvert sur un kilomètre de kilomètre d'une des plages de l'île, la plage de Ra Wai, des centaines de coraux et d'animaux marins tels que des coraux Staghorn, des étoiles de mer, des anguilles de Gulper, des concombres de mer, des algues, des vers polychètes et des oursins».

«Je n'ai jamais vu de concombres de mer ou coraux Staghorn rejetés par la mer dans un tel état de perfection», a-t-il déclaré jeudi au quotidien de Bangkok «The Nation». Selon lui, cela prouve que les coraux des fonds marins de Phuket ont été détruits et que cela pourrait prendre des années avant que la flore sous-marine retrouve son aspect. D'autant que, dans l'autre sens, le tsunami a emporté vers la mer et ses fonds marins de nombreux gravats et éléments terrestres qui pourraient s'accumuler au fond de l'eau et empêcher les coraux de se redévelopper.

Les éléphants

LONDRES (AP) - Plusieurs enfants ont eu la vie sauve dimanche, lors du raz-de-marée, en se réfugiant sur un éléphant près d'une plage de Phuket, selon une touriste anglaise.

Quand il a vu les vagues arriver, le cornac a fait grimper plusieurs enfants sur le dos de l'éléphant, ce qui leur a évité d'être emporté par les vagues, a raconté Laura Barnett à l'agence de presse anglaise Press Association.

MALADIE - Une infirmière injecte une jeune fille pour éviter la propagation des maladies dans le petit village de pêcheurs au camp du collège Saint-Michael's, à Batticaloa au Sri Lanka.

(Photo AP)

Bilan provisoire

117 321 morts

DJAKARTA (AP) - Le séisme de magnitude 9 survenu dimanche matin au large de l'île indonésienne de Sumatra et suivi de raz-de-marée dévastateurs sur les côtes de l'Asie du Sud et du Sud-Est a fait au moins 117.321 morts, selon un nouveau bilan provisoire.

Voici le bilan pays par pays:

- **Indonésie: 79.940**
- **Sri Lanka: 27.268**
- **Inde: 7.368**
- **Thaïlande: 2.394**
- **Somalie: 114**
- **Birmanie: 90**
- **Maldives: 69**
- **Malaisie: 65**
- **Tanzanie: 10**
- **Bangladesh: 2**
- **Kenya: 1**

ÉDITEUR: Guy Granger
ggranger@lequotidien.com

RÉDACTEUR EN CHEF: Michel Simard
msimard@lequotidien.com

La région confrontée au choc des religions

La tolérance des Canadiens est mise à rude épreuve. Celle des régionaux que nous sommes encore davantage... Le principe qui fait de nous des êtres égaux (ou presque) devant la Loi se trouve attaqué. La notion «un homme—une loi» existera-t-elle encore bien longtemps dans le «plusse beau pays» du monde, l'expression préférée de l'ex-Premier ministre Jean Chrétien?

L'Ontario jongle avec l'idée de confier à un tribunal religieux le divorce entre Musulmans, Juifs et membres d'autres confessions. Mais les intéressés pourraient quand même s'en remettre aux tribunaux civils! C'est le sens de la recommandation que l'ancienne procureure générale de l'Ontario, Marion Boyd, vient de formuler au gouvernement de la province voisine.

BOUCHARD
DENIS
dbouchard@lequotidien.com

Du coin de pays où les Saguenéens et les Jeannois se trouvent, l'affaire apparaît incongrue et frivole, puisque nous vivons dans une micro-société presque monolithique, majoritairement judéo-chrétienne. Ce qui ne fait pas de nous des gens moins ouverts que les autres, ni plus intolérants.

Acte civil et religieux

Au contraire, notre petite société régionale a accepté sans contestation la déconfessionnalisation des écoles, même si elle ne l'avait jamais demandée et qu'elle venait de la métropole. Elle s'est aussi mise à l'heure de la laïcisation et ne cherche pas à faire primer les valeurs de la religion catholique sur la Loi.

Depuis plusieurs décennies, l'Église, qui bénit les mariages, prend en charge tout l'aspect civil de l'acte en faisant signer les registres qu'elle envoie à l'État par la suite. Elle le faisait également pour les baptêmes; c'était moins compliqué jadis d'obtenir un certificat de naissance qu'aujourd'hui et bien moins coûteux. Évidemment que cette même Église apparaît déphasée face à certains autres grands changements...

Mais, c'est drôle comme cette idée de soumettre à un tribunal religieux des cas de divorce suscite plus de réactions, dans certains milieux, que le mariage entre personnes du même sexe. En fait, une majorité de Canadiens a toujours pensé ce qui a fait du pays une terre d'accueil pour les étrangers, c'est la législation et le respect des droits et des libertés.

Le projet ontarien heurte cette croyance. On ne veut plus venir au pays pour ce qu'on a, mais pour ce qu'on pourrait avoir. Toute contestation va être apparentée à du repli, à une fermeture et à de l'intransigeance. Le débat, au cours des prochaines semaines, va appartenir aux intellectuels et aux gens de droit.

C'est intéressant de grandir dans un pays qui peut offrir à des étrangers l'asile politique. Il en résulte même un sentiment de fierté. Mais, que dirons-nous aux femmes musulmanes, martyrisées dans leur pays, qui ont trouvé refuge au Canada?

La Charia ou la Charte?

De notre campagne, avons-nous raison de nous méfier de la Charia? De craindre que l'inclusion de ce précepte religieux dans la législation permette aux tribunaux islamiques de contrevenir à la Charte des droits et libertés, au risque de passer pour des tarés et des esprits obtus? Un des grands bienfaits de la laïcisation a été de nous mettre à l'abri des excès et des grandes campagnes religieuses.

Plusieurs pays occidentaux ont refusé, jusqu'à maintenant, de s'aventurer sur ce terrain. Le Canada pourrait devenir un laboratoire expérimental des droits religieux ou encore le lieu d'une poussée de conservatisme en guise de réaction. L'équilibre s'en trouve-t-il menacé?

Rien pour rassurer les gens, le Conseil sur les relations américano-islamiques du Canada s'inquiète aussi de l'application de la Charia au pays. Le champ des tribunaux islamiques, a dit récemment son directeur, Riad Salojee, à la Presse canadienne, «est dans l'ensemble incompatible avec la Charte».

À plus petite échelle et dans un autre registre, on a assisté au Québec, au début des années 2000, à la contestation de la prière avant les séances des conseils municipaux. La Commission des droits de la personne a donné raison à plusieurs reprises au Mouvement laïque du Québec (MLQ), qui soutient que l'adresse à Dieu est une atteinte à la liberté de religion. Pourtant, les élus ont bien besoin de la sagesse de Dieu, d'Allah, de Bouddha et de tous les autres.

Dans la région, plusieurs maires récitent une prière, souvent de leur cru, qui fait appel à la sagesse et l'énergie divine pour les aider à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de leurs commettants. Faudra-t-il exporter l'incantation dans les parlements du pays?

Pas de chicane dans... les cabanes!

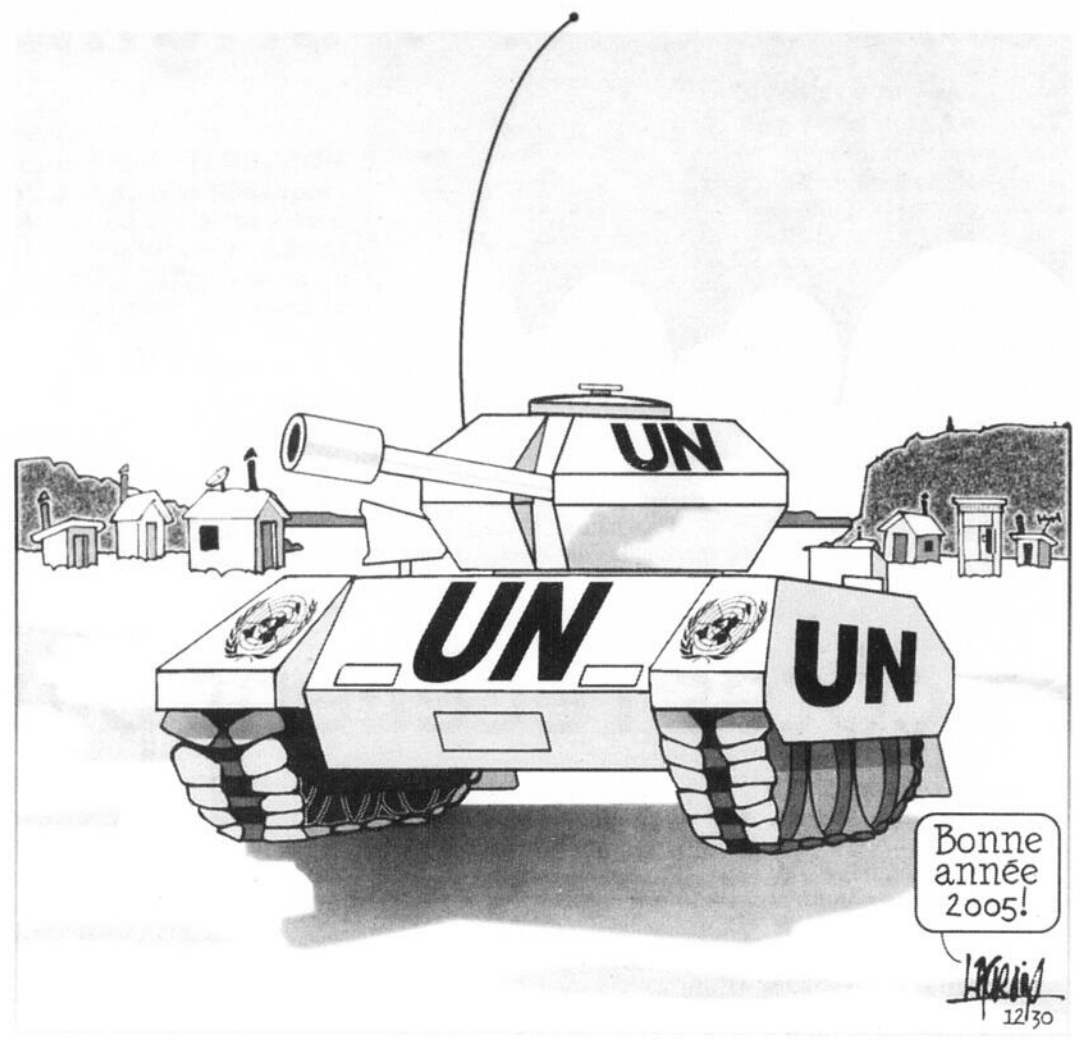

VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Projet de loi 57: le Café-Jeunesse inquiet

Claude Béchard,
ministre de l'Emploi,
Solidarité et famille.

La mise en vigueur du projet de loi 57 sème une grande inquiétude parmi les usagers de notre organisme, le Café-Jeunesse de Chicoutimi. C'est un organisme communautaire oeuvrant auprès des jeunes adultes en général et des jeunes mères de 18 à 30 ans.

Plusieurs jeunes adultes sont grandement concernés par le projet de loi, en raison des problématiques qu'ils vivent et de leurs conditions de vie actuelles.

Aptes ou inaptes au travail, obligés de composer avec des contraintes sévères ou temporaires à l'emploi [nous intervenons] auprès de jeunes adultes qui demeurent chez leurs parents ou qui sont retournés aux études.

Des jeunes mères avec leurs enfants font également partie de notre créneau d'intervention. Toutes ces nouvelles mesures [éventuelles] sont susceptibles de les toucher.

Amendement

De plus, l'amendement à l'effet de couper 100 $ sur la prestation d'aide sociale chez une personne résidant chez ses parents ou y retournant représente une détérioration de la loi sur l'aide sociale.

Elle ne tient pas compte de plusieurs particularités sur lesquelles les gens n'ont pas de prises, telle l'émergence d'une problématique en santé mentale qui survient souvent, et justement, entre 18 et 25 ans. Plusieurs années peuvent être nécessaires avant d'obtenir un diagnostic et comprendre ce qui arrive. Il existe d'autres particularités; c'est une des raisons pour laquelle nous croyons qu'il faut éviter de catégoriser.

Pauvreté et exclusion sociale

Par suite de l'adoption de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (loi 112), en décembre 2002, nous nous attendions à autre chose.

Ce que nous observons, c'est malheureusement un projet qui regroupe les personnes par catégories qui a pour effet d'appauvrir encore davantage les personnes en difficulté et qui ne tient pas compte des causes et des effets de la pauvreté.

En constatant que les mesures relatives à l'aide sociale contreviennent en plusieurs points aux obligations faites par la loi 112, nous refusons de laisser croître les effets inacceptables du régime actuel d'aide sociale; nous souhaitons avancer vers un Québec sans pauvreté.

L'équipe du Café-Jeunesse de Chicoutimi,
cafejeunesse@videotron.ca

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

DOCUMENT

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean est condamné à l'innovation

NDLR — Nous publions aujourd'hui la première partie d'un texte de l'économiste Marc-Urbain Proulx. Le professeur de l'UQAC aborde dans ce premier texte l'importance pour la région d'innover, si elle veut franchir avec succès le cap de la mondialisation. Le second volet sera publié dans l'édition de lundi.

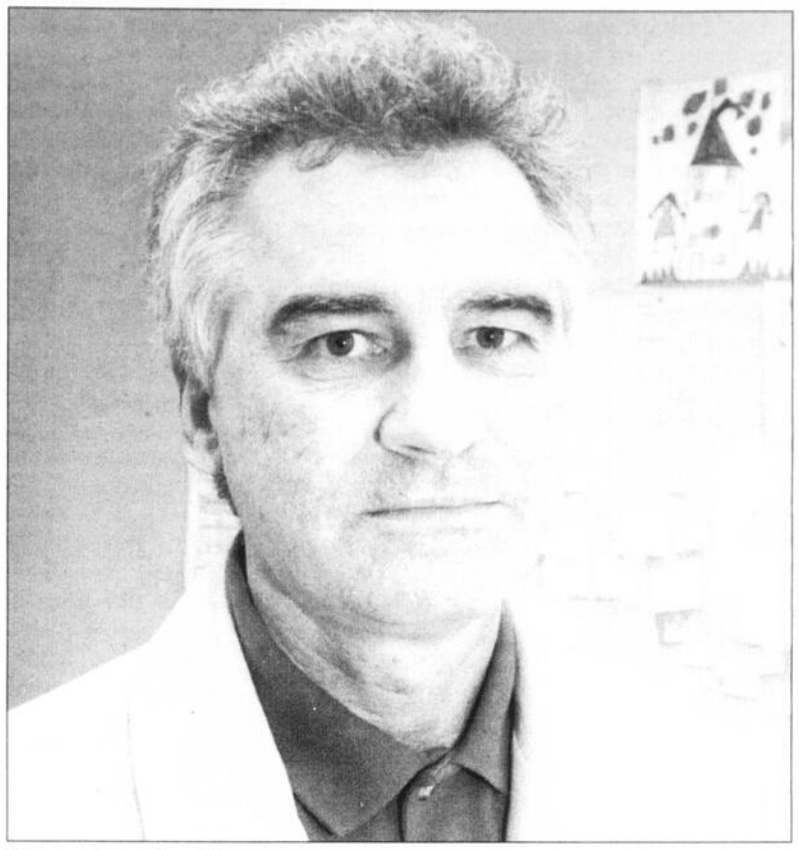

L'économiste Marc-Urbain Proulx.

Le principal critère du développement régional contemporain réside dans l'innovation sous ses multiples formes économiques, sociales, culturelles, administratives, politiques et institutionnelles. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean est en conséquence «condamnée» à innover.

Innover sans relâche afin de s'intégrer convenablement dans l'économie globale qui, on le sait, se révèle en mutation rapide. Innover de manière continue dans nos activités de production afin de ralentir l'exode de notre population et même favoriser le contre-exode, de manière à juguler notre important déclin démographique.La région n'a pas le choix. Elle doit suivre le mouvement généralisé de l'«économie du savoir» ou tout simplement en être disqualifiée.

2004, une année désastreuse

Pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean, la désastreuse année 2004 illustre que cette règle doit être prise très au sérieux.

L'innovation régionale s'avère un phénomène fondamentalement collectif. Elle est fertilisée par la contribution de tous les acteurs d'une collectivité au sein desquels on retrouve les grandes entreprises, bien sûr, mais aussi les PME, les artistes et les entrepreneurs culturels, les services aux entreprises, les centres de formation professionnelle, les syndicats, les incubateurs d'entreprises, les institutions d'enseignement, les sociétés de soutien au développement, les centres de recherche et de R&D, les groupes communautaires, etc. Bref, tous les éléments dynamiques de la collectivité régionale sont à solliciter et à mobiliser pour participer activement au processus d'innovation, qui est à la base du développement économique, social et culturel.

Volontaires et expérimentés

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ces multiples et divers acteurs du développement sont, d'une manière générale, très volontaires, bien expérimentés, considérablement expertisés.

Nous avons constaté aussi qu'ils sont sous-utilisés actuellement par rapport à leur potentiel réel pour nourrir globalement le processus d'innovation. Ainsi, la recherche collective d'actions novatrices dans tous les domaines doit s'appuyer davantage sur une mise en interaction accentuée et élargie de ces talents, de ces expertises, de ces savoir-faire. La région doit, à cet effet, mettre en place un mécanisme institutionnel novateur dans sa capacité de mobilisation.

En réalité, la région doit d'abord innover dans ses institutions afin de soutenir et de stimuler adéquatement l'innovation à généraliser dans tous ses domaines d'activités. Le rafraîchissement des formules passées de concertation s'avère impératif. Plus précisément, il faut renouveler les existantes tables sectorielles souvent devenues sédimentées et stériles et aussi interpeller de nouveaux enjeux, de nouveaux acteurs, de nouvelles idées, de la nouvelle énergie. Car un bon degré de renouvellement des acteurs mobilisés s'avère essentiel en principe pour que l'innovation tire tous ses bénéfices. Bénéfices collectifs qui s'inscrivent sous diverses formes: solutions originales à des problèmes; allègements de contraintes au développement; recrutement de promoteurs d'actions; identification de nouvelles ressources; analyse opportune de menaces; exploitation de nouvelles opportunités; émergence de nouveaux leaderships; appropriation de leviers collectifs de développement; etc.

Un processus collectif créateur

Il n'y a rien de réellement radical dans ce réquisitoire à l'égard de la mobilisation des divers acteurs sur des enjeux reliés à l'innovation. La région l'a fait dans le passé, notamment pendant la décennie 1960 et la décennie 1980. Et les retombées novatrices furent alors au rendez-vous.

Ces retombées représentent désormais un héritage considérable qui participe actuellement à soutenir la lente diversification de notre économie régionale. L'expérience du passé démontre que l'animation appropriée de l'interaction et de l'apprentissage collectif génère toujours des résultats intéressants en matière de créativité. À moins que des vices de forme se produisent, notamment la tendance à fermer la mobilisation plutôt que l'ouvrir à de nouveaux acteurs latents ou émergents.

La décennie 1990 fut beaucoup plus pauvre en regard de la mobilisation et du renouvellement des acteurs régionaux. L'innovation fut ainsi plus limitée. Et les retombées collectives furent alors moindres. Devant ce fait, l'État québécois a alors convié la région, au tournant des années 2000, à identifier de nouveaux créneaux, notamment dans le tourisme, dans la santé, dans l'environnement, dans l'éducation, dans l'agro-alimentaire. Très bien ! Maintenant, nous devons tout simplement aller encore plus loin dans la recherche collective de nouvelles options.

Marc-Urbain Proulx,
UQAC.

L'HUMEUR DU TEMPS

L'esprit des Fêtes, entre consommation et regrets!

Je ressens le même sentiment de frustration chaque année à l'approche des Fêtes. Une envie de vouloir rétablir les valeurs fondamentales propres à cette période malgré la pression axée de la consommation.

Je me dis qu'il faudrait demander dès le mois de novembre aux enfants de trier leurs nombreux jouets pour donner ceux qu'ils n'utilisent plus à des jeunes moins fortunés. Une activité qui, en plus de débarrasser le sous-sol des objets constamment à la traîne leur apprendrait la notion de partage. Malheureusement, cette activité bénéfique est constamment repoussée; les enfants, c'est sûr, ont toujours quelque chose de plus pressant à faire.

HARVEY
ÉLOISE
harvey_eloise@hotmail.com

Je m'imagine maintenant en train d'apprendre des chansons traditionnelles à la marmaille tout en confesctionnant des bricolages destinés à un groupe de personnes âgées. L'idée consiste à se rendre dans une résidence pour visiter les aînés, leur remetter une carte de voeux. Cette visite aurait comme objectif de faire comprendre aux enfants l'importance de s'occuper d'autrui et de donner non seulement de l'argent et des cadeaux, mais aussi du temps à ceux qui souffrent de solitude. Toutefois, rendus à la mi-décembre, en plus d'en avoir marre d'entendre les chansons de Noël (encore une autre fois «Minuit chrétiens» et je change de religion!), nous n'avons toujours pas de bricolage pour les aînés. Un autre projet très louable qui tombe à l'eau.

Les bonnes excuses

Décembre ne me permet pas d'accomplir des activités pourtant planifiées et qui devaient rétablir les priorités du temps des Fêtes. Les bonnes excuses, principalement reliées au manque de temps, ne manquent pas.

Les innombrables 5 à 7 et autres partys des Fêtes qui grugent soirées et lendemain de soirées font en sorte que le mois file à toute allure; les bonnes intentions sont vite relayées aux oubliettes. Dire que j'avais même pensé donner mon nom comme bénévole à Nez Rouge!

Il me reste encore une chance de démontrer au reste du monde que le temps des Fêtes est un moment magique et non pas une féérie commerciale. Je décide donc de me concentrer sur un autre but, tout aussi louable, celui d'offrir des cadeaux intelligents, sensés, qui veulent dire quelque chose. Pas question de faire un échange d'argent, cette année!

Et puis, finalement arrive le 24 décembre fatidique. Je finis par succomber à toute la propagande de consommation. Malgré mes beaux cadeaux «faits maison et intelligents», je ressens le besoin, non l'obligation, d'acheter. Que va-t-on penser de moi si j'offre des trucs que j'ai pris la peine de faire de mes propres mains mais qui n'ont pas coûté cher? Crise de panique...je me jette dans la fosse aux lions, c'est-à-dire le centre commercial. Je me retrouve au beau milieu de gens qui, tout comme moi, n'ont pas réussi à tenir leur promesse, celle de ne pas succomber à l'effet de masse, la surconsommation! J'achète, au début avec réserve puis, à mesure que les heures s'accumulent et que le réveillon semble de plus en plus imminent, sans plus aucune retenue. Au diable les dépenses, après tout c'est le temps des Fêtes!

Le soir, épuisée, j'offre mes nombreux cadeaux «qui ont coûté cher» pour faire plaisir à tout ce beau monde. Les enfants sautent d'une boîte à l'autre et oublient de dire merci. Ils demandent même à quitter le réveillon «numéro un» pour aller chez l'autre grand-mère parce qu'il n'y a plus de cadeaux ici. Alors qu'au réveillon «numéro deux», le Père Noël est aussi passé et d'autres joujoux les attendent au pied de l'arbre. J'ai soudain une grosse boule dans la gorge...

La vraie magie

Le lendemain matin, au réveil, la vraie magie s'installe! Noël est officiellement terminé mais mes frères et sœurs sont autour de moi pour le déjeuner. Encore en pyjama, tous participent à l'euphorie matinale: dresser la table, préparer le repas, aider les enfants à assembler leurs jouets. Pas d'artifice, pas question d'impressionner, il s'agit d'une belle réunion familiale. Nous rions, échangeons des histoires, mettons nos potins à jour.

Les jours qui suivent, les cousins et cousines viennent faire un tour avec leurs nouveaux bébés, les oncles et tantes arrêtent en passant, les neveux viennent prendre un bière (ils ont déjà l'âge?).

Bref, le vrai esprit des Fêtes, celui de la famille réunie, c'est après le 25 décembre que ça se passe!

Nouvel An

Voeux de bonheur et hausses de tarifs

par Francis Vailles

(Selon La Presse) - L'arrivée du nouvel An est entourée de résolutions et de voeux de bonheur. Le 1er janvier, c'est également la date choisie par plusieurs organisations pour...imposer de nouveaux tarifs.

2005 ne fera pas exception. Cette fois, c'est le transport en commun qui aura vraisemblablement le plus d'impact sur les particuliers. En moyenne, les tarifs augmenteront de 4,1% le 1er janvier dans la région de Montréal, plus de deux fois l'inflation. Il s'agit de la quatrième hausse en deux ans.

Par exemple, le résidant de Laval ou de Boucherville devra débourser 94,50$ en janvier pour se procurer son titre de transport régional, soit 3,50$ de plus qu'en décembre. Pour une famille qui utiliserait deux titres de transport par mois, la hausse se traduira par une facture additionnelle de 84$ par année.

Hausses de salaires

Heureusement, le nouvel an n'est pas que synonyme de hausses tarifaires. C'est le 1er janvier que plusieurs employés voient leur paye majorée. Cette année, la hausse moyenne des salaires oscillera entre 2% et 4%, selon les experts en rémunération.

Les gouvernements profitent également du nouvel an pour indexer leurs tables d'impôt. Au fédéral, le taux d'indexation est de 1,7%, l'équivalent de la hausse de l'Indice des prix à la consommation (IPC), ce qui fait en sorte que l'inflation n'amène pas les gens à payer davantage d'impôt. Tous les montants visés par l'impôt sont indexés : montant personnel de base, seuils des paliers d'imposition, etc. La prestation fiscale canadienne pour enfants et le crédit pour la TPS, entre autres, sont versés selon un cycle qui commence le 1er juillet et c'est donc à ce moment que sont indexés les versements avec le taux de 1,7%.

Toujours au fédéral, le seuil de revenus en deçà duquel aucun impôt n'est exigible passera de 8012$ à 8148$ le 1er janvier. Jusqu'à 35 595$, le taux d'imposition est de 13,36% et il atteint 24,22% pour la portion des revenus qui excèdent 115 739$. L'an dernier, le seuil maximal était de 113 804$.

En 2005, le niveau de revenus en deçà duquel aucun impôt n'est exigible au Québec passe à 9330$, nous indique le fiscaliste Jean-Luc Beauregard, de la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche. Jusqu'à 27 634$ de revenus, le taux d'imposition est de 16% au Québec. Il passe à 20% pour la portion des revenus compris entre 27 635$ et 55 279$ et à 24% pour la portion des revenus de 55 280$ et plus.

Les retraités seront plus chanceux que les contribuables, puisque le 1er janvier, le Régime des rentes du Québec (RRQ) indexe ses rentes de 1,7%, le même taux qu'au fédéral.

Tarifs d'électricité

Concernant les tarifs d'électricité, la Régie de l'énergie annoncera vraisemblablement en janvier si elle accorde la hausse de tarifs de 2,7% demandée par Hydro-Québec pour le 1er avril. En 2004, les tarifs ont monté de 3% le 1er janvier et de 1,41% le 1er avril.

Par ailleurs, les travailleurs seront avantagés par un autre changement, le 1er janvier. Le taux de cotisation à l'assurance-emploi, que les employeurs prélèvent à la source, passe de 1,98$ pour chaque 100$ de salaire à 1,95$. Pour ceux dont le salaire atteint ou dépasse le maximum de 39 000$, la cotisation à payer atteindra 761$ en 2005, plutôt que 772$, soit une maigre économie de...11$.

Jean-Luc Beauregard fait néanmoins remarquer que les cotisations ont fortement diminué depuis 10 ans. En 1995, le taux de cotisation était de 3$ par 100$ de salaire et le maximum assurable était de 42 385$. Autrement dit, les cotisations annuelles à verser atteignaient un maximum de 1271,55$ par année, contre 761$ aujourd'hui, soit une différence de plus de 500$.

Postes Canada profite également du nouvel an pour hausser ses tarifs. Le 17 janvier, il faudra apposer un timbre de 50 cents sur les traditionnelles enveloppes, plutôt que 49 cents. Pas de quoi crier au loup, tout de même, puisqu'un particulier qui envoie une lettre par semaine, par exemple, devra ajuster son budget annuel de 2005 de...52 cents.

Paye nette amputée de 100 $

(Selon La Presse) - Bon nombre de travailleurs auront une surprise désagréable en recevant leur première paye de 2005: le montant net aura été amputé de 20 à 100$ par semaine. De quoi faire oublier les hausses de salaire et les indexations des tables d'impôt.

Cette diminution subite de la paye nette se répète à chaque début d'année, mais continue de surprendre. Elle s'explique par le fait que l'employeur recommence à prélever à la source les cotisations au Régime des rentes du Québec (RRQ) et à l'assurance-emploi. Et cette année, l'effet sera amplifié pour plusieurs contribuables, en raison du changement dans le mode de versement des allocations familiales du Québec.

«Ces ajustements tombent en même temps que le compte de cartes de crédits du temps des Fêtes», fait remarquer Jean-Luc Beauregard, directeur principal, fiscalité, de Samson Bélair/Deloitte & Touche. Avis aux particuliers, donc : il faudra ajuster son budget.

En 2005, plus précisément, les cotisations à la RRQ atteindront au maximum 1861,20$ pour ceux qui gagnent 41 100$ ou plus. Les prélèvements hebdomadaires cessent dès que la somme des payes brutes atteint 41 100$. Un travailleur dont les revenus annuels sont de 60 000$ doit donc compter environ 36 semaines pour payer ces cotisations, à raisons de 52$ par semaine, ce qui mène au mois de septembre.

Même raisonnement pour l'assurance-emploi : les cotisations s'élèvent à un maximum de 761$ pour ceux dont les revenus atteignent ou dépassent 39 000$. Pour un travailleur gagnant 60 000$, un montant de 31$ par semaine est donc prélevé jusqu'en septembre, environ.

De septembre à décembre, la paye nette d'un tel travailleur augmente donc de plus de 80$ par semaine, puisque les cotisations des deux régimes (RRQ et emploi) cessent d'être prélevées. La paye est réduite d'autant en janvier, lorsqu'il faut recommencer à cotiser. Pour certains, 80$ par semaine, c'est une montagne russe budgétaire.

La montagne sera un peu plus abrupte, cette année, pour plusieurs familles. Au dernier budget, le gouvernement a modifié sa politique de soutien aux enfants. Essentiellement, Québec a décidé de faire parvenir aux familles des chèques à chaque trimestre plutôt que de leur permettre de réclamer un crédit d'impôt au moment de la déclaration de revenus. Pour une famille de deux enfants d'âge mineur, par exemple, les quatre chèques atteindront 1063$ en 2005.

Une mauvaise surprise les attend, donc, avec l'instauration des chèques trimestriels pour les enfants. Parce qu'ils ne pourront plus réclamer les crédits d'impôts pour enfant, leur employeur devra augmenter les prélèvements à la source. Typiquement, le prélèvement augmentera de quelque 20$ par semaine pour une famille avec deux enfants.

Certes, les contribuables récupéreront cet argent avec les chèques du gouvernement, mais il faudra attendre à tous les trois mois (le premier chèque a été reçu avant Noël). Et en combinant l'effet de la RRQ, de l'assurance emploi et du soutien aux familles, c'est 100$ par semaine qui seront retranchés de la paye nette d'un contribuable typique. Pas négligeable dans un budget familial.

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649 — Tirage du 2004-12-29

06 11 21 37 40 46

Complémentaire : (35)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	25 418 294,00 $
5/6+	4	203 329,90 $
5/6	243	2 841,60 $
4/6	13 380	98,20 $
3/6	256 834	10,00 $
2/6+	174 950	5,00 $

Ventes totales : 31 229 602 $

Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 $

LOTTO 649 — DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT

Québec 49 — Tirage du 2004-12-29

02 14 30 37 46 49

Complémentaire : (16)

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	14	500,00 $
4/6	1 069	50,00 $
3/6	19 730	5,00 $

Ventes totales : 664 489,50 $

Tirage du 2004-12-30 — 12 13 18 77 — Compl. (37)

La Quotidienne Tirage du 2004-12-30 — 3 567 — 4 4742

Extra Tirage du 2004-12-29 — NUMÉRO 502795

Extra Tirage du 2004-12-30 — NUMÉRO 771193

Banco Tirage du 2004-12-30

06 08 12 18 19 21 22 23 26 28

34 38 44 46 47 49 55 56 69 70

Banco Spécial

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005 — Tirage du 2004-12-30

244B934 (non décomposable)

1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 $)

2004-12-01	094B898	2004-12-16	659D373
2004-12-02	822C125	2004-12-17	771A606
2004-12-03	316B210	2004-12-18	940A539
2004-12-04	547D218	2004-12-19	735D631
2004-12-05	807A264	2004-12-20	497D778
2004-12-06	278D217	2004-12-21	353C847
2004-12-07	289A080	2004-12-22	116B1..
2004-12-08	241B070	2004-12-23	367B739
2004-12-09	712C567	2004-12-24	657C110
2004-12-10	723C012	2004-12-25	517C646
2004-12-11	524B879	2004-12-26	683A135
2004-12-12	169B502	2004-12-27	733D607
2004-12-13	118A736	2004-12-28	121B902
2004-12-14	484B114	2004-12-29	162A685
2004-12-15	557D458		

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1er au 31 déc. 2004

le QUOTIDIEN — progrès-dimanche

CARNET MONDAIN

549-4444

ANNONCE AVEC PHOTO

15,95$ SUR UNE COLONNE

29,95$ SUR DEUX COLONNES

SANS PHOTO

TEXTE seulement 7$

JUSQU'À 40 MOTS (45¢ par mot additionnel)

BONNE FÊTE

Bonne fête à William Lachance. Déjà un an, petit homme. Nous sommes très fiers de toi. Tes parents Nathalie et Gino, ta marraine Caroline et ton parrain Pascal, et tes grands-parents. Bravo et gros bisous XXXXXX

Bonne fête Kélyane (3 ans déjà!) Petit caractère à tes heures, ton sourire enjoleur et moqueur sait toujours ramener notre bonne humeur! Nous t'aimons de tout coeur et tu seras une merveilleuse grande soeur! Papa et maman XXX

MESSAGE PERSONNEL • NAISSANCE • POÈME • PROMPT RÉTABLISSEMENT • VŒUX • ANNIVERSAIRE DE MARIAGE • ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE • FIANÇAILLES • GÉNÉRATIONS • GRADUATION • MARIAGE

00605921

À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées.

Bénéfices

La grève prive la SAQ de 40 M $

Pierre Couture
Le Soleil

QUÉBEC - La grève qui s'étire à la Société des alcools du Québec (SAQ) créera un manque à gagner d'au moins 40 millions $ dans les coffres du gouvernement du Québec. La SAQ confirme ainsi qu'elle ne pourra livrer ce printemps les 601 millions $ de bénéfices nets promis au ministre des Finances, Yves Séguin.

Lors du déclenchement du conflit de travail le 19 novembre, la société d'État dit pourtant avoir envisagé le pire. Plusieurs scénarios élaborés par la haute-direction laissaient entrevoir des ventes moins importantes, donc une baisse significative des profits.

Or, selon le vice-président aux Ressources humaines de la société d'État, Philippe Duval, les Québécois se seraient vite tournés vers les vins populaires offerts dans les marchés d'alimentation et les dépanneurs. Les ventes de ces produits auraient presque triplé comparativement à l'an dernier.

Depuis le début de la grève des 3800 employés de magasins et de bureaux, avec seulement un huitième de ses magasins ouverts (50 sur 400), la société d'État affirme avoir réalisé tout près de 80 % de ses objectifs de ventes.

Les précisions fournies par la SAQ viennent ainsi appuyer les données publiées par le SOLEIL il y a trois semaines. Selon nos calculs, une baisse du chiffre d'affaires de 20 % de la SAQ signifiait un manque à gagner de 50 millions $ de profits nets au troisième trimestre.

Grâce aux ventes de la période des Fêtes, le troisième trimestre (octobre, novembre et décembre) demeure le plus important de la société d'État. L'an dernier, le dividende net dégagé lors de ce trimestre s'est élevé à 247 millions $, soit 43 % du bénéfice net annuel de la société (570 millions $).

D'autant qu'au premier trimestre terminé au mois de juin, la rentabilité de la SAQ était également en baisse. La SAQ a alors inscrit un bénéfice net de 114,7 millions $, en baisse de 8,4 % sur celui de 125,2 millions $ du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le printemps dernier, le ministre Séguin a demandé aux trois grandes sociétés d'État — la SAQ, Hydro-Québec et Loto-Québec — d'engranger davantage de profits cette année. Dans le cas de la SAQ, Québec a exigé 31 millions $ de plus que l'objectif des 570 millions $ d'abord fixé par la direction de la SAQ.

Impact minime

Mais de là à dire que la baisse de ces revenus aura un impact significatif sur les finances du gouvernement du Québec au cours des prochains mois, il y a une marge, note-t-on dans les milieux financiers.

Bien que le ministre Séguin compte sur les millions de dollars de la SAQ pour équilibrer son budget, ce dernier peut jouir d'une marge de manoeuvre inespérée cette année en raison de la bonne performance du dollar canadien sur les marchés de change.

« Comme une partie de la dette du Québec est en dollars américains, les gains seront importants cette année, faisait remarquer récemment au SOLEIL l'économiste au Mouvement Desjardins, François Dupuis. Ce sont donc des rentrées d'argent qui pourront largement compenser pour la perte de revenus à la SAQ », avait-il ajouté.

GRÈVE - Depuis le début de la grève des 3800 employés de magasins et de bureaux de la SAQ, avec seulement un huitième de ses magasins ouverts (50 sur 400), la société d'État affirme avoir réalisé tout près de 80 % de ses objectifs de ventes.
(Archives)

AGENDA DES SOIRÉES DES FÊTES DE VOTRE VRAI BISTRO!

Réservez vite vos places au:
544-8417

Café Bistro Victoria

28 et 29 décembre au soir:
Amélie Di Foster
Un show rock francophone poétique à la sauce théâtrale. Un vrai buffet sarcastique!

•

30 décembre au soir:
La bande à Clermont
Du jazz et du folk québécois à l'état pur.

31 décembre au soir:
Party du jour de l'An
Pour l'occasion: **repas gastronomique 9 services et plusieurs bonis** tels que calvados, champagne, flûte, ballon etc. Pour l'ambiance: **Train d'enfer**, le style musical du groupe «Mes Aïeux».

RÉSERVEZ VITE VOS BILLETS PENDANT QU'IL Y EN A!

Profitez de votre visite au seul vrai bistro pour découvrir LA KORRIGANE

la nouvelle brasserie artisanale et ses bières savoureuses:

- Mary Morgan (blanche)
- La Korrigane (rousse)
- Emily Carter (bleuet)
- Jezebel (blonde)
- Walkyrie (noire)

00610246

CAFÉ BISTRO VICTORIA, 907, rue Mars, La Baie

LA KORRIGANE

544-8417

Dans la vie, nous bâtissons des maisons. En 1999, notre vie s'est effondrée quand nous avons appris que notre fils était atteint de polyneuropathie sensitivomotrice. **En attendant que les recherches offrent une meilleure qualité de vie pour nos enfants, nous avons dû rebâtir notre quotidien différemment.** Tous les deux, nous sommes porteurs du gène de cette maladie. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous apprendre que le gène responsable de la maladie est connu et qu'il existe un test pour savoir si vous êtes porteur. **Si une personne de votre famille est atteinte de cette maladie héréditaire, ce test s'adresse à vous.**

On peut vous donner un coup de main...
541-1056
1-800-506-1056

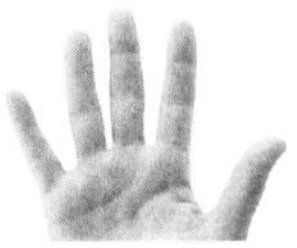

CORAMH
corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires

0060787

FOURRE-TOUT

Le temps du Jour de l'An

RAINVILLE
ANDRÉE
arainville@lequotidien.com

(AR) - Vous êtes de l'âge des baby boomers? Alors, probablement que vos parents et grand-parents vous ont déjà fait vivre des fêtes du Nouvel An aucunement comparables à celles d'aujourd'hui, dans des maisons remplies de parenté équipée pour veiller tard, avec le p'tit fort qu'on sortait pour l'occasion, la table croulant sous les plats, et le plancher qu'on libérait pour la danse. Et swingue la bacaisse...

Je me souviens d'un Nouvel An de cet acabit, enfant, dans la parenté de mes parents au Lac-St-Jean, avec la musique, la danse, la bouffe, les cousins dont on avait nos préférés, le volume des conversations au maximum. C'était super. Du moins, mon souvenir est ainsi, avec les hommes remplissant leur verre à mesure qu'il se vidait, les femmes qui riaient en se racontant des potins, et la marmaille courant partout dans la grande maison à deux étages plus le grenier.

J'aime ces souvenirs de mon enfance. Et même de la bénédiction paternelle qui m'horripilait, je n'ai gardé en tête (et en coeur) que le regard de mon père, heureux que nous lui permettions ainsi de respecter une tradition qui avait meublé sa vie. Tout, bien sûr, a changé. Le contraire serait inquiétant, compte tenu de l'évolution des moeurs et de la technologie. Il n'y a pas si longtemps --les années 1900, quoi!--, c'est fou quand on y pense, c'était le siècle dernier...

C'est en feuilletant un livre de ma mère, qui a été enseignante dans une classe à degrés multiples avant de se marier à la fin des années 30, que ces souvenirs ont remonté à la surface. Ce livre qui me ravit littéralement, «La cuisine à l'école primaire» (dans ce temps, pour les seules fillettes), a été publié en 1922. C'est dire le chemin parcouru, alors qu'à cette époque frigos et électroménagers sophistiqués étaient rares en pas pour rire! Pour le pain, non tranché, il est écrit que, pour les rôties, «il doit être coupé ni trop mince ni trop épais. Un pain ordinaire donne généralement seize tranches. On fait rôtir le pain avec une fourchette ou une broche spéciale» (p. 15).

Ayoye. Que les temps ont changé... Et, pas de doute, avec les quantités d'ingrédients utilisés dans ces recettes, c'était le temps des grosses familles, avec des douzaines de biscuits et de beignes!

Ça vous rappelle certains de vos festins d'enfance? Profitez de l'An nouveau pour aller donner la bise (si, chanceux, vous les avez encore) à ceux qui vous les ont mijotés!

FÊTE DE LA JOIE - L'organisme des Gens oubliés d'Hébertville a tenu il y a quelques jours sa seconde édition d'un dîner et d'une distribution de cadeaux aux enfants, un événement auquel a participé le club Optimiste de l'endroit. Sur les photos que nous proposons ici, (PHOTO DU HAUT) Shade, Philippe, Marie-Soleil et Naomie, et leurs toutous et poupées, étaient de la fête; (PHOTO DU BAS), des organisatrices enthousiastes du comité des Gens oubliés : Ginette Dionne, Denise Tremblay, Céline Potvin, Gaétane Martel, Berthe Fortin, Francine Thériault, Guylaine Tremblay et Louise Barriault. Notons enfin que le tournoi de balle féminin Frédérique Chabot a permis de remettre un chèque de 500 $ à l'organisme socio-communautaire d'Hébertville.

(Photos Caroline Blackburn)

CRÈCHES - Parmi les décorations de toutes sortes devant les maisons, il y a quelques crèches pour témoigner du sens spirituel de la fête. Celle-ci, captée sur la rue Ste-Marie à Jonquière, invite les gens au recueillement, avec ses personnages représentatifs de la Nativité.

(Photo Sylvain Dufour)

EN BAVARDANT

Mariage gai

Décidément, l'intention avouée du député bloquiste de Chicoutimi-Le Fjord Robert Bouchard de voter contre le mariage entre homosexuels fait réagir. Pour? Contre? Tous et chacun ont leur opinion, certains il faut bien le dire sans nuance, tranchants même. Un débat sûrement à suivre en 2005. Espérons qu'il n'y aura pas de lynchage public : quand même, on est au 21e siècle...

Entreprise contre humain...

Ça vous chicote, ces entreprises qui sont prêtes à tout pour s'enrichir? Et les personnes puissantes, riches et influentes, ça vous inquiète? Alors, le documentaire «La Corporation» que présente le Canal D les 1, 2 et 3 janvier (21 h) devrait vous intéresser et vous toucher alors qu'on y dresse un parallèle entre le comportement de la grande entreprise et les... pathologies d'un psychopathe. Ce documentaire du Canadien Joël Barkan, auteur d'un livre sur le sujet, fouille au coeur d'entreprises comme Shell, Nike, Wal Mart, Monsanto (fabricant d'un produit dangereux donné aux vaches), et questionne des personnalités, tel le prix Nobel d'économie Milton Friedman. De quoi nous forcer à porter un regard critique sur nos habitudes de consommation!

Transfert d'information

Tout sur l'automobile en temps réel sur cyberpresse.ca/auto

MISE À JOUR CONTINUELLE

cyberpresse.ca

ON GAGNE À LE CONSULTER SOUVENT

00610249

Détect. Inc.

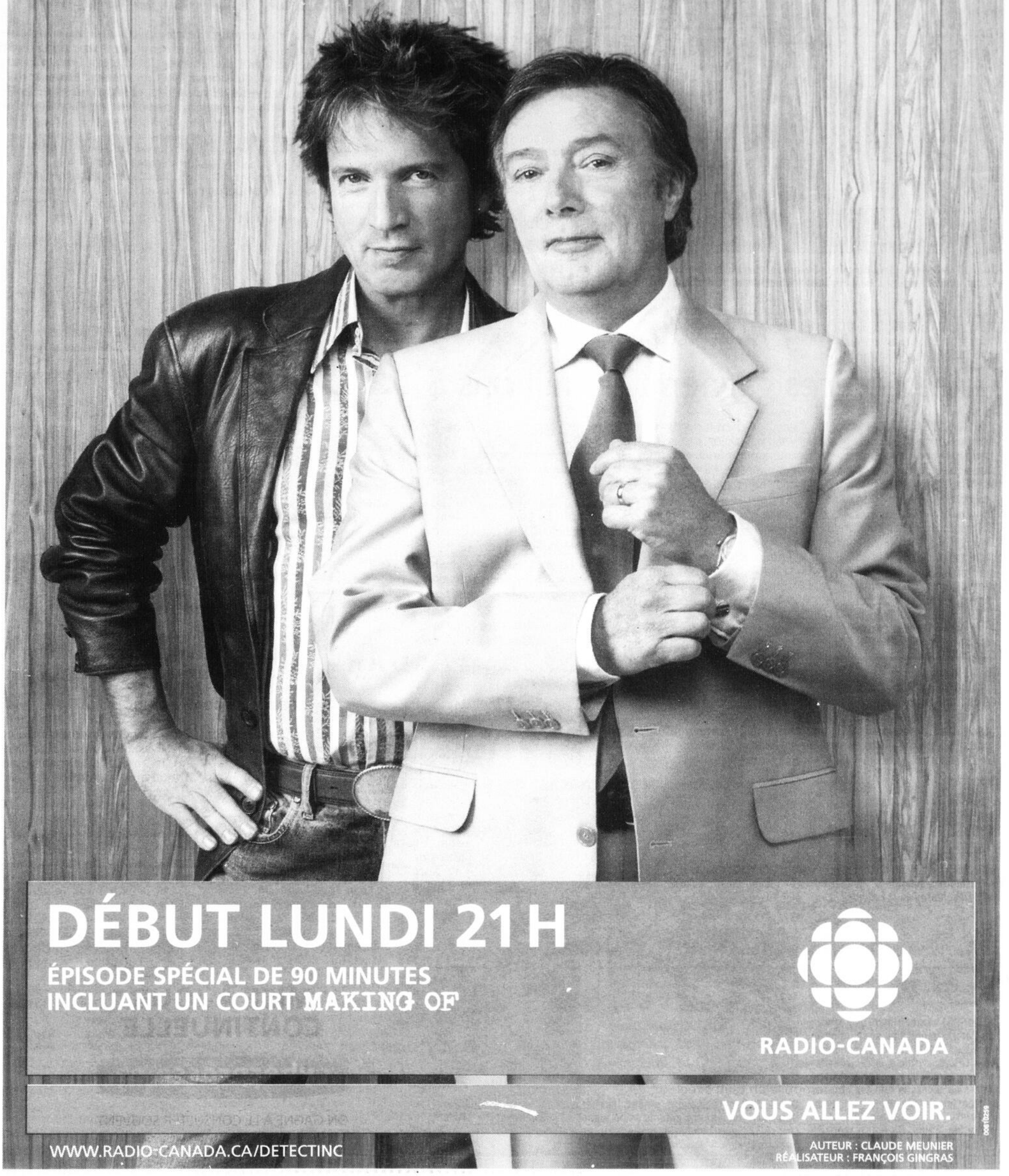

DÉBUT LUNDI 21 H

ÉPISODE SPÉCIAL DE 90 MINUTES
INCLUANT UN COURT MAKING OF

RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/DETECTINC

AUTEUR : CLAUDE MEUNIER
RÉALISATEUR : FRANÇOIS GINGRAS

MANIFESTATION - Le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), Michel Dessureault alors qu'il participait à une manifestation des producteurs agricoles au début du mois de décembre, à Saint-Bruno.

(Archives)

Abattoir Colbex-Levinoff

Un mois de pourparlers dans le secret

(Selon Le Soleil) - Le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), Michel Dessureault, se dit convaincu que l'interminable ronde de négociations qui dure depuis près d'un mois ne remet pas en cause l'entente du 2 décembre selon laquelle l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la fédération se portent acquéreur de l'abattoir Colbex-Levinoff.

Dans un entretien au SOLEIL depuis sa ferme de Saint-Maurice, M. Dessureault explique qu'il reste encore un certain nombre de points à régler.

«Quand on s'est laissé le 23 décembre, explique-t-il, on s'est promis de réfléchir sur ces points au cours de la période des Fêtes. Il faut se donner le temps de bien faire les choses.»

Temporairement suspendues depuis cette date, puisque les frères Philippe et Louis Cola séjournent à l'extérieur du Québec pour les vacances des Fêtes, les négociations doivent reprendre au début de la semaine prochaine.

Lors de la conclusion de l'entente de principe survenue le 2 décembre, les parties avaient convenu de régler tout le dossier avant le 20 décembre. Mais, les négociations ont piétiné et elles n'ont pas réussi à démêler l'écheveau au cours de cette courte période.

Police d'assurance

Si jamais, les négociations devaient tourner au vinaigre, le gouvernement québécois s'est engagé à adopter un projet de loi spéciale afin d'imposer un prix plancher de 42 ¢ la livre pour la vente des vaches de réforme. À la FPBQ, on n'hésite pas à qualifier cette démarche gouvernementale comme étant «une police d'assurance» aux producteurs.

On ignore encore sur quoi achoppent les pourparlers entre l'UPA et les frères Cola. Mais, certaines rumeurs laissent entendre que les négociations trébuchent sur des questions financières.

En vertu de l'entente de principe, l'UPA devient, à 80 % actionnaire majoritaire de l'abattoir laissant aux frères Cola une participation de 20 %. En plus, Philippe et Louis Cola se voient confier l'administration de l'abattoir de Saint-Cyrille-de-Wendover, près de Drummondville. Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, a toujours plaidé que le syndicat ne possédait pas l'expertise nécessaire pour gérer un tel abattoir.

Mais, fort de l'acquisition, l'an dernier, de l'abattoir Billette, la FPBQ n'a pas tardé à mettre la main à la pâte en développant une expertise en matière d'évaluation de projets d'abattoirs. Elle a mis sur pied une équipe de consultants-experts qui la conseille.

Du travail

Même si les parties engagées dans la transaction concluaient une entente finale au cours de la semaine prochaine, un bon nombre d'étapes devront être franchies avant que les producteurs deviennent officiellement propriétaire de l'abattoir.

Une fois l'épineux dossier de la transaction réglé, la fédération entend s'atteler à «une vérification diligente» où des experts-comptables scruteront à la loupe la transaction. Les dirigeants de la FPBQ veulent ainsi s'assurer qu'une telle entreprise est profitable et que les producteurs de bovins ont effectué un bon placement.

De plus, l'UPA devra frapper à la porte de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour faire approuver la transaction.

La fédération défend cette transaction en disant qu'après analyse, l'acquisition de l'abattoir Colbex-Levinoff apparaît comme étant une solution plus avantageuse, plus rapide et moins risquée que la construction d'un plan d'abattage neuf.

Loterie 6/49

Deux frères gagnent 25 millions $

MONCTON (PC) — Deux frères du Nouveau-Brunswick finiront merveilleusement l'année 2004: ils ont remporté un gros lot de 25 millions $ à la 6/49.

Depuis plusieurs années, les charpentiers Dave et Byron Hopper, de Salisbury, avaient une entente selon laquelle ils achetaient les billets de la Lotto 6/49 à tour de rôle. Si l'un des deux gagnait, les gains seraient partagés en parts égales.

Jeudi, les deux frères ont tenu parole et ils ont réussi à faire plaisir aux deux familles, qui ont chacune reçu un chèque de 12,7 millions $.

Dave Hopper et son épouse Angela avaient acheté les deux billets pour le tirage du 29 décembre. Jeudi matin, M. Hopper a pris un imprimé des numéros gagnants et l'a apporté chez lui. Lorsqu'il a découvert que tous les numéros sur son billet correspondaient aux numéros gagnants, il a réveillé Angela pour lui annoncer la bonne nouvelle, puis il a contacté son frère, Byron.

Dave et Angela ont trois enfants, tandis que Byron et sa femme, Nancy, en ont deux.

Les deux familles ont plusieurs projets en vue pour leur part du gros lot. Dave et Angela prévoient faire des investissements, rembourser leur prêt hypothécaire et d'autres dettes, bâtir un garage et aider des membres de la famille. Angela voit une croisière à l'horizon, tandis que Dave pense à acheter un nouveau camion.

Byron et Nancy ont des projets semblables. «Nous allons rembourser des dettes et donner de l'argent à des organismes de bienfaisance», a déclaré Nancy. Byron envisage d'acheter un nouveau véhicule également.

«S'il s'achète un nouveau camion je vais probablement m'en acheter un aussi», a aussitôt rétorqué Byron.

Les deux familles s'entendent sur une chose: elles ne veulent pas que leurs gains changent leur vie.

«Nous sommes des gens ordinaires, a assuré Angela. Tout ce que nous voulons, c'est avoir notre propre maison, élever nos familles et être à l'aise.»

Le détaillant de Salisbury qui a vendu le billet recevra une prime de vendeur de 254 183 $, ce qui représente 1 pour cent du lot gagné.

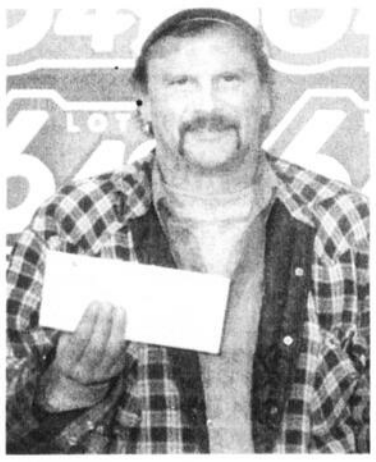

SURPRISE - Larry Walker de Keswick en Ontario roulait dans son camion en compagnie de sa mère. Cette dernière vérifiait des billets de loterie achetés par son fils en août dernier quand elle s'est aperçue que les chiffres étaient les mêmes que sur la liste de la loterie de l'Ontario qu'elle avait entre les mains. Ça leur a rapporté 14,5 millions $.

(Photo PC)

CHANCE - Depuis plusieurs années, les charpentiers Dave et Byron Hopper, de Salisbury, avaient une entente selon laquelle ils achetaient les billets de la Lotto 6/49 à tour de rôle. Si l'un des deux gagnait, les gains seraient partagés en parts égales. C'est arrivé !

(Photo PC)

Motoneige

Joe Thomas rassure les amateurs

par François St-Gelais

CHICOUTIMI (FSTG) - Le vice-président de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et représentant du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau auprès de cet organisme, Joe Thomas, tient à rassurer les amateurs de motoneige de la région des conséquences des nouvelles lois adoptées par le gouvernement du Québec concernant la pratique de ce loisir.

«Beaucoup d'informations contradictoires ont circulé récemment concernant les heures d'accès aux sentiers. La circulation des motoneiges entre 22 heures et 6 heures sera possible dans la région. La loi interdit, à moins d'avis contraire de la part des municipalités concernées, la circulation nocturne sur les voies ferrées désaffectées transformées en sentiers», explique M. Thomas. Ce dernier souligne que puisqu'il n'y a pratiquement pas de pistes de ce genre dans la région, la situation pour les motoneigistes d'ici demeure inchangée et qu'ils pourront circuler comme à l'habitude à condition de respecter la limite de vitesse de 30 km/h lorsqu'ils passent à moins de 30 mètres d'une résidence.

Activités d'électrométallurgie

Alcan conclut un accord de vente

MONTRÉAL (PC) — Alcan a annoncé jeudi la conclusion d'une entente en vue de la vente de ses activités d'électrométallurgie à la société espagnole Ferroatlantica, dans le cadre d'une transaction qui devrait rapporter quelque 165 millions $ CAN à la multinationale montréalaise.

La vente concerne précisément la filiale Pechiney Electrométallurgie, dont Alcan avait hérité en janvier dernier dans le cadre de la prise de contrôle du groupe Pechiney pour 6 milliards $. Cette filiale se spécialise dans les alliages qui permettent d'améliorer les propriétés des aciers et des fontes.

L'acquéreur, Ferroatlantica, est la plus importante société espagnole dans la production de ferro-alliages, en plus d'être un producteur indépendant d'électricité.

Alcan avait fait savoir la semaine dernière qu'elle était engagée dans des «pourparlers avancés» avec Ferroatlantica.

La transaction, qui devrait être complétée au deuxième trimestre de 2005, devrait rapporter à Alcan plus de 100 millions d'euros, selon les informations fournies jeudi.

La présidente et chef de la direction de la division de métal primaire, Cynthia Carroll, a indiqué que cette transaction s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Alcan qui consiste à vendre des actifs «non stratégiques» et de se concentrer sur la production d'aluminium de première fusion.

Plus tôt cette semaine, Alcan avait annoncé la vente de sa participation de 60,2 pour cent dans Aluminium de Grèce, pour environ 130 millions $ CAN.

Pechiney Electrométallurgie compte environ 1200 employés, soit 900 en France et 300 en Afrique du Sud. Au cours de l'exercice 2003, cette entreprise a généré des revenus pro forma d'environ 280 millions d'euros, soit 460 millions $ CAN

L'action d'Alcan à la Bourse de Toronto a clôturé jeudi en baisse de 23 cents, à 58,68 $.

TRANSACTION - La présidente et chef de la direction de la division de métal primaire, Cynthia Carroll, a indiqué que cette transaction s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Alcan qui consiste à vendre des actifs «non stratégiques» et à se concentrer sur la production d'aluminium de première fusion.

(Archives)

Démission en bloc au Carnaval de Québec

QUÉBEC (PC) — Les employés qui personnifient le Bonhomme Carnaval ont démissionné en bloc à la suite de l'échec de négociations concernant leurs conditions de travail, a indiqué le réseau de télévision LCN jeudi.

En représailles contre la décision de la direction du Carnaval de Québec de recourir à un sous-traitant pour accompagner la mascotte et assurer sa sécurité dans ses déplacements, une vingtaine d'employés auraient démissionné de vive voix cette semaine, selon le réseau de télévision.

Dans une lettre envoyée aux employés, obtenue par LCN, le directeur général de l'événement, Jean Pelletier, leur demanderait de confirmer qu'ils ont démissionné. S'ils n'informent par la direction du Carnaval avant mardi, celle-ci considérerait qu'ils ne font plus partie de l'organisation.

La semaine dernière, le Carnaval de Québec avait émis un communiqué pour annoncer que les employés qui personnifient la mascotte, ainsi que les escortes qui l'accompagnent dans ses déplacements, étaient désormais syndiqués.

Le président du Carnaval de Québec, Yvon Hudon, avait refusé de dévoiler le contenu d'une éventuelle convention collective.

«Nous n'en sommes pas encore là, avait-il déclaré au Soleil. Tout cela se fera ultérieurement.»

Dans les semaines précédent l'annonce de cette syndicalisation, patrons et travailleurs s'étaient faits très discrets, afin de garder intacte l'image du personnage.

Il n'avait pas été possible d'obtenir une liste des emplois concernés, qui permettrait de déterminer le nombre de personnificateurs de Bonhomme. Tout comme il n'avait pas été possible d'obtenir des explications concernant les insatisfactions qui ont pu conduire à la syndicalisation.

La semaine dernière, M. Hudon avait tout de même indiqué qu'une quinzaine d'employés étaient concernés par la syndicalisation.

L'édition 2005 de l'événement doit commencer le 28 janvier.

Selon ce que LCN a indiqué jeudi, le litige concernant les escortes aurait débuté avant la récente accréditation syndicale des «personnificateurs» de la mascotte.

La direction tiendra un point de presse vendredi, a indiqué le réseau de télévision.

Le département de service de Blackburn & Blackburn profite de ce temps précieux de l'année pour souhaiter à toute la clientèle présente et future

UNE EXCELLENTE ANNÉE 2005!

DE VRAIS SPÉCIALISTES depuis 36 ans!

Blackburn & Blackburn inc.

LE CHOIX LOGIQUE

980, boul. de l'Université
Chicoutimi
549-4900 Fax: 549-9457
Succ.: 3875, boul. Harvey
Jonquière
695-2044 Fax: 695-4563
www.blackburninc.com

00610257

GAGNANTE

Mme Claudette Gagnon
de Chicoutimi

Sur la photo, nous reconnaissons M. Alain Tremblay, directeur de CKAJ 92,5, la gagnante, Mme Claudette Gagnon, Yves Villeneuve, propriétaire Rest Bar 4 Chemins, et Stéphane Normandeau, directeur Piscine du Jardin Club Fitness.

Une collaboration:

PISCINES du Jardin inc. — CLUB Fitness

1657, BOUL. ST-PAUL, CHICOUTIMI, Tél.: 545-2550

QUOTIDIEN — CKAJ 92,5

00610300

Détente

Bridge

Des atouts solides

MARTINE LACROIX
LE BRIDGE
collaboration spéciale
martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Sud

Vulnérabilité : Personne

NORD
♠ 8
♥ A R V 10
♦ 10 5 4
♣ A R V 8 7

OUEST	EST
♠ V 10 4 3	♠ 6 5
♥ 4	♥ 7 6 5 3
♦ A R D 9 6 2	♦ V 8 7
♣ 10 4	♣ D 9 5 2

SUD
♠ A R D 9 7 2
♥ D 9 8 2
♦ 3
♣ 6 3

Les enchères:

OUEST	NORD	EST	SUD
—	—	—	1 ♠
2 ♦	3 ♣	Passe	3 ♥
Passe	4 ♦	Passe	4 ♠
Passe	5 ♣	Passe	5 ♦
Passe	6 ♥	Tous passent	

Entame : Le Roi de carreau.

Ces cue-bids en cascade vous ont propulsé au petit chelem à coeur. Ouest encaisse le Roi de carreau et continue avec l'As. Devez-vous affranchir les piques ou les trèfles ?

Si les coeurs divisent 3-2 et les piques 3-3, vous ne pourrez pas chuter. Si les coeurs divisent 4-1 et les piques 3-3, vous n'avez qu'à purger les atouts en 4 tours et réclamer votre contrat. Mais les piques 3-3 ne représentent qu'un taux de réussite de 36 % !

Vaut-il mieux affranchir les trèfles ? As de trèfle, Roi de trèfle et trèfle coupé. Les trèfles divisent 4-2. Vous rentrez au mort à l'As de coeur et coupez un deuxième trèfle. L'As de pique est suivi du Roi de pique, pour la défausse d'un carreau au mort. Le problème est que vous devez rentrer au mort en coupant et si les coeurs ne divisent pas, Est fera une levée d'atout. Alors ?

Avec des atouts de cette qualité, essayez un plan de coupes alternées. Vous ferez 2 piques, 2 trèfles, 4 coupes en Sud et 4 coupes en Nord, 12 levées.

le QUOTIDIEN
progrès-dimanche
Un monde accessible...
Internet
www.cyberpresse.ca

Mot mystère

GENERAUX - Un mot de 8 lettres

N	O	N	G	I	R	E	P	Z	D	I	E	B	A	K
I	V	T	A	I	F	F	E	K	I	N	G	B	R	I
E	N	I	L	E	M	A	G	M	G	F	T	U	T	R
L	E	F	E	B	V	R	E	I	R	A	T	L	U	E
C	A	Z	E	R	N	A	L	I	R	A	U	G	D	I
H	U	R	A	U	L	T	A	U	T	O	E	Y	S	L
O	R	N	A	N	O	N	M	A	S	S	E	N	A	L
C	T	O	D	E	T	I	U	N	O	T	A	B	L	E
H	D	R	N	I	C	I	A	S	U	Y	J	O	V	C
E	O	I	A	R	A	N	D	A	V	O	U	T	E	L
F	T	E	R	H	G	E	Y	K	D	N	N	S	A	E
R	I	G	I	A	U	L	A	L	C	N	O	I	R	R
E	T	A	M	A	I	S	O	N	N	A	T	V	U	C
R	E	N	E	D	R	O	M	M	E	L	B	E	E	J
E	S	E	S	R	A	N	O	O	R	S	A	L	A	N

ALVEAR
ARANDA
ARMEE
ATATURK
AUMALE
BACK
BATON
BRUNE
DAVOUT
DUTRA
EANES
EFFIAT
ELBEE
FRERE
FRIANT
GAMELIN
GLUBB
HOCHE
HURAULT
JODL
JUIN
JUNOT
KING
LANNOY
LANREZAC
LECLERC
LEFEBVRE
LEVIS
LIGNE
LYAUTEY
MAGNAN
MAISON
MASSENA
MIRANDA
MURAT
NARSES
NARVAEZ
NICIAS
NIEL
NORIEGA
ORDENER
ORNANO
PERIGNON
REILLE
ROMMEL
ROON
SALAN
SEGUR
SOULT
SUHARTO
TITO
TODT

Solution du dernier problème : SATINETTE

31 décembre 2004 — No 785

Ciné-télé

VENDREDI 31 DÉCEMBRE

11h00

TQS — DE TOUTE BEAUTÉ **736870** (6) (Beautiful). É.-U. 2000. Comédie dramatique de Sally Field avec Minnie Driver, Joey Lauren Adams et Leslie Stefanson. – Afin de pouvoir participer à un concours de beauté, une jeune femme cache le fait qu'elle est mère d'une fillette. (2h)

CJPM -CFER — LE CLUB DES AGENTS SECRETS **46783** (6) (The Secret Agent Club). É.-U. 1996. Comédie de John Murlowski avec Hulk Hogan, Richard Moll et Matthew McCurley. – Flanqué de ses amis, un gamin se porte au secours de son père, un agent secret séquestré par une criminelle. (2h)

12h00

CBJET — I WAS A RAT **58306** (5) G.-B. 2001. Comédie fantaisiste de Laurie Lynd avec Calum Worthy, Brenda Fricker et Tom Conti. – Un vieux couple adopte un gamin qui prétend être un des rats que la marraine de Cendrillon a transformé en page. (2h)

12h30

CKTV — LE KID **320493** (5) (Disney's The Kid). É.-U. 2000. Comédie fantaisiste de Jon Turteltaub avec Bruce Willis, Spencer Breslin et Emily Mortimer. – Un gamin de huit ans est projeté magiquement dans l'univers de l'adulte, irascible et cynique, qu'il deviendra trente-deux ans plus tard. (2h)

13h00

TQS — PERDUS À ATLANTIS **760702** (6) (Escape from Atlantis). É.-U. 1997. Drame fantastique de Strathford Hamilton avec Jeff Speakman, Tim Thomerson et Justin Burnette. – Durant un ouragan dans les Bahamas, un père et ses enfants sont projetés dans un monde fantastique. (2h)

14h00

CBJET — TO WALK WITH LIONS **20986** (5) Can. 1999. Drame d'aventures de Carl Schultz avec Richard Harris, John Michie et Kerry Fox. – Au Kenya, un jeune Anglais devient l'assistant d'un écologiste qui a mis sur pied une réserve destinée à retourner dans la brousse des lions domestiqués. (2h)

14h30

CJPM -CFER — JACQUES ET LE HARICOT GÉANT **12677** (5) (Beanstalk). É.-U. 1994. Conte de Michael Davis avec J.D. Daniels, Margot Kidder et Richard Moll. – Un jeune garçon croit pouvoir aider sa mère pauvre en escaladant un arbre gigantesque qu'il découvre peuplé d'ogres. (1h30)

15h00

TQS — DE QUOI J'ME MÊLE **612832** (4) (Look who's Talking). É.-U. 1989. Comédie sentimentale d'Amy Heckerling avec Kirstie Alley, John Travolta et George Segal. – Ayant rompu avec son amant, une jeune femme entreprend de trouver un nouveau père à son bébé avec l'aide d'un chauffeur de taxi. (2h)

18h30

TQS — LES RESCAPÉS DU PACIFIQUE **974948** (Tribe). Aust. 1999. Aventures de George T. Miller avec Antonio Sabato Jr., Craig McLachlan et Nadine Garner. – Après avoir été attaqués par des pirates modernes, les passagers d'un luxueux voilier se retrouvent naufragés sur une île déserte. (3h30)

CJPM -CFER — LA PETITE PESTE 2 **36257** (5) (Dennis the Menace Strikes Again). É.-U. 1998. Comédie de Charles T. Kanganis avec Don Rickles, George Kennedy et Justin Cooper. – Un gamin espiègle vient en aide aux gens âgés de son voisinage qui sont victimes des combines de deux arnaqueurs. (1h30)

22h30

TQS — Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION? **241493** (4) (Airplane!). É.-U. 1980. Comédie satirique de Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker avec Robert Hays, Julie Hagerty et Lloyd Bridges. – Un ancien pilote de guerre prend les commandes d'un avion commercial lorsque l'équipage tombe malade. (2h)

22h33

CJPM -CFER — UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU **372509** (4) (It's a Mad, Mad, Mad, Mad World). É.-U. 1963. Comédie burlesque de Stanley Kramer avec Spencer Tracy, Ethel Merman et Sid Caesar. – Un gangster mourant révèle à plusieurs personnes la cachette du butin d'un vol et la course au trésor commence. (3h30)

23h00

CKTV — MOULIN ROUGE **19606561** (3) É.-U. 2001. Comédie musicale de Baz Luhrmann avec Nicole Kidman, Ewan McGregor et Richard Roxburgh. – À Paris, en 1900, un poète et une chanteuse du Moulin-Rouge vivent un grand amour placé sous le signe de la tragédie. (2h35)

Horoscope

VENDREDI 31 DÉCEMBRE 2004

Bélier (21 mars au 19 avril): La présence de Jupiter dans votre Signe opposé (Balance) risque de vous inciter à exagérer ou à commettre certains excès en cette veille du Jour de l'An. Essayez de modérer votre impulsivité. Certaines personnes pourraient compter sur vous pour assurer le succès d'un projet ou d'une activité. Ne les laissez surtout pas tomber ce soir!

Taureau (20 avril au 20 mai): Cette veille du Jour de l'An devrait être fantastique si vous n'essayez pas de plaire à tout le monde. Permettez-vous d'être pleinement vous-même, les autres n'auront pas d'autre choix que de s'adapter. Tandis que la Lune parcourt un autre Signe de Terre (Vierge), vos sorties et vos activités sociales seront placées sous de bons auspices. Rencontrez des gens et amusez-vous!

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Malgré la Lune en Vierge, vous pourriez avoir l'occasion de faire la connaissance d'une personne qui vous intrigue en cette veille du Jour de l'An. Les planètes en Sagittaire et Jupiter en Balance continuent de vous faire évoluer dans un climat d'abondance. Si certaines personnes veulent absolument vous faire des cadeaux, pourquoi les refuseriez-vous?

Cancer (22 juin au 22 juillet): Votre réveillon du Nouvel An s'annonce animé et riche en émotions. Il suffira de ne pas laisser un complexe de culpabilité miner votre paix d'esprit. Admettez le principe selon lequel on ne peut pas vous tenir responsable des sentiments et des réactions d'autrui. Si vous évitez les cachotteries, personne ne posera de jugement condamnant vos choix et vos décisions.

Lion (23 juillet au 22 août): L'influence des quatre planètes en Sagittaire vous rend particulièrement charismatique en cette veille du Jour de l'An. Si vous avez envie de vous rapprocher de certaines personnes ou de vous introduire dans un nouveau cercle, n'hésitez pas à faire les premiers pas. Toutefois, n'agissez pas à l'encontre de vos principes pour vous mériter la sympathie d'autrui.

Vierge (23 août au 22 septembre): La Lune en Vierge devrait vous offrir de belles surprises en cette veille du Jour de l'An. Vos échanges promettent d'être cordiaux et animés. Quelqu'un pourrait suggérer un changement de programme à la dernière minute. N'acceptez rien sans consulter toutes les autres personnes qui pourraient être affectées par votre décision.

Balance (23 septembre au 23 octobre): La tâche d'alléger une situation risque de vous incomber en cette veille du Jour de l'An. D'ailleurs, personne ne sait détendre l'atmosphère mieux que vous. Somme toute, vos efforts de médiation seront en mesure de rassembler des individus aux vues divergentes et aux intérêts opposés. Les gens qui vous entourent termineront définitivement l'année en beauté!

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): C'est vous qui rayonnerez au coeur de la fête! Votre personnalité énigmatique est susceptible d'en intriguer plusieurs en cette veille du Jour de l'An. Préparez-vous à bien vous amuser... mais essayez de ne pas le faire aux dépens des autres. Faites preuve d'indulgence à l'endroit de quiconque succombera à votre charme.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Un événement social risque de vous amuser follement en cette veille du Jour de l'An. Toutefois, l'influence d'une Lune au carré de votre Signe (Vierge) peut vous inciter à faire des excès. Vous n'avez pas besoin d'exagérer pour recevoir de l'attention. Quelqu'un pourrait même vous présenter une personne avec laquelle vous avez beaucoup d'affinités.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Les aspects planétaires vous réservent une veille du Jour de l'An palpitante et électrisante. Certaines personnes de votre entourage pourraient être particulièrement animées et excitées. Vous devrez probablement les surveiller afin de les empêcher de faire des bêtises, mais assurez-vous que cela ne nuise pas à votre propre plaisir.

Verseau (20 janvier au 18 février): Ne permettez pas à quelqu'un d'autre de vous ralentir dans votre élan ou de vous imposer un programme qui ne vous intéresse pas en cette veille du Jour de l'An. Choisissez votre compagnie en fonction du genre de célébration que vous envisagez. En faisant cela, vous devriez terminer l'année le sourire aux lèvres.

Poissons (19 février au 20 mars): La visite de la Lune dans votre Signe opposé (Vierge) aura pour effet de vous stimuler ou vous exciter. Certes, vos activités sociales ne seront pas monotones. Cette veille de Jour de l'An semble parfaitement indiquée pour les loisirs et pour le divertissement. En amour, l'autre souhaite entendre ce que vous hésitez à dire. N'ayez pas peur d'ouvrir votre coeur.

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

1 Garde-corps - Défense contre les aéronefs.
2 Interjection pour prévenir d'un danger - Étendue d'eau.
3 Pris d'un intérêt passionné pour - Cercle restreint de personnes animées par des idées communes.
4 Marmite basse - Impayées.
5 Ancienne armée - Recueille ça et là des éléments épars.
6 Inflorescence - Groupe d'atomes - Symbole chimique.
7 Interjection - Ce qui constitue un profit.
8 Plutôt petits et de forte carrure - Séparé des autres.
9 Chef d'orchestre - Partie d'une flûte.
10 Dieu de l'ancienne Égypte - Qui mène une vie ordonnée.
11 Article - Parasite intestinal - Arrose Florence.
12 Élimées - Région désertique - Plutonium.

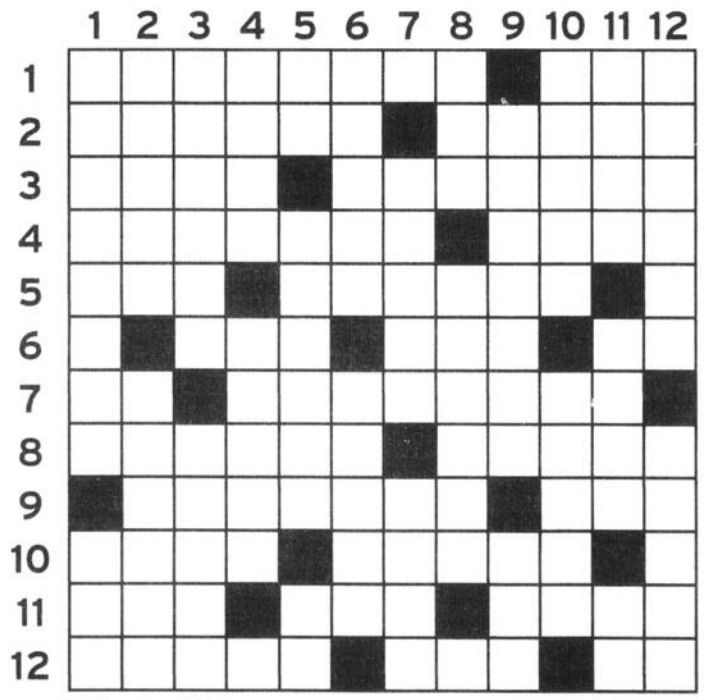

31 décembre 2004 — MC1063

VERTICALEMENT

1 Aimer à l'excès - Aluminium.
2 Risques - Tiges allongées terminées par une fleur.
3 Présente les qualités requises pour - Pose ses lèvres sur.
4 Naturel - Blafards.
5 Astate - Arcs brisés gothiques - Versus.
6 Mouvement en arrière - Planète.
7 Métal très malléable - Inaccoutumé.
8 Officier de Louis XV - Concept.
9 Petite serrure mobile - Fait rigoler.
10 Désappointés - Croire facilement.
11 Partie interne d'un navire - Crie comme un mouton - Neptunium.
12 Fait partie du gros bétail - Va avec une vis.

Solution du nº 1062

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	F	I	D	E	■	A	C	N	E
2	E	T	A	B	L	I	■	A	V	O	I	R
3	D	A	L	I	■	R	E	G	E	N	C	E
4	A	L	E	■	O	E	T	A	■	N	E	S
5	N	E	U	F	S	■	A	T	H	E	E	■
6	T	■	R	A	S	E	■	E	U	X	■	C
7	E	L	■	I	U	L	E	■	M	E	M	O
8	■	A	R	T	■	A	U	N	E	■	I	M
9	B	R	A	S	S	E	■	E	R	N	E	E
10	L	E	T	■	O	I	N	T	■	O	N	T
11	O	■	A	B	U	S	E	■	F	I	N	E
12	C	A	S	E	E	■	F	O	I	R	E	S

Dolbeau-Mistassini

Calendrier virtuel pour contrer l'ennui

DOLBEAU-MISTASSINI (MCP) – La population dolmissoise dispose désormais d'un outil virtuel pour contrer les allégations négatives liées aux phrases du type : «Y'a rien à faire» ou «Je ne sais pas qu'est-ce qu'on pourrait faire?».

En effet, le nouveau site internet de la ville de Dolbeau-Mistassini intègre dans l'une de ses pages, un véritable lieu de découvertes. Un calendrier virtuel expose toute la gamme d'activités, de fêtes, d'événements, de sites et attraits présents sur le territoire municipal.

Gestion Arpidôme, le service des loisirs de la ville dolmissoise, a saisi l'opportunité en intégrant au premier site municipal, un calendrier électronique des événements afin d'informer la population des activités présentes et futures et aider la planification de loisirs des organismes du centre et de la périphérie.

PARENT
MARIE-CLAUDE
mparent@lequotidien.com

«Depuis plusieurs années, les organismes du secteur et la population communiquent avec nous pour s'informer des dates des divers événements. Durant les années 1990, nous avions instauré un calendrier des événements. Le format papier ne permet toutefois pas d'y ajouter les activités qu'y s'ajoutent en cours d'année, il devenait donc rapidement incomplet. Nous avons donc laissé tomber cette formule», explique le directeur de Gestion Arpidôme, Claude Godbout.

L'avènement de l'internet permet à présent de profiter d'une rubrique virtuelle mise à la disposition de quiconque désire connaître ou faire connaître les dates des événements à venir.

Le service des loisirs démontre également une ouverture concernant l'affichage d'activités se tenant à l'extérieur du périmètre de Dolbeau-Mistassini.

«Nous croyons que cet outil s'avérera fort utile, car il permettra d'éviter les dédoublements d'activités à une même date.

Par le passé, les organisateurs de festivals, de 5 à 7, de soirées ou tout autre événement ne pouvaient connaître la liste des autres événements à venir lors de leur planification. À présent, ils pourront s'arrimer au calendrier.

Nous ne sommes pas fermés à l'idée d'afficher les activités qui se déroule dans les municipalités avoisinant la ville de Dolbeau-Mistassini», souligne Claude Godbout en soulignant que le calendrier sera mis à jour le mardi de chaque semaine.

Diane O.Gilbert
(Photo Steeve Tremblay)

Le travail d'agricultrice mis en valeur

par Marc St-Hilaire

ALMA (MSH) – Les agricultrices de la région ont reçu une subvention de près de 10 000 $ pour la réalisation d'une activité visant à promouvoir leur rôle au sein du monde agricole.

C'est par le biais de divers programmes de promotion de la femme que la ministre de Patrimoine Canada, Liza Frulla, a accordé cette somme au syndicat régional des agricultrices. Selon la présidente de l'organisation, Diane O. Gilbert, le gouvernement fédéral vient ainsi appuyer le travail de son syndicat en matière d'égalité.

«Nous avons le mandat de prouver aux femmes et aux filles qu'elles possèdent les qualités nécessaires pour devenir des gestionnaires efficaces. Notre action vise également à augmenter la représentation féminine dans les sphères du pouvoir», signe-t-elle.

Avec la subvention, on compte offrir à toutes les agricultrices de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean la chance de suivre des formations axées sur leurs besoins spécifiques, selon l'intérêt de chacune d'elles.

«Dans une période où les décideuses et décideurs doivent travailler ensemble à établir des partenariats entre le gouvernement et les groupes oeuvrant pour l'égalité, je suis confiante quant aux résultats de cette initiative, déclare Diane O. Gilbert.

Déjà, un premier brunch de formation a eu lieu à Saint-Augustin, le 8 décembre dernier. Deux autres ateliers du genre seront offerts à Saint-Bruno et La Baie, les 18 janvier et 15 février prochains.

«Pour clore la série d'activités, nous inviterons les participantes des conseils d'administration élargis à participer à une formation sur la gouvernance stratégique, sous la supervision de Mme Monique Gagné, CAE et présidente de Société de Conseil OSBI plus», termine la porte-parole syndicale. Cette dernière rencontre se tiendra le 8 mars 2005, dans le cadre de la Journée de la femme.

FAITS DIVERS

Cathy Boudreault comparaît

ALMA (SL) Une jeune fraudeuse de 20 ans, Cathy Boudreault, originaire d'Hébertville, a comparu hier au Palais de justice d'Alma pour le vol d'un chéquier et l'émission de quatre chèques totalisant la somme de 1020 $ à partir du compte d'un ami.

Les chèques ont été encaissés entre le 1er et le 10 avril 2004. Le détenteur s'est aperçu du manège en consultant par internet son relevé de caisse Desjardins. Soupçonnant la jeune femme, il l'a confrontée et aurait obtenu une déclaration de sa part.

La victime a porté plainte et des accusations ont été portées par voie sommaire.

Cathy Boudreault a des antécédents de fraude remontant à 2003. À cette époque, elle avait bénéficié d'une probation l'enjoignant à garder la paix et avoir une bonne conduite. Elle reviendra devant la Cour du Québec le 25 janvier 2005.

Analyse psychiatrique

CHICOUTIMI (SL) - Un homme de 69 ans sans antécédent judiciaire devra être évalué pendant une période d'au plus 30 jours par un psychiatre du Pavillon Roland-Saucier afin de déterminer s'il était criminellement responsable de ses actes auprès de sa conjointe et de quatre policiers qu'il aurait menacés.

Gérard Bouchard, de la rue Lemieux à Saint-Ambroise fait face à cinq accusations de voies de fait causant des lésions, de harcèlement criminel et de menaces de mort ou de causer des lésions. Ces accusations se rapportent à trois événements qui ont eu lieu les 10, 25 et 27 décembre.

Tout aurait débuté le 10 décembre avec des voies de fait causant des lésions à la conjointe. Un deuxième épisode est survenu le jour de Noël: une forme de harcèlement à l'endroit de la même personne. Quand les policiers ont été appelés à intervenir le 27 décembre au domicile de Gérard Bouchard, ce dernier aurait résisté aux ordres de la police, ce qui aurait amené des voies de fait, des menaces et de l'entrave envers les quatre policiers. M.Bouchard n'aurait pas apprécié la présence des policiers à son domicile et aurait refusé de collaborer et de suivre leurs directives.

Un policier aurait été frappé par une chaise lancée au cours de l'échauffourée.

Advenant le cas où l'accusé est déclaré non responsable criminellement de ses gestes au moment de l'infraction, il est confié à une commission d'examen formée de juristes et de médecins qui deviennent responsables des traitements à apporter et de décider de la date de remise en liberté.

Nadeau coupable de fraudes

ALMA (SL) - Pas facile de coincer un fraudeur. Le juge Jean-Paul Aubin a estimé que la Cour du Québec avait fait preuve de suffisamment de patience avec Steeve Nadeau, reconnu coupable de fraudes depuis le...5 août 2003 et qu'il était temps que la sentence tombe après un délai de 16 mois.

Hier, l'accusé n'était pas présent devant le juge pour sa sentence et son avocat en avait perdu la trace depuis des mois. Le juge a émis un mandat d'arrestation après qu'une promesse de comparaître, des convocations et des engagements soient restés lettres mortes.

Steeve Nadeau a volé une automobile le 11 octobre 2002 et un plein d'essence quatre jours plus tard à Saint-Henri-de-Taillon; il a fraudé une somme totale de 2000 $ entre décembre 2002 et février 2003.

Nadeau est âgé de 22 ans.

Accrochages

CHICOUTIMI (FSTG) - Les policiers de la Sûreté municipale de Saguenay ont répondu hier à une dizaine d'appels concernant des accrochages survenus un peu partout sur le grand territoire de la ville. Dans l'arrondissement de La Baie notamment, une collision entre deux véhicules a fait un blessé léger. L'accident s'est produit à l'angle des rues Bagot et Des Érables au cours de l'après-midi et a nécessité le transport d'une personne à l'hôpital de l'endroit. Ailleurs dans la ville, les accrochages n'ont fait aucun blessé et n'ont pas occasionné de problème majeur de circulation.

Accident sur la 170

RIVIÈRE-ÉTERNITÉ (FSTG) - Quatre personnes ont été blessées dont deux sérieusement, tôt hier matin, sur la route 170 dans un accident impliquant deux véhicules.

Selon les informations transmises par l'agent Gaston Hébert de la Sûreté du Québec, une automobile aurait dévié de sa trajectoire en négociant un virage vers 9 heures 30. «Il semble qu'une voiture ait dérapé dans une courbe glacée. Elle a coupé la route à un autre véhicule venant en sens inverse ce qui a rendu l'impact inévitable», relate M. Hébert. Deux dames d'un certain âge ont été sérieusement blessées et ont été conduites l'une à l'hôpital de La Baie et l'autre au Complexe hospitalier de la Sagamie. Deux autres personnes n'ont subi que des blessures mineures.

Les secouristes ont employé les mâchoires de vie afin d'extirper les blessés des automobiles.

La route 170 a été fermée une dizaine de minutes à la circulation au cours de l'avant-midi, le temps de permettre aux policiers de dégager la voie.

Décès d'Artie Shaw

LOS ANGELES (AP) - Le clarinettiste Artie Shaw, dont la version de «Begin the Beguine» incarnait l'époque des Big Band, est décédé jeudi à l'âge de 94 ans, a annoncé le manager de son orchestre, Will Curtis.

L'artiste était malade depuis un certain temps déjà, a-t-il précisé, sans indiquer la cause exacte de sa mort. Artie Shaw figurait parmi les meilleurs dans les années 1930 et 1940, avec des musiciens comme Benny Goodman, Tommy Dorsey et Glenn Miller.

«Décembre» fait fureur

par François St-Gelais

LA BAIE (FSTG) - Le spectacle «Décembre» présenté au Théâtre du Palais municipal de La Baie a connu une excellente saison 2004. Selon les statistiques dévoilées hier par la direction du théâtre baieriverain, les 10 représentations de «Décembre» ont attiré 13 242 spectateurs, soit une hausse de fréquentation de 56% par rapport à l'année précédente.

Ainsi, la saison 2004 aura permis d'accroître de plus de 4700 le nombre d'amateurs ayant franchi les tourniquets. Dans un communiqué de presse remis aux médias, les membres du personnel du Théâtre du Palais municipal se réjouissent d'avoir accueilli un public varié. Plus de 2000 enfants âgés de moins de 12 ans ont assisté au spectacle et près de 800 billets de tarif étudiant ont été écoulés. La direction du Théâtre affirme de plus que plusieurs groupes organisés ont fait le voyage de l'extérieur de la région afin d'assister au spectacle «Décembre».

VENDREDI À LA TÉLÉ

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.**

31 décembre	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin express (7h00) 94325		Cinéma / SPLASH (4) avec Daryl Hannah, Tom Hanks 933141					Ricardo 14493	Téléjour-nal 41696	Cinéma / LE KID (5) avec Bruce Willis, Spencer Breslin 320493				La Loi et l'Ordre 528832		Calinours 44073	Lizzie... 23580	Têtes @ Kat 29764	Le Groulx luxe... c'est n'importe quoi! 48734	
TQS	Cinéma / ANASTA-SIA (4) (7h00) 482412		Cinéma / HARRY ET LES HENDERSON (5) avec John Lithgow, Melinda Dillon 766986			Cinéma / DE TOUTE BEAUTÉ (6) avec Minnie Driver, Joey Lauren Adams 736870				Cinéma / PERDUS À ATLANTIS (6) avec Jeff Speakman, Tim Thomerson 760702				Cinéma / DE QUOI J'ME MÊLE (4) avec Kirstie Alley, John Travolta 612832					Simpson 983306	...Journal 631431
CJPM	Salut, bonjour! (6h00) 218702		Deux filles le matin 57238		Les Saisons de Clodine 41528	Cinéma / LE CLUB DES AGENTS SECRETS (6) avec Hulk Hogan, Richard Moll 46783				Chien... 25580	Boutique TVA 346870			Cinéma / JACQUES ET LE HARICOT GÉANT (5) avec J.D. Daniels 12677			Chien... 9290	Animaux 8702	Modèles 5054	Le TVA 9054
TQc	Inuk 80561	L'Ourson Tangerine 935493		Un Père Noël nommé Dad'X 889696	Pruden-ce... 22716	Madeline 79306	Morane 70035	Cinéma / BLINKY: LE PETIT KOALA (5) Dessins animés 4507219					Lucky Luke 60509	Les Grands Documentaires 908054		Cinéma / TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (4) 783832			Soyons bêtes! 63696	
VOX			...d'hiver 8573344	Soeurs Antoniennes 6081035	Fondation 8579528	Révéla. 1296324	...des Arts 8499035	Top plus 2393122	Le Monde de l'auto 3180948		Les Amies de la chanson 6941054				Crèches... 7039967	Concert de Noël 6001899		Party de famille 7090580		

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 40257	L'union fait la force 31509	L'Écrivain public 98293	Mr. Bean 20493	Qué Calor!: la fiesta de Gildor 20238			Le Téléjournal 88615	Infoman 2004 37832		Cinéma / MOULIN ROUGE (3) avec Nicole Kidman, Ewan McGregor 19606561		
TQS	Monsieur Ripley 638344	Cinéma / LES RESCAPÉS DU PACIFIQUE avec Antonio Sabato Jr., Craig McLachlan 974948							Le Grand Journal 130412	Cinéma / Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION? (5) avec Robert Hays, Julie Hagerty 241493			
CJPM	Le TVA 18 heures 6967	Cinéma / LA PETITE PESTE 2 (5) avec Don Rickles, George Kennedy 36257			Le Spectacle: la tournée Star Académie 2004 45219		Demandes spéciales / Spéciale Jour de l'An 58783		Le TVA 8479035	Cinéma / UN MONDE FOU, FOU, FOU, FOU (4) avec Spencer Tracy, Ethel Merman (22h33) 372509			
TQc	Lucky Luke 73561	Cinéma / LE LION D'OZ (5) Dessins animés 61561			National Geographic / Poison! 70391		Cinéma / ÉLOIZE, UNE HISTOIRE DE CIRQUE. 90899			Le bonheur est... 72275	Soyons bêtes! 93509		Nat. Geographic 510352
TV5	La Cible (17h55) 99918615	Journal FR2 615528	d. 975412	Guy Bedos, adieu, je reste! 201615			Le plus grand cabaret du monde sur son 31 855615						
CANAL D	Biographies / Sylvie Lussier-Pierre Poirier 9093219		Grand Rire Bleue 9645764				Fallait y penser / Savez-vous planter des clous? 7224832		Docu-d / La Rage des airs 7234219		Autopsie 9641948		Grand Rire Bleue 4560468
RDI	Ushuaïa Nature / Les Évadés du temps 8383528		Michaëlle 4213141		Grands Reportages / Foi de rockeur 4299561		Le Téléjournal 5082073	Génération montante 8388073	Ushuaïa Nature / Territoire de la démesure 4212412		Michaëlle 6879325		Le Téléjournal 1609975
RDS	Profil 421702	Sports 30 412054	Profil 796528	Hockey / Armée rouge - Canadiens (1975) 591696					Sports 30 753948	Slamball 519986		Monde du sport... 391257	RDS Motorisé 107284
S.E.	Le Dernier Samouraï (16h40) 36151832			Trouver Nemo (19h15) 46970344			Prisonniers du temps 216967				En toute confiance 1373073		
VIE	Mariage à la carte 1505054	Maigrir aujourd. 1596306	Décore ta vie 7012290	Métamorphose 1585290	Une chance qu'on s'aime! 9089832		Guy Corneau... en toute confidence 9009696		Le sexe dans tous ses ébats 9002783		Diagnostic: inconnu 4786219		Cinéma 9450371
SERIES+	Simplement Zoé 208073		Newport Beach 660764		Amy 679412		Les Experts 666948		Sans laisser de trace 669035		En quête de preuves 652870		L'Empreinte du crime 710772
Z	Buffy contre les vampires (17h00) 322219				La Porte des étoiles 671870		Poltergeist 668306		Aux frontières de l'inexpliqué 661493		Les Chroniques du paranormal 661528		Jeremiah 712130
HISTORIA	Les Têtes Brûlées (17h00) 6280615		Sucre alors! 4620141		Made in Québec / Blue Bonnets 4606561		Les 30 journées qui ont fait le Québec 4626325		Cinéma / LA FILLE DE RYAN (2) avec Sarah Miles, Robert Mitchum 6677290				
ÉVASION	Évasion... 77325	Vert 68677	...autour du monde 35851	Carnets de plongée 57561	Le Guide des restos 51899	...gourman-dise 30306	Soif de voyage / Russie 94141		Évasion... 79493	Gilles Proulx... 88141	Destination Monde / Inde du Sud 25219		Le Top des stars 329062
CBJET	Canada Now 9899	Red Green's Hindsight is 20:20 107783		Coronation Street 9035	Royal Canadian Air Farce: Year of the Farce 61621		Just for Laughs New Year's Special 21615		The National 52073	Royal Canadian Air Farce: Year of the Farce 14290		Just for Laughs New Year's Special 5731561	
CFCF	News 72967	On Assignment 5615	Degrassi: The Next... 1306	eTalk Daily 85431	Joan of Arcadia 41073		Cinéma / FAST FOOD HIGH (5) avec Alison Pill, Gil Bellows 11832				CTV News 16899	Cinéma / HANNIBAL (4) avec Anthony Hopkins 760770	
ARTV	Victoria et Albert (15h00) 461325		Ces enfants d'ailleurs 214948		Cinéma / TENTE DE SOIRÉE (3) avec Gérard Depardieu, Michel Blanc 227412				Cinéma / LA MAIN AU COLLET (3) avec Cary Grant, Grace Kelly 500257				Viens voir... 747246
VOX	Sécurité-feu Noël 4808580		Spectacle de Noël 5861580				L'art de recevoir 8401870		Party de famille 2394851			Fondation Mgr Bouchard 3151073	Les Commu-niqués 8067130

SAMEDI À LA TÉLÉ

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.**

1 janvier	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	...seul en hiver 25555	Cinéma / BABAR, ROI DES ÉLÉPHANTS (5) 437555			Concert pour un jour de paix 778449			Cadeau... 77371	Téléjour-nal 28642	Cinéma / BENJI LA MALICE (4) avec Red Steagall, Frank Inn 994371				Cinéma / POULETS EN FUITE (3) 1838517			Cinéma / LA ROUTE D'ELDORADO (4) Dessins animés (16h10) 12021492		
TQS	Vision... (7h30) 590246	Les Bolés 972739	Aventu-res 956791	Automa-nia 698265	RPM 938420		Pub 246913			Cinéma / DOCTEUR JIVAGO (4) avec Hans Matheson, Keira Knightley 728517								...mijote? 375642	...Journal 321410	
CJPM	Cinéma (7h00) 55913	Cinéma / DEUX CHIOTS EN DANGER (5) 86246			Tonus 91994	...marché 46468	Fleurs et... 94468	...du vin 95197	Animaux 20420	Via TVA 53246	Pub 36555	Boutique TVA 966062		Pub 55739			Cinéma / BEETHOVEN (6) avec Charles Grodin, Bonnie Hunt 9246			
TQc	Sinbad 508517		Bob le bricoleur 19081		Lucky Luke 20062	Pruden-ce... 68246	Madeline 30826	Morane 31555	Cinéma / VINCENT ET MOI (4) avec Nina Petronzio, Christopher Forrest 40826				Lucky Luke 46772	National Geographic / Supercroco 346604	Cinéma / LE LION D'OZ (5) Dessins animés 889994			La Belle et la Bête 56159		
VOX			Hatha Yoga 8004468		Spectacle de Noël 1213352				Fondation 2943246	L'art de recevoir 6720517		Évangéli. 6729888	Les Amies de la chanson 7518130		Les Communiqués 9190178		Parole et Vie 3709420		Sécurité-feu 5285265	

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 3679325	Cinéma / LES VISITEURS (4) avec Christian Clavier, Jean Reno 694994					Infoman 2004 96994		Le Téléjournal 29371	Cinéma / À L'OMBRE DE SHAWSHANK (4) avec Tim Robbins, Morgan Freeman 66741604			
TQS	Monsieur Ripley 571933	Cinéma / TOBBY LE JOUEUR ÉTOILE (5) avec Kevin Zegers, Michael Jeter 137710				Cinéma / MVP: MON VAILLANT PRIMATE (6) avec Kevin Zegers, Jamie Renée Smith 869807				Le Grand Journal 953604	Cinéma / Y-A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION? (6) avec Robert Hays 301468		
CJPM	Le TVA 18 heures 8246	Demandes spéciales / Spéciale Jour de l'An 927913	Cinéma / LE GARDE DU CORPS (5) avec Kevin Costner, Whitney Houston 221536						Le violon qui chante - Monsieur Pointu 41307		Le TVA / Loteries 86449	Cinéma / LE MAGICIEN D'OZ (2) avec Judy Garland (23h28) 6628284	
TQc	Lucky Luke 18569	Cinéma / L'ENFANT QUI VOULAIT ÊTRE UN OURS (3) Dessins animés 99739		Cinéma / DAVID COPPERFIELD (3) avec D. Radcliffe, C. McMenamin (1/2) 4216517		Cinéma / LE ROI DANSE (4) avec Benoît Magimel, Boris Terral (21h35) 65655220						Arts et Spectacles / Petite Vallée pour une chanson (23h37) 24876536	
TV5	...gourmande (17h30) 228536	Journal FR2 702807	Portrait de famille 777820	Quels cirques! 791791	Bon anniversaire Olympia 910246					TV5 Le Journal 791826	Passepart 331468	Cinéma / PREMIER DE CORDÉE avec Frédéric Gorny 472555	
CANAL D	Biographies / Jean Besré 4325888		Grand Rire Bleue / Les Drôles de galas 1953536				La Corporation / Des symptômes inquiétants 9401826			Juste pour rire 8196401	Autopsie 1942420		Sans détour 7280821
RDI	Présentation spéciale des Fêtes avec Marie-Claude Lavallée 3720623		Le Journal RDI 8985791	...RDI en direct 1350246	Enjeux 8473265		Le Téléjournal 4754352	...RDI en direct 3732468	Grands Reportages / Restera, restera pas? 8463888		Grands Reportages / À la conquête du lac St-Jean 7735604		Le Téléjournal 1676647
RDS	Hockey / Championnat du monde junior: quarts de finale (15h30) 632536		Sports 30 801178	Les hommes forts canadiens 711064		Hockey / Championnat du monde junior: quarts de finale 364623					Sports 30 162826	Danse sportive 894333	
S.E.	Sacré Boulot (17h30) 6461555			L'Agent Cody Banks (19h15) 85175284			3-2-1 Action 8128913	Les 50 premiers rendez-vous (21h05) 39622913			La Cabine (22h45) 15515772		Exposé (00h10) 8529111
VIE	Diagnostic: inconnu 6736178	Décore ta vie 2757623	Métamor-phose 1370604	Oui, je le veux! 2766371	Quand passe la cigogne 2752178		Guy Corneau... en toute confidence 4311265		Cinéma / FRENCH LOVE (5) avec Karen Allen, Thierry Lhermitte 6908062				Cinéma 9427043
SERIES+	Simplement Zoé 769888		Newport Beach 430739		Amy 416159		Les Experts 429623		Sans laisser de trace 422710		En quête de preuve 128517		L'Empreinte du crime 666956
Z	Cour à "Scrap" 761246		Métal hurlant 432197		Dead Zone 418517		Tru Calling 421081		Alias 431468		Poltergeist 120975		Au-delà du réel 668314
HISTORIA	Les Têtes Brûlées (17h00) 1427468		Sucre alors! 3474826		Made in Québec / Canadiens de Montréal 3450246		30 journées / Crise d'octobre 3463710		Cinéma / LE DOCTEUR JIVAGO (2) avec Omar Sharif, Julie Christie 9197333				
ÉVASION	Vidéo Guide / Brésil 72975		Vins du monde / La Californie 36536		Balade en taxi à 100$ 42994	Cap sur la France 21401	Inspiration 25420		Pilot Guides / État du Golfe persique 35807		Airport 97159	Repères 18826	Vidéo Guide 615840
CBJET	Saturday Report 2420	The Red Green Show 3772	Cinéma / ATLANTIS: MILO'S RETURN (6) Dessins animés 71604				Cinéma / PEARL HARBOR (5) avec Ben Affleck, Josh Hartnett 608130						
CFCF	On Assignment 56333		Balance - Television for Living Well 58772		Canadian Idol Finale 78536				The Eleventh Hour 80371		CTV News 33975	Entertainment Spotlight 6992555	CSI (00h05) 57739956
ARTV	Silence, on court! 417352		Moi et l'autre 472438	Pour l'amour du country 700449	Viens voir les comédiens / Dominique Michel 844611		Thema: Tati 973997		Thema: Tati 8726642	Cinéma / JOUR DE FÊTE (3) avec Guy Decomble (22h40) 50917352			Cinéma 73648840
VOX	Sécurité-feu Noël (17h30) 5285265	Les Soeurs Antoniennes 100 ans 3078913		Party de famille 1372062			Musique urbaine avec Vibe plus 1651246		BoxeRock 8085333		Fondation Mgr Bouchard 2738807	Village de la sécurité 9198975	Les Commu-niqués 80[illegible]4802

Productions cinématographiques

Québec relève les crédits d'impôt

MONTRÉAL (PC) — Le gouvernement du Québec majore les crédits d'impôt pour les productions cinématographiques étrangères, en invoquant l'urgence d'agir après la récente décision de l'Ontario d'augmenter ses crédits pour accroître le nombre de tournages étrangers dans cette province.

Le ministre québécois des Finances, Yves Séguin, a fait savoir jeudi que le crédit d'impôt pour les services de productions cinématographiques étrangères passe de 11 à 20 pour cent, ce qui devrait coûter au gouvernement quelque 5 millions $ supplémentaires. Le crédit pour les productions locales demeure inchangé, à 30 pour cent.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement ontarien avait annoncé qu'il faisait passer de 11 à 18 pour cent le crédit d'impôt pour les productions étrangères, et de 20 à 30 pour cent celui pour les productions canadiennes.

L'industrie québécoise du cinéma s'était aussitôt mobilisée pour demander au gouvernement d'agir prestement. Son appel a été entendu.

Selon Isabelle Melançon, attachée de presse de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, neuf projets de productions étrangères risquaient d'échapper au Québec en raison de ce désavantage concurrentiel par rapport à l'Ontario, dont deux qui doivent faire l'objet d'une décision d'ici la mi-janvier.

«Il fallait être vigilant et réagir le plus rapidement possible. C'est ce que nous avons fait», a déclaré Mme Melançon.

Dans un communiqué, le ministre Séguin a pour sa part affirmé que «cette intervention rapide démontre la volonté ferme du gouvernement de maintenir la position du Québec en tant que lieu privilégié par les producteurs étrangers».

Le commissaire au Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal, Daniel Bissonnette, s'est pour sa part dit «agréablement surpris» par l'annonce du ministère des Finances, qui dépasse même ses attentes.

À son avis, le gouvernement du Québec vient de faire la preuve qu'«il a une bonne compréhension des enjeux» dans ce dossier.

«J'aurais pensé que dans le meilleur des cas le ministre des Finances aurait égalé ce qui se fait en Ontario, a dit M. Bissonnette. Pourquoi en a-t-il fait un peu plus? Je ne le sais pas.»

M. Bissonnette croit que la récente décision du gouvernement ontarien de majorer ses crédits d'impôt est venue rompre l'équilibre qui existait depuis plusieurs années entre les trois principaux centres cinématographiques au pays, soit Montréal, Toronto et Vancouver. Il estime maintenant que l'Ontario pourrait réagir à la décision du Québec en portant à 20 pour cent son crédit pour les productions étrangères, alors que la Colombie-Britannique devrait elle aussi procéder à des ajustements.

«La Colombie-Britannique jouit toutefois d'un avantage particulier en raison de sa position géographique sur la côte Ouest et à proximité de Los Angeles, ce qui lui assurera toujours un certain volume», a dit M. Bissonnette.

À son avis, les grands centres cinématographiques canadiens n'ont pas intérêt à se lancer dans une surenchère et ils devraient «normaliser leurs crédits d'impôt pour être compétitifs au niveau international».

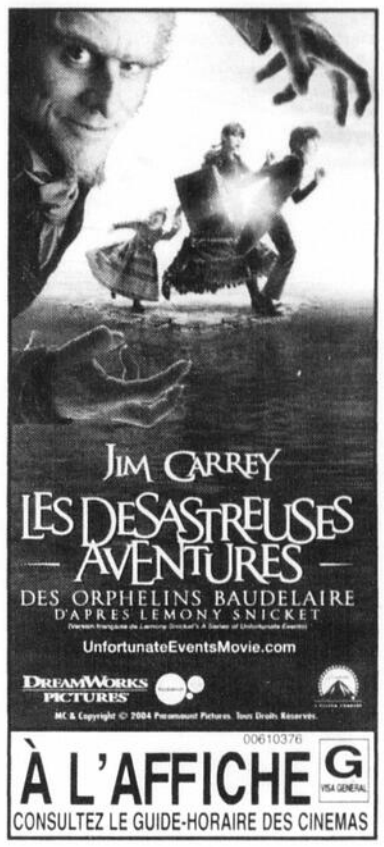

DIMANCHE À LA TÉLÉ

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.**

2 janvier	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h30
CKTV	Arthur 62918	Cinéma / LES CALINOURS AU ROYAUME DES RIGOLOS (5) 343111			Le Jour du Seigneur 34260		Mon ange 54024		Téléjournal 65005	La Semaine verte 867260		Second... 80802	Cinéma / LA VIE EST BELLE (3) avec Nicoletta Braschi 65956				Adrénaline 72111		
TQS	Évangéli. 693227	Pub 826821		Les Bolés 305550	RPM 820444		Y'a plein d'soleil 840208		La Revanche de la reine des neiges 575482			Cinéma / PERDUS DANS L'ESPACE (5) avec Gary Oldman, William Hurt 485579					Les Quilles à TQS 167227	Bête... 628753	...Journal 346647
CJPM	Cinéma (7h00) 53604	Cinéma / PETIT PIED: LE GRAND GEL (5) 65685			Cinéma / GIGI (3) avec Leslie Caron, Maurice Chevalier 473531					Évangéli. 83173	Pub 55376	Boutique TVA 896208		Pub 9918	Pub 36376		Cinéma / BEETHOVEN II (6) avec Charles Grodin, Bonnie Hunt 8937		
TQc	Cinéma / PIN-PON, LE FILM (5) avec Yves Soutière 487555		Bob le bricoleur 954260		Prudence... 21647	Charlie... 77289	Morane 78918	Cinéma / JIMMY GRIMBLE (5) avec Lewis McKenzie, Robert Carlyle 56717			Lucky Luke 20734	National Geographic 252260		Cinéma / ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (4) 795550		Soyons bêtes! 23821		
VOX		Communi. 2923482	Chefs... 1260260	Soeurs Antoniennes 6433918		Paroles et Vie 6446482		Le Monde de l'auto 8051376		Les Amies de la chanson 8055395		Fondation 1507463	Doc Lapointe 2718043		Communiqués 2797550		Soeurs... 6357956	...Rivest 4713227

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 94821	Découverte 813395		Et Dieu créa... Laflaque 14685	Tout le monde en parle / Les Meilleurs Moments 57937				Le Téléjournal 66734	Pleins Feux / Cirque du Soleil - Varekai 664376			
TQS	Soir de fête avec Isabelle Boulay / Johnny Hallyday, Henri Salvador 218685			Cinéma / FORREST GUMP (3) avec Tom Hanks, Robin Wright 362314						Le Grand Journal 673463	Automania 168956	Cinéma / 200 CIGARETTES (5) avec Paul Rudd 298821	
CJPM	Le TVA 18 heures 7537	L'École des fans / Garou, Marie-Chantal Toupin 824821		Le Spectacle: la tournée Star Académie 2004 550734			Cinéma / BRILLANTINE (5) avec John Travolta, Olivia Newton-John 888314					Le TVA 12173	Cinéma (23h57) 5168579
TQc	Lucky Luke 65395	Cinéma / LES DALTON EN CAVALE (5) Dessins animés 45840			Cinéma / DAVID COPPERFIELD (3) avec D. Radcliffe, C. McMenamin (2/2) 4292937			Cinéma / PAIN, TULIPES ET COMÉDIE (4) avec Licia Maglietta, Bruno Ganz (21h41) 2083937				Cinéma / ARIZONA JUNIOR (3) (23h40) 99527289	
TV5	Passepart 234463	Journal FR2 258043	Vivement dimanche / Bixente Lizarazu 201598			Écrans du monde 504043		Festival du rire de Montreux: drôle de music-hall 939734			TV5 Le Journal 769901	Conversations privées 917647	
CANAL D	Biographies / Michel Côté 4385260		Grand Rire Bleue / Les Drôles de galas 1920208			La Corporation / Planète inc 9478598			Juste pour rire 8163173	Autopsie 1919192			Réchauffement 8006628
RDI	Second Regard 1330482	Le Téléjournal 1321734	Le Journal RDI 8952463	La Part des choses 1327918	Ushuaïa Nature 8440937		Le Téléjournal 4721024	La Part des choses 3792840	Les bébés miracles ont grandi - Grands Reportages 8423260		Diana: une conspiration? - Grands Reportages 7702376		Le Téléjournal 1643319
RDS	Hockey / Championnat du monde junior: demi-finales (19h30) 555482		Sports 30 700444	Monde du sport... 454753	Hors-jeu 719192	Hockey / Championnat du monde junior: demi-finales 287579					Sports 30 273014	Hockey / Championnat du monde junior: demi-finales 261531	
S.E.	L'Éloge... (16h40) 92236937	Pokémon 6: Jirachi le génie des voeux (18h35) 47741482			La Grande Séduction 6057753				Le Défi des vagues (21h55) 2545208			Terminator 3: la guerre des machines (23h25) 65189442	
VIE	Quand la vie est un combat 6796550		Décore ta vie 2724395	Métamorphose 1347376	Présentation spéciale / Ni rose, ni bleu 4379289				Une chance qu'on s'aime! 4381024		Dre Nadia... 6996227	Le Grand Ménage 5898173	Cinéma 9494715
SERIES+	Simplement Zoé 675444		Newport Beach 346395		Amy 355043		Les Experts 342579		Sans laisser de trace 345666		En quête de preuve 279983		L'Empreinte du crime 556574
Z	Monstres mécaniques 677802		Cour à "Scrap" 348753		Métal hurlant 324173		Tru Calling 266192						...du paranormal 558932
HISTORIA	Les Têtes Brûlées (17h00) 1487840		Sucre alors! / Fêtes sucrées 3441598		Made in Québec / Carnaval de Québec 3427918		30 journées / Assurance-maladie 3430482		Cinéma / L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ (3) avec Clint Eastwood, Patrick McGoohan 2042376				
ÉVASION	Itinéraires de rêve / Atlantic City 35376		Asslama 68032	Cap sur l'Espagne 27173	Le Guide des restos 15840	La détente est dans le spa 18537	Le Top des stars 71043	Gilles Proulx... 30821	Pilot Guides / Meilleurs Sites de plongée 81918		Documentaires européens 43753		Itinéraires de rêves 538796
CBJET	Cinéma / SNOW DOGS (5) avec Cuba Gooding Jr. (17h00) 41260		Marketplace 6314	Venture (19h27) 66438956	Cinéma / MY BIG FAT GREEK WEDDING (4) avec Nia Vardalos, John Corbett 22647				Sunday Night 34482		Mary Walsh: Open Book 95604	Canadian Reflections 83647	Sports Late Night 477135
CFCF	News 8043	Entertainment Spotlight 9395	Law & Order: Criminal Intent 28463		Cold Case 37111		Cinéma / LIVES OF THE SAINTS avec Sophia Loren, Fabrizio Filippo (1/2) 47598				CTV News 37686	News 5332444	Ebert & Roeper (00h05) 8925086
ARTV	Relais... 236821	Relais... 227173	Ces enfants d'ailleurs 770840		Portraits: Harrington à rebours 756260		Thema: Louis de Funès 9605802		Cinéma / LA ZIZANIE (5) avec Louis de Funès, Annie Girardot (22h35) 10468869				
VOX	L'Inauguration du ministère de Mgr Rivest (17h30) 4713227				Spectacle de Noël 1642598				BoxeRock 8052005		Sécurité-feu Noël 6434647		Les Communiqués 8001574

Retrait des drapeaux canadiens

Terre-Neuve revient sur sa décision

HAPPY VALLEY-GOOSE BAY, T.-N. (PC) — Une protestation élevée par un juge de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador a incité le premier ministre de la province, Danny Williams, à revenir sur sa décision de retirer tous les drapeaux canadiens flottant sur les édifices provinciaux.

M. Williams a annoncé mercredi que l'unifolié pouvait à nouveau être hissé sur les tribunaux, des juges ayant fait part de leurs préoccupations quant à la question de l'impartialité.

La semaine dernière, le premier ministre avait ordonné le retrait de tous les drapeaux canadiens flottant sur les édifices provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador afin de protester contre l'allure des négociations avec Ottawa sur les revenus des ressources extracôtières.

Mercredi, le juge Robert Fowler a suspendu un unifolié dans son bureau de Happy Valley-Goose Bay, après que fut donné l'ordre de retirer les drapeaux flottant à l'extérieur de l'édifice.

Son geste a été suivi d'une lettre du juge en chef Derek Green au ministre de la Justice de la province, Tom Marshall, dans laquelle M. Green se disait préoccupé par la situation.

À la fin de la journée, le gouvernement provincial avait changé d'idée.

Le premier ministre Williams avait craché son venin contre le gouvernement fédéral, jeudi dernier, un jour après avoir rompu les négociations entreprises avec Ottawa dans le but de s'entendre au sujet des revenus extracôtiers.

« UNE OEUVRE MAGISTRALE ! »
- Christiane Laforge, Le Quotidien
NOUVELLE — FRANCE
QUAND L'AMOUR SURVIT À L'HISTOIRE
www.filmnouvellefrance.com
QUOTIDIEN TQS CHRISTAL FILMS
À L'AFFICHE ! CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI ✓
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS
00610145

VIVAFILM VOUS OFFRE LA MAGIE DU CINÉMA POUR LE TEMPS DES FÊTES!
«LE MEILLEUR FILM DE 2004 PRÉCIPITEZ-VOUS POUR LE VOIR!»
René-Homier Roy, C'est bien meilleur le matin, SRC
Le Journal de Montréal ★★★★
The Gazette ★★★★
SRC ★★★★
La Tribune ★★★★
ALYS ROBI
PASCALE BUSSIÈRES dans le rôle d'ALYS ROBI
MA VIE EN CINÉMASCOPE
un film de DENISE FILIATRAULT produit par DENISE ROBERT DANIEL LOUIS
PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE ! CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI ✓
CINÉ-ENTREPRISE JONQUIÈRE ✓ | COMPLEXE J. GAGNON ALMA ✓ | CINÉMA CHAPLIN DOLBEAU ✓ | CINÉMA CHAPLIN ROBERVAL ✓ SON DIGITAL
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL
LA CHASSE ULTIME EST OUVERTE.
WESLEY SNIPES BLADE III LA TRINITÉ
JESSICA BIEL RYAN REYNOLDS
Version française de BLADE: TRINITY
www.bladetrinity.com
00610141
13 ANS + À L'AFFICHE ! VERSION FRANÇAISE CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI ✓ CINÉMA CHAPLIN ROBERVAL ✓ SON DIGITAL
www.allianceatlantisvivafilm.com

«UN TOURNANT EXPLOSIF!» Los Angeles Times
LE VOL DU PHÉNIX
version française de «FLIGHT OF THE PHOENIX»
CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS OU VISITEZ LE WWW.ENPRIMEUR.CA
00610144

« Une AGRÉABLE SURPRISE ! J'y ai bien ri ! C'est ORIGINAL, bien ficelé et ROY DUPUIS y est SPECTACULAIREMENT BEAU ! »
- Isabelle Guilbeault, *SRC-CBV FM*
« Un **HUMOUR SUBTIL** et **ORIGINAL** ! Une comédie **À VOIR** ! »
- Émilie Bolduc, *Énergie*
« Une belle **COMÉDIE DIVERTISSANTE** ! »
- Josée Bourassa, *Radio-Canada*
« Une **COMÉDIE** légère et sans prétention qui **SE LAISSE REGARDER AVEC GRAND PLAISIR** ! »
- Denise Martel, *Journal de Québec*
« Vraiment ! **UN DIVERTISSEMENT !** »
- Catherine Vachon, *Salut Bonjour - TVA*
C'EST PAS moi C'EST l'autre
Roy Dupuis Anémone Lucie Laurier
Michel Muller Luck Mervil
6'0" 3'6" 3'0"
Un film de ALAIN ZALOUM
www.equinoxefilms.com
À L'AFFICHE ! CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI ✓ SON DIGITAL EQUINOXE FILMS
00610454

IL Y A SUR TERRE PLUS DE 7 MILLIARDS D'APPAREILS D'ENREGISTREMENT AUDIO ET VIDÉO. CHACUN D'EUX EST UN PORTAIL.
MICHAEL KEATON
INTERFÉRENCES
Version française de *White Noise*
LES MORTS ESSAIENT DE COMMUNIQUER AVEC VOUS.
À L'AFFICHE DÈS LE 7 JANVIER!
13 ANS + Gold Circle BRIGHTLIGHT
INTERFÉRENCES - LE CONCOURS!!!
VOICI DEUX FAÇONS DE GAGNER DE FABULEUX PRIX!!!
Dès le 8 décembre 2004, envoyez le message texte WHITE au 34567 (FILMS) sur votre téléphone cellulaire pour courir la chance de gagner un des 30 téléphones cellulaires gracieuseté de Nokia.
Voyez INTERFÉRENCES, le film dès le 7 janvier 2005 pour courir la chance de gagner le grand prix, un Scooter Vespa, courtoisie de Scooters on Front à Toronto! Le gagnant du grand prix sera annoncé en direct à l'émission Etalk Daily le 17 janvier 2005.
Visitez pour obtenir les détails et règlements du concours ou pour un formulaire d'adhésion sans achat requis.
GRAND PRIX!
00610142

HORAIRE DU 31 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER
LE NOUVEAU CINÉMA
COMPLEXE J. GAGNON ALMA
1000, BOUL. DES CASCADES OUEST 662-FILM
L'AUTRE BELLE-FAMILLE (G déc. aux jeunes enfants)
Ven.: 13h00 - 15h25 Sam.: 19h00 - 21h25
Dim., lun.: 13h00 - 15h25 - 19h00 - 21h25
Mar., mer., jeu.: 19h00 - 21h25
L'AVIATEUR (G déconseillé aux jeunes enfants)
Sam.: 19h30
Dim., lun.: 15h25 - 19h30 Mar., mer., jeu.: 19h30
NOËL AVEC LES KRANK (G)
Ven., dim., lun.: 11h00
BORÉAL EXPRESS (G)
Ven., dim., lun.: 11h00
MA VIE EN CINÉMASCOPE (G déc. aux j. enfants)
Ven.: 14h30 Sam.: 19h30 - 21h30
Dim., lun.: 14h30 - 16h30 - 19h30 - 21h30
Mar., mer., jeu.: 19h30 - 21h30
LES DÉSASTREUSES AVENTURES DES ORPHELINS BEAUDELAIRE DE LEMONY SNICKET (G)
Ven.:11h00 -13h00 -15h25 Sam.:19h00 - 21h25
Dim., lun.: 11h00 - 13h00 - 15h25 - 19h00 - 21h25
Mar., mer., jeu.: 19h00 - 21h25
LE RETOUR DE DANNY OCÉAN (G)
Ven., dim., lun.: 12h50
BOB L'ÉPONGE: LE FILM (G)
Ven., dim., lun.: 11h00 - 12h45
00610146

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
Le Cadeau Idéal!
LES CERTIFICATS-CADEAUX
LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
CINÉMAS A ODYSSÉE
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi
INFO-HORAIRE: 543-0055
semaine du 31 déc. au 6 jan.'05
C'EST PAS MOI C'EST L'AUTRE (G)
ven 15:00-17:00
sam au jeu 15:00-17:00-19:00
DÉSASTREUSES AVENTURES DES ORPHELINS BEAUDELAIRE (G+DJE)
ven 13:25-15:55
sam au jeu 13:25-15:55-19:00-21:25
LE VOL DU PHÉNIX (G+DJE)
ven 13:20-16:20
sam au jeu 13:20-16:20-19:15-21:35
L'AVIATEUR (G+DJE)
ven 13:00 sam au jeu 13:00-16:30-20:00
NOUVELLE FRANCE (G+DJE)
sam au jeu 21:00
MA VIE EN CINÉMASCOPE (G+DJE)
ven 13:00-15:00-17:00
sam au jeu 13:00-15:00-17:00-19:30-21:40
L'AUTRE BELLE-FAMILLE (G+DJE)
ven 13:20-16:20
sam au jeu 13:20-16:20-19:15-21:35
SPANGLISH: J'EN PERDS MON LATIN (G)
ven 13:30-16:10
sam au jeu 13:30-16:10-18:45-21:20
LE RETOUR DE DANNY OCEAN (G)
Tous les jours 16:55
BLADE III: LA TRINITÉ (13+VIO.HOR)
sam au jeu 19:25-21:45
BOB L'ÉPONGE (G)
Tous les jours 15:00
LES INCROYABLE (G) Tous les jours 12:30
BORÉAL EXPRESS (G)
Tous les jours 12:30
JONQUIÈRE
2445 St-Dominique
MA VIE EN CINÉMASCOPE (G+DJE)
ven 13:00-15:10-17:10
sam au mer 13:00-15:10-17:10-19:05-21:15
jeu 19:05-21:15
DÉSASTREUSES AVENTURES DES ORPHELINS BEAUDELAIRE (G)
ven 12:30-15:00-17:20
sam au mer 12:30-15:00-17:20-19:30-21:50
jeu 19:30-21:50
00610148

LE RYTHME DES AFFAIRES

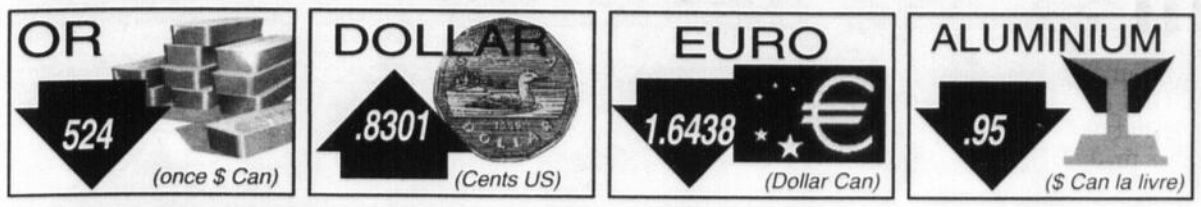

Principaux indices

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	513.56 $	2.47 $	23510000
S&P/TSX 300	9264.40 $	35.32 $	44260000
CDNX	1795.91 $	10.49 $	27063000
DOW JONES	10800.30 $	-28.89 $	145184000
NASDAQ/USA	2178.34 $	1.34 $	0
NASDAQ/Canada	538.97 $	-1.17 $	0

Titres vedettes à Toronto

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Abitibi-Consolidated	A	8.30 $	8.20 $	8.28 $	0.02 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	35.89 $	35.40 $	35.40 $	-0.15 $
Alcan Incorporated	AL	59.17 $	58.40 $	58.68 $	-0.23 $
Aliant Inc.	AIT	27.55 $	26.95 $	27.28 $	0.03 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.SV.B	36.20 $	35.25 $	35.40 $	-0.30 $
Amisk	AS.A	0.00 $	0.00 $	0.80 $	0.00 $
Arc Energie	AET.UN	17.98 $	17.75 $	17.87 $	0.12 $
Bank of Montreal	BMO	57.85 $	57.26 $	57.83 $	0.45 $
Bank of Nova Scotia	BNS	41.20 $	40.60 $	41.20 $	0.36 $
Barrick Gold Corp	ABX	29.24 $	28.60 $	29.15 $	0.30 $
BCE Emergis Inc.	EME	3.63 $	3.53 $	3.63 $	0.08 $
BCE Inc.	BCE	29.05 $	28.81 $	29.05 $	0.20 $
Bell Canada Int'l	BI	0.00 $	0.00 $	4.28 $	0.03 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	4.42 $	4.21 $	4.30 $	-0.14 $
Bombardier Cl. A	BBD.MV.A	2.45 $	2.37 $	2.37 $	-0.05 $
Bombardiers Inc.	BBD.SV.B	2.30 $	2.25 $	2.29 $	0.01 $
CAE Inc	CAE	5.03 $	4.98 $	5.03 $	0.03 $
Cambior	CBJ	3.25 $	3.20 $	3.23 $	0.01 $
Campbell Res.	CCH	0.47 $	0.46 $	0.47 $	0.00 $
Canadian Natural Res.	CNQ	51.17 $	50.20 $	51.01 $	0.21 $
Canadian Oil Sands	COS.UN	65.60 $	63.75 $	65.35 $	1.90 $
Canadian Pacific Railway	CP	41.45 $	40.92 $	41.36 $	0.11 $
Canadian Tire	CTR.NV	56.48 $	55.56 $	56.24 $	-0.06 $
Canadian Western Bank	CWB	26.45 $	26.25 $	26.40 $	-0.05 $
Canam Manac Group	CAM.SV.A	5.25 $	5.02 $	5.02 $	-0.23 $
Canfor	CFP	15.60 $	15.35 $	15.40 $	-0.03 $
Cascades Inc.	CAS	13.60 $	13.36 $	13.36 $	0.06 $
CGI Group Inc.	GIB.SV.A	7.95 $	7.83 $	7.88 $	0.04 $
CIBC	CM	72.39 $	71.90 $	72.33 $	0.18 $
CN Railway Company	CNR	74.41 $	73.05 $	74.00 $	0.60 $
Cogeco Cable Inc.	CCA.SV	25.50 $	25.35 $	25.50 $	0.20 $
Cossette Com. Group	KOS.SV	17.00 $	17.00 $	17.00 $	0.00 $
CP Ships	TEU	17.20 $	16.86 $	17.19 $	0.12 $
Dofasco Inc.	DFS	46.10 $	44.33 $	45.00 $	-1.23 $
Domtar	DTC	14.50 $	14.20 $	14.50 $	0.29 $
Eiger tech.	AXA	0.29 $	0.26 $	0.28 $	-0.00 $
Emera	EMA	19.34 $	19.16 $	19.17 $	-0.06 $
Enerplus	ERF.UN	43.61 $	43.07 $	43.50 $	-0.10 $
Falconbridge Ltd	FL	31.04 $	30.75 $	30.99 $	0.29 $
Four Seasons Hotels	FSH.SV	100.88 $	99.06 $	99.33 $	-1.27 $
Gaz Metropolitain	GZM.UN	23.40 $	22.80 $	22.86 $	-0.54 $
GEAC Computer Corp	GAC	8.89 $	8.80 $	8.84 $	-0.06 $
Great-West Lifeco	GWO	26.72 $	26.40 $	26.52 $	0.02 $
Hudson's Bay	HBC	13.48 $	13.10 $	13.35 $	0.09 $
Imperial Oil	IMO	71.50 $	70.75 $	71.48 $	0.43 $
Inco Limited	N	44.25 $	43.70 $	43.96 $	-0.10 $
Industrial Alliance	IAG	55.02 $	54.65 $	55.00 $	0.48 $
Investors Group	IGI	36.44 $	36.27 $	36.40 $	0.11 $
Jean Coutu Group	PJC.SV.A	17.20 $	16.95 $	17.11 $	0.01 $
Laurentian Bank	LB	24.35 $	23.81 $	24.15 $	0.14 $
Loblaws Cos.	L	71.85 $	71.31 $	71.60 $	0.05 $
Magna International	MG.SV.A	99.49 $	98.25 $	99.49 $	0.91 $
Manitoba Telcom	MBT	49.25 $	48.90 $	49.25 $	0.45 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	15.30 $	14.90 $	15.07 $	-0.03 $
Metro Inc.	MRU.SV.A	24.32 $	23.90 $	24.02 $	0.12 $
Molson Inc.	MOL.A	35.50 $	35.20 $	35.50 $	0.08 $
National Bank	NA	49.75 $	49.20 $	49.75 $	0.42 $
Noranda Inc	NRD	21.10 $	20.82 $	21.00 $	0.11 $
Nortel Networks	NT	4.23 $	4.15 $	4.20 $	-0.03 $
Nova Chemicals Corp.	NCX	57.23 $	56.67 $	57.19 $	0.12 $
Pangeo Pharma	PIL	0.00 $	0.00 $	0.29 $	0.00 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	2.25 $	2.20 $	2.20 $	-0.15 $
Petro-Canada	PCA	61.35 $	60.90 $	61.25 $	0.03 $
Placer Dome	PDG	22.84 $	22.60 $	22.75 $	0.06 $
Potash Corp	POT	100.19 $	98.00 $	99.90 $	0.18 $
Power Corp.	POW.SV	30.98 $	30.50 $	30.50 $	-0.18 $
Power Financial	PWF	31.78 $	31.45 $	31.48 $	0.05 $
Precision Drilling Corp.	PD	75.75 $	74.56 $	74.86 $	-0.74 $
Pro AMS	PAM.UN	20.70 $	20.66 $	20.70 $	0.04 $
Quebecor Inc.	QBR.SV.B	25.80 $	25.30 $	25.60 $	-0.14 $
Quebecor World	IQW.SV	26.14 $	25.44 $	26.14 $	0.34 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.NV.B	30.99 $	30.26 $	30.89 $	0.50 $
Royal Bank	RY	64.24 $	63.70 $	64.13 $	0.60 $
Saputo Inc.	SAP	36.60 $	36.30 $	36.30 $	0.08 $
Sears Canada	SCC	17.05 $	16.91 $	16.95 $	0.01 $
SFK Pulp Fund Units	SFK.UN	7.30 $	7.21 $	7.28 $	0.13 $
Shaw Communications	SJR.NV.B	22.24 $	21.10 $	22.08 $	0.98 $
Shell Canada	SHC	80.00 $	79.56 $	79.56 $	-0.09 $
Sleeman Breweries Ltd	ALE	14.12 $	14.00 $	14.11 $	0.10 $
SNC-Lavalin	SNC	59.00 $	57.50 $	57.50 $	-1.20 $
Sobeys Inc.	SBY	34.90 $	34.60 $	34.60 $	0.00 $
Stelco Inc.	STE.A	2.16 $	2.04 $	2.09 $	-0.06 $
Sun Life financial	SLF	40.68 $	40.26 $	40.52 $	0.05 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.62 $	42.04 $	42.60 $	0.23 $
Superior Propane Inc. Fund	SPF.UN	30.13 $	30.00 $	30.13 $	0.12 $
Talisman Energy Inc.	TLM	32.59 $	32.20 $	32.39 $	-0.12 $
TD Bank	TD	50.00 $	49.56 $	50.00 $	0.38 $
Teck Cominco Corp.	TEK.SV.B	36.99 $	36.20 $	36.83 $	0.32 $
Telus Corporation	T	36.40 $	35.90 $	36.38 $	0.28 $
Tembec	TBC	7.25 $	7.18 $	7.20 $	-0.01 $
Torstar Corp.	TS.NV.B	22.11 $	21.85 $	22.00 $	-0.10 $
Transalta Corporation	TA	18.34 $	18.07 $	18.22 $	-0.08 $
Transat AT	TRZ	24.15 $	23.56 $	24.15 $	0.31 $
Transcanada Pipe	TRP	29.86 $	29.41 $	29.76 $	0.35 $
Transcanada Power	TPL.UN	35.39 $	35.10 $	35.39 $	-0.01 $
Transcontinental Inc.	TCL.SV.A	23.36 $	23.06 $	23.06 $	-0.14 $
Trisec Canada Inc.	TZC.SV	20.20 $	20.00 $	20.20 $	0.10 $
Unifort	UNF.SV.A	0.00 $	0.00 $	0.87 $	0.00 $
Van Houtte Inc.	VH.SV	21.00 $	20.55 $	20.56 $	-0.38 $
Wescast Industries	WCS.SV.A	32.00 $	31.60 $	31.80 $	-0.20 $
Weston George Ltd	WN	110.12 $	108.25 $	110.00 $	1.20 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
THISTLE MINING INC	THT	0.00 $	-0.00 $	10838335
Northern Fncl Corp	NFC	0.03 $	0.00 $	6733100
COMAPLEX MINERALS	CMF	3.50 $	0.30 $	5323250
UTS ENERGY CORP	UTS	0.98 $	-0.01 $	3876585
WHEATON RIVER	WRM	3.88 $	0.00 $	3822304
NORTEL NETWORKS	NT	4.20 $	-0.03 $	3194775
BOMBARDIER INC	BBD.SV.B	2.29 $	0.01 $	3194306
INEX	IEX	0.88 $	-0.08 $	2940450
SHERRITT INTL CORP	S	10.07 $	0.56 $	2240660
DIMETHAID RESEARCH	DMX	0.39 $	0.05 $	1661727

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CORBY DISTILLERIES	CDL.A	68.50 $	2.15 $	2200
ROGERS	RCI.MV.A	32.30 $	2.09 $	1100
Cdn Oil Sands Tr	COS.UN	65.35 $	1.90 $	152295
Mullen Tranation	MTL	49.85 $	1.85 $	1549
Cdn Utilities LTD	CU.X	62.00 $	1.55 $	400
OIL SANDS SPLIT	OST.UN	43.60 $	1.49 $	9335

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
INSCAPE	INQ.SV	9.05 $	-2.20 $	2200
LAFARGE NORTH	LAF	62.20 $	-1.80 $	500
FORDING INC	FDG.UN	91.80 $	-1.56 $	44360
FOUR SEASONS	FSH.SV	99.33 $	-1.27 $	37772
DOFASCO INC	DFS	45.00 $	-1.23 $	143140
SNC-Lavalin Group	SNC	57.50 $	-1.20 $	11078

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
PFIZER INC	PFE	27.01 $	-0.25 $	33660400
LUCENT	LU	3.75 $	-0.01 $	30151400
NORTEL NETWORKS	NT	3.48 $	-0.01 $	12912000
EMC CORP	EMC	14.82 $	0.18 $	10491100
GENERAL ELECTRIC	GE	36.60 $	0.04 $	10461800
FANNIE MAE	FNM	71.33 $	0.95 $	8435100
AGERE SYSTEMS INC	AGR.A	1.34 $	0.04 $	7704800
CITIGROUP	C	48.03 $	0.02 $	7545800
TIME WARNER INC	TWX	19.41 $	-0.01 $	7455800
AK STEEL HOLDING	AKS	13.89 $	-1.95 $	6978400

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	89200.00 $	400.00 $	400
TEXAS PACIFIC LAND	TPL	133.75 $	7.68 $	18500
CAMECO CORP	CCJ	104.00 $	3.50 $	373400
MOBILE TELESYS	MBT	138.99 $	2.98 $	388400
STUDENT LOAN CORP	STU	186.69 $	2.69 $	12900
FREDDIE MAC 5.79PC	FRE.PR.K	54.60 $	2.60 $	3800

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.B	2956.00 $	-9.00 $	14520
US STEEL CORP PF B	X.PR.B	162.00 $	-8.45 $	1300
WHITE MOUNTAINS	WTM	651.00 $	-8.00 $	8600
CARPENTER TECHNOL	CRS	56.35 $	-3.64 $	324900
NUCOR CORP	NUE	51.38 $	-3.49 $	5539700
CLEVELAND CLIFFS	CLF	103.50 $	-3.39 $	634500

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SIRIUS SATELLITE	SIRI	7.48 $	0.19 $	51075544
MICROSOFT CORP	MSFT	26.76 $	-0.14 $	48356792
JDS UNIPHASE CORP	JDSU	3.19 $	0.00 $	43671125
CISCO SYSTEMS INC	CSCO	19.42 $	0.11 $	42615166
NASDAQ 100 TR	QQQQ	39.99 $	-0.03 $	41720504
CMGI INC	CMGI	2.64 $	0.04 $	39834095
ORACLE CORPORATION	ORCL	13.88 $	0.16 $	37261102
HORIZON OFFSHORE	HOFF	1.15 $	0.67 $	32946432
INTEL CORP	INTC	23.25 $	0.00 $	32590384
CHARTER	CHTR	2.32 $	0.09 $	27114896

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GOOGLE INC CL A	GOOG	197.60 $	4.70 $	5904878
GREY GLOBAL GROUP	GREY	1097.00 $	4.50 $	1120
51JOB INC ADS	JOBS	54.65 $	3.85 $	1493990
LASERSCOPE	LSCP	33.59 $	3.20 $	1170341
SBS BROADCASTING	SBTV	39.91 $	2.58 $	163903
MIDDLEBY	MIDD	49.96 $	2.56 $	177255

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
OPS TEST DO NOT	QMON	2.28 $	-915.07 $	0
NOVAMERICAN STEEL	TONS	50.95 $	-7.75 $	197753
METAL MANAGEMENT	MTLMW	31.61 $	-4.39 $	17286
OLYMPIC STEEL INC	ZEUS	26.17 $	-2.90 $	1361725
METAL MANAGEMENT	MTLM	26.17 $	-2.14 $	778970
FIRST CITIZENS	FCNCA	148.79 $	-2.12 $	3728

Données fournies par Décision-Plus
www.decisionplus.com

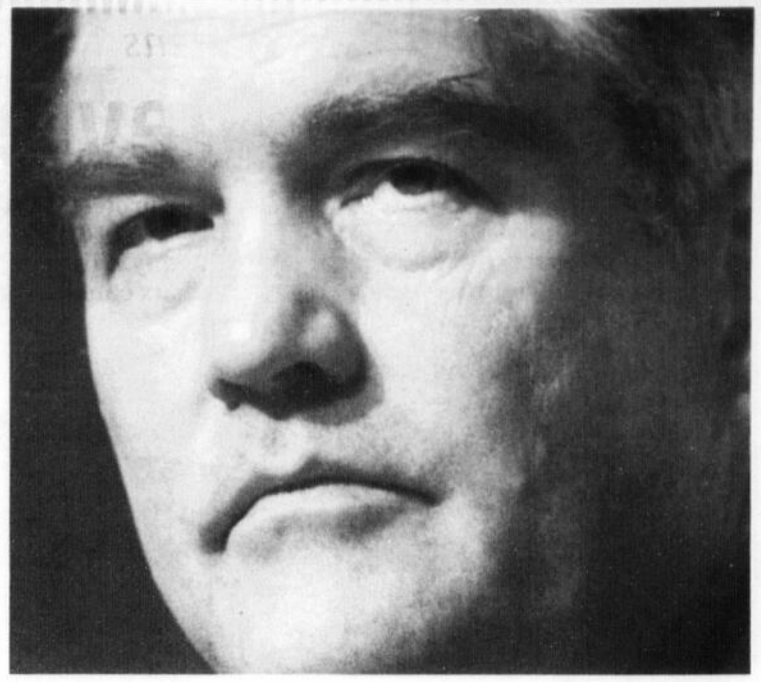

ACTUALITÉ - Pour une deuxième année consécutive, l'entrepreneur de 60 ans anobli en Angleterre et magnat de la presse, Conrad Black, a été retenu par les rédacteurs en chef et les radiodiffuseurs membres de la PC-NTR comme l'homme d'affaires canadien qui a le plus monopolisé l'actualité cette année.
(Photo PC)

Bilan économique 2004

Black et le dollar font la manchette

Par David Paddon

TORONTO (PC) — Affaibli par une année de batailles judiciaires et de guerres d'antichambre, le magnat de la presse Conrad Black a été nommé personnalité d'affaires 2004 par la Presse Canadienne et NTR, tandis que la remontée spectaculaire du dollar canadien a été qualifiée d'événement économique de l'année.

Pour une deuxième année consécutive, l'entrepreneur de 60 ans anobli en Angleterre a été retenu par les rédacteurs en chef et les radiodiffuseurs membres de la PC-NTR comme l'homme d'affaires canadien qui a le plus monopolisé l'actualité cette année. Il a obtenu 76 des 143 voix au scrutin, par rapport à 29 sur 61 en 2003.

Son plus proche rival était de nouveau Robert Milton, avec 31 voix, qui a mené avec succès la restructuration d'Air Canada.

Le président de Westjet, Clive Beddoe, a obtenu neuf voix, tandis que le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, le suivait avec huit.

Habitué de la controverse, M. Black avait relancé la mise en novembre 2003 quand il a été accusé d'avoir détourné avec ses associés 32 millions $ US de Hollinger International, la société qu'il contrôlait.

Originaire de Montréal, le financier a par la suite dû renoncer à son poste de président du conseil et chef de la direction, ainsi qu'à d'autres fonctions au sein de Hollinger Inc. Néanmoins, il demeure l'actionnaire de contrôle du groupe Hollinger, qui a déjà été le troisième groupe de presse mondial pour ce qui est du tirage.

M. Black a dû se défendre devant les tribunaux, qui ont réduit son autorité sur son groupe. Aussi, un juge du Delaware a empêché la vente par Black de Hollinger Inc. aux frères Barclay. Avec ses alliés, l'homme d'affaires a toutefois réussi à faire diminuer les réclamations au civil à son encontre.

Par contre, on se demande maintenant, devant les coûts faramineux de ses litiges, s'il arrivera à se redresser financièrement.

Le dollar en vedette

Par ailleurs, notre huard a réappris à voler cette année et sa vigueur a étonné les chefs de rédaction du pays.

Le dollar a obtenu la faveur pour une deuxième année en ligne, avec 41 pour cent des votes. Pas moins de 59 des 143 répondants ont retenu sa remontée comme étant l'événement le plus significatif pour la vie économique au pays.

Notre devise avait déjà gagné 21 pour cent en 2003, mais il a poursuivi son ascension de 10 pour cent depuis le début de 2004, dépassant les 85 cents US en novembre, pour ensuite revenir sur le plateau des 81 cents US le mois suivant.

Les concurrents les plus proches du huard couronné était l'affaire Conrad Black (26 voix) et le boom pétrolier (24 voix).

Peut-on s'attendre à ce qu'il grimpe encore en 2005 et obtienne un troisième titre d'affilée? Les économistes s'attendent en effet à ce qu'il demeure solide, même que le représentant de la Banque Scotia, Warren Justin, le voit tout près des 90 cents US à la fin de 2005.

«La hausse de notre devise a des incidences majeures sur la croissance, l'inflation et la détermination des politiques, a-t-il expliqué. La pénétration dans la zone des 80-85 cents US a déjà affecté le volume des exportations, de la production, ainsi que la création d'emplois dans le domaine manufacturier.»

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

BATISSE 13,000 pi.ca. avec gicleurs automatiques, comprenant 8 locaux et terrain 60,000 pi.ca., bons revenus. Tél.:549-3065.

104 Commerces à vendre

COMMERCE de fleuristerie à vendre, cause maladie. Tél.:557-0096.

FOYER personnes âgées autonomes ou semi-autonomes à vendre. 9 chambres toutes occupées. Tél.:540-6879.

109 Locaux à louer

BOUL. TALBOT Chicoutimi, 4,000 pi.ca., plein coeur du pôle commercial. Les immeubles Saguenay: 549-9200.

CHICOUTIMI local commercial, 2287 boul. Talbot, 3,076 pieds carrés. Tél:678-2960.

CHICOUTIMI voisin centres d'achats, pour commerce et/ou professionnel, peu importe le secteur d'activités. Différentes dimensions disponibles. Contactez Richard Gilbert au 545-1903.

IMMEUBLE de prestige très bien situé. 4,000 pieds carrés, climatisé. Possibilité d'agrandissement. Vaste stationnement. Idéal pour clinique médicale, bureaux de professionnels ou commerce. Informations: Tél.:545-2409 Jacques Bouchard.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

203 Chalet à vendre

AU VALINOUET
Cachet unique! Architecture avant-gardiste. Constructions neuves, tout bois. Très chaleureux, sur 2 étages, 2 chambres. Portes intérieures et extérieures européennes à queue d'aronde. Escalier escamotable pour accès au grenier. Vue exceptionnelle sur les monts. Possibilité construction d'une grotte dans la montagne pour garage ou remise. Inf.:1-418-673-1001.

L'ANSE-ST-JEAN lac Simon, chemin des Pins, vue panoramique sur Mont Edouard, construction récente, qualité supérieure. Tél.:272-2053 Mario, 272-2988.

SAINT-GEDEON bord lac Saint-Jean, construction 2002. Tél.:345-2370, 480-7961 (cellulaire)

www.cyberpresse.ca

204 Chalet à louer

CHALET de ski à louer au Mont Edouard à quelques pas des pentes, à partir du 16 janvier, à la semaine. Tél:547-0425.

ST-HENRI-DE-TAILLON bord du lac, tout équipé, 300$/semaine, 200$/fin semaine. Tél.:347-3812.

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE propre, stationnement, entrée indépendante, près université et école de Metallurgie. Tél.:693-1560.

CHICOUTIMI près université, cegep, hôpital, Multihexa, Groupe CGI. Cuisine, laveuse, sécheuse, câble, non fumeur(euse). Tél:549-3372.

CHICOUTIMI près Université, entrée indépendante, meublée, moderne et antique, salon, salle manger, cuisine, câble, buanderie. Tél.:698-0708, 545-9594.

CHICOUTIMI rénovées, près université, 170$/mois à 250$/mois. Téléphone, câble. Cell.:815-6534, 540-1754.

CHICOUTIMI, très près des centres d'achats, cuisine, salon communs, câble, possibilité connecter téléphone, non fumeur(euse). Tél:696-9836, pagette:696-5877.

JONQUIERE 2 chambres: une arrière cegep, internet, l'autre rue St-Hubert. Les deux 250$/mois, chauffé, éclairé, meublé vidéo, câble, téléphone, laveuse, sécheuse, entrée indépendante. Tél:547-8900.

JONQUIERE coin Montfort/St-Pierre, entrée indépendante, salon, salle de bain commune, câble, laveuse, secheuse, non-fumeur(euse), 5 minutes Cégep. Tél.:542-0991.

JONQUIERE près cégep, salon, cuisinette, câble, laveuse, sécheuse. Tél.:542-6402.

KENOGAMI pour personne sobre, câble, téléphone, laveuse, sécheuse, stationnement, 180$/mois et plus. Tél.:695-2178.

LA-BAIE Foyer Personnes âgées, chambres double (couple) et simple, autonome et semi-autonome, tous services inclus. Tél:544-7146, 544-7736.

206 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI grand 4.1/2, 1658, des Grands Ducs, 3e étage, remise, 2 stationnements, foyer décoré, planchers chauffants. Tél.:690-9974 laisser message.

JONQUIERE 9 pieces, 2 étages, 4 chambres, grande salle de bain, plancher bois franc, construction récente. Quartier recherché. 98,000$. Tel.:695-6663.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI 4.1/2, tout meublé, tout équipé, location au mois. Tél.:693-4242.

CHICOUTIMI rue des Harfangs, domaine privé, grands condos neufs en construction, 4.1/2 luxueux (1,200 pieds carrés) sans voisin arrière, décorés au gout du jour, avec ou sans garage. A partir de 750$/mois. Tel.:818-0456, 693-1891.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2 plus **CHAMBRES** à Chicoutimi: Université, cégep, centres d'achats. Tél.:545-0698.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, 8.1/2 CHICOUTIMI arrière Place Royaume, UQAC, balcon, peinturés, semi-meublés ou non. Entrée pour chaise roulante. Tél.:(418)815-3383, 696-4421.

2.1/2, 3.1/2, Chicoutimi, chauffés, éclairés, 4.1/2, beaux logements à partir de 325$/mois et plus. Près centres d'achats, cégep. Tél.:543-4037.

3.1/2, 4.1/2
Quartier Université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peinturés, tapis lavés, ménage fait. Tél.:693-4242.

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, plus chambres, près Cégep de Jonquière, libres. Tél:548-7873.

4.1/2 — Chicoutimi
346, Joffre, secteur Nord, très grand logement, bois flottant, repeint.
541-0077

4.1/2
ARVIDA dans bloc de 6 logements, grand 4.1/2, entrée controlée, près services. Tél.:693-9075, 541-3628 pagette, www.grtinc.ca

4.1/2 UN MOIS GRATUIT
Chicoutimi, grand, chauffé, tres propre, demi-sous-sol, libre, 445$/mois. Aussi 4.1/2, 3e etage, 480$. Tél:696-6381.

A VOIR! FACE HÔPITAL CHICOUTIMI
4.1/2, chauffé 595$/mois. Libre immédiatement. Personnes tranquilles. Tél.:690-0096.

ALMA 5.1/2, 4.1/2, près Carrefour et Maxi, libres. Tél.:669-1310, 662-8782.

ARVIDA 4.1/2 secteur Manoir Saguenay, calme, eau chaude fournie, état neuf, 500$/mois. Normand, 550-6990, 624-6234.

ARVIDA LES JARDINS DE L'HABITATION
2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, chauffés, éclairés. **À partir de 300$. Sur demande, possibilité d'aménagement pour personne à mobilité réduite**. Tél.:718-4747, 718-4748.

ARVIDA, recherche 5.1/2 non meublé, disponible dès maintenant ou plus tard. Tél.:548-8445.

ATTENTION ATTENTION
Chicoutimi-nord beaux grands logements, **3.1/2, 4.1/2, 5.1/2**, très grandes chambres, **entièrement rénovés** avec **plancher bois flottant, céramique et moulures.** A VOIR ABSOLUMENT. **Excellente clientèle**. Disponible immédiatement décembre. Tél:549-9343.

CHICOUTIMI 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Cell.:815-6534, 540-1754.

CHICOUTIMI (RIVIÈRE-DU-MOULIN) 4.1/2, semi-meublé, 450$ non chauffé, non éclairé, moderne, entrée indépendante. Tél.:696-0217, 544-6313.

CHICOUTIMI 12 boul. Saguenay Ouest, 4.1/2, 1er étage, 325$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-8521.

CHICOUTIMI 1840 boul. Tadoussac, 4.1/2 super tranquille, planchers bois flottant, face dépanneur, libre 1er janvier, 425$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél:543-8653.

CHICOUTIMI 2.1/2 quartier Hamel-et-Fradette, meublé, chauffé, endroit tranquille, sous-sol, 310$/mois. Tél.:696-4931.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI 2.1/2, 674 Taché, chauffé, éclairé, meublé, 310$/mois. Tél.:543-5388 après 17h.

CHICOUTIMI 2.1/2, centre-ville, moderne, meublé, près des services, sécurité, intercom, 385$/mois tout inclus. Tél:540-8639.

CHICOUTIMI 3.1/2 tranquille, eau chaude fournie, rénové, 325$/mois. Tél.:543-0588.

CHICOUTIMI 3.1/2, 1658 Bégin, rénové, entrée indépendante, demi-sous-sol, eau chaude fournie, terrain, près boulevard Barrette, 450$/mois, libre. Tél.:818-1127.

CHICOUTIMI 3.1/2, 420$/mois, meublé, chauffé, éclairé, entrée contrôlée, libre février, près université, cégep, centres d'achats. Tél.:547-6539, 818-4592.

CHICOUTIMI 4.1/2, rue de l'Écluse, neuf, luxueux, 1,200 pc. 800$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars 2005. Tél.543-1268.

CHICOUTIMI 5.1/2, 1255 Angoulême #61, 545$/mois, chauffé, éclairé, libre 1er janvier. Tél.:543-1268.

CHICOUTIMI 5.1/2, 517 Taché, rez-de-chaussée, 2 chambres, 565$/mois, chauffé, eau chaude, libre. Tél.:545-7591, 815-7591.

CHICOUTIMI coin Smith et Tessier, près des Terminus, rénové à neuf, grand rez-de-chaussée, 3 chambres, planchers bois franc, 3 salles de bains + sous-sol, libre, 575$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:543-3357, heures d'affaires.

CHICOUTIMI des Crécerelles, secteur Place Royaume, 3.1/2, entrées laveuse sécheuse, très propre, beaucoup de commodités, libre rapidement. Tél.:545-7033, 812-7027 après 16 h 15.

CHICOUTIMI grand 3.1/2, près Pulperie, très propre, libre 1er janvier, 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél:690-0174, 543-7217.

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2 grand, eau chaude, porte patio, balcon, libre. Tél.:549-0459, 591-5023.

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2, libre immédiatement. Aussi 2.1/2, libre. Tél.:545-1042.

CHICOUTIMI-NORD 5.1/2, 13 Ste-Marie Sud, 430$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:545-0851.

CHICOUTIMI-NORD 5.1/2, chauffé éclairé, 505$/mois. Libre. Tél.:693-8416.

CHICOUTIMI-NORD 5.1/2, Roussel, 435$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:548-2939.

CHICOUTIMI-NORD beau grand 4.1/2, 405$/mois, non chauffé, non éclairé, boul. Tadoussac, 1 mois gratuit. Cell.:812-6818.

ENTRE La-Baie et Chicoutimi 4.1/2, 5.1/2, chauffés, eau chaude fournie, conciergerie, patio, tranquilles, sécuritaires, 400$/mois. Tél.:1-800-463-0270 ext. 513 Frédéric.

JONQUIERE 3.1/2, nouveau propriétaire, rénové, chauffé, éclairé, semi-meublé, stationnement, buanderie, concierge sur place. Arrêt d'autobus sur le terrain. Tél.:590-4664.

JONQUIERE 5.1/2, non chauffé, non éclairé, sur 2 étages. 475$/mois. 4.1/2, 3.1/2, 2.1/2, chauffés, éclairés, semi-meublés, 475$/mois, 375$/mois. Libres immédiatement. Tél.:818-1517, 818-1250.

JONQUIERE 2.1/2, 4.1/2, meublés ou non, non chauffés, non éclairés. Libres immédiatement. Tél.:548-8643.

JONQUIERE 3.1/2 rue de Montfort, arrière McDonald, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:815-3192, 547-4620.

208 Logements à louer

JONQUIERE 3.1/2, 4074 de La Loire app 3, 395$/mois, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, conciergerie, buanderie, stationnement, libre 1er janvier. Idéal personne seule. Tél.:548-6951, 812-5646.

JONQUIERE 3.1/2, rue St-Dominique, chauffés, éclairés, meublés, libres immédiatement, 410$/mois. Tél.:695-1253, 820-1253.

JONQUIERE 4.1/2 chauffé, éclairé, 440$/mois, libre immédiatement. Tél.:693-8416.

JONQUIERE 4.1/2, très propres, disponibles immédiatement Spacieux, près autoroute, sortie St-Hubert, voisinage paisible, chauffés, eau chaude fournie, service conciergerie, entrée contrôlée, déneigée, remise intérieure. Tél.:695-4441.

JONQUIERE 4.1/2, neufs, insonorisés, planchers béton, près cégep. 580$/mois. Tél.:818-4560.

JONQUIERE 4.1/2, rez-de-chaussée, secteur Kénogami, prêt des services, libre. Tél.:540-8639.

JONQUIERE 5.1/2, 3679 Ste-Catherine, près garderie, hôpital et autres services, 460$/mois, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux. Tél.:547-0425.

JONQUIERE 5.1/2, chauffé, éclairé, 545$/mois. Libre immédiatement. Tél:693-8416.

JONQUIERE 6.1/2, haut de maison, près hôpital. 440$/mois. Tél.:695-2187.

JONQUIERE grands 4.1/2, 5.1/2 de qualité (Petite France), rue de l'Alsace, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé, 476$. 565$/mois, libre. Tél:812-1850, 547-0078.

JONQUIERE personnes aimant tranquilité. LOGEMENTS NEUFS en construction, près centre-ville, libres immédiatement, 4.1/2 (550$/mois), 5.1/2 (595$/mois), non chauffés, non éclairés, insonorisation supérieure (mur, plancher béton). Autres 5.1/2 avec sous-sol, 650$/mois. Tél.:547-2776, 548-4782.

LATERRIERE 5.1/2, 2 jumelés, sans voisin. 565$/mois, 620$/mois, libres. Tél.:678-2290.

LATERRIERE 5951 Notre-Dame, 4.1/2 rénové, non chauffé, non éclairé. Tél.:678-9996.

209 Maisons à vendre

ALMA 180, boul. Dequen, brique, rénovée, 2 chambres, proximité des services, 79,000$. Tél.:487-1074.

CHICOUTIMI habitation neuve, 24X28, 2 étages avec sous-sol, vue magnifique sur ville. A visiter sur rendez-vous. Tél:545-3938, 545-1723, 815-3601.

JONQUIERE (St-Raphaël), tout brique, revenus intéressants, grand terrain, piscine, impeccable! 142,500$ négociable. Tél.:542-3055.

JONQUIERE quartier Petite France, près Cegep, 4 chambres, salon surbaissé, sous-sol fini, 2 salles de bains, planchers céramique, bois franc. Bois flottant au sous-sol. Tél.:547-1232.

210 Maisons à louer

AU bord Lac Kénogami, Laterrière, 4.1/2, 750$/mois, non chauffé. Tél.:696-4818.

CHCOUTIMI 1178, Jolliet, 5 chambres, non chauffé, non éclairé, quartier tranquille, près école primaire, sans voisin arrière, 800$/mois, libre immédiatement, références exigées. Tél.:549-0816.

213 Terrains à vendre

591-3302 (cellulaire)
LAC-KÉNOGAMI lot 98 acres. ST-HONORÉ lot 157 acres avec belle plantation. ST-FÉLIX-D'OTIS lot 100 acres. LAROUCHE lot 313 acres. URGENT besoin LOTS FORESTIERS avec ou sans résidence. RAYNALD GAGNÉ Agent Immobilier Sutton.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1990 ET PLUS. Acheterais Toyota ou Honda, peu importe l'état. Tél.:690-4509.

1992 TOYOTA Tercel, 4 portes, automatique, 141,000 kilomètres, 2,100$. Tél.:549-4518,673-6001.

1995 PONTIAC Sunfire, 1,950$. Ford Aspire 1994, manuelle, 950$. Tél.:343-3180, 290-0791.

ACCENT 2000, GL, 4 portes, automatique, mécanique esthétique impeccable, 3,995$. Courtier. tél:698-6668.

ACCENT 2001, GSI, balance garantie, manuelle, rouge, 93,000 kilomètres, 5,995$. Courtier. Tél:698-6668.

ACHAT AUTOS, CAMIONS, MÉTAUX pour récupération. Payons comptant. Tel.:542-6938 Métaux Savard.

ACURA Integra 1996, spécial édition, excellente condition, 149,000 kilomètres, équipement complet, 8,500$. Tél.:272-2805.

BMW 325 XI, 2002, grise, traction intégrale, 85,000 kilomètres, impeccable, garantie jusqu'à 120,000 kilomètres, 30,000$ ferme. Tél.:673-4751, 540-7835.

DODGE Eagle 2000 GTX, 1992, 164,000 kilomètres, automatique, 950$. Tél.:696-1286.

HONDA Accord 1989, tout équipée, pas rouille, mécanique A1, 1,500$ négociable. Tél.:590-5735.

HONDA «Accord» 1990, automatique, 4 portes, 189,000 kilomètres. Tél.:344-4262.

HONDA Accord EX 1995, automatique, mécanique A1, 320,000 kilomètres, 3,600$. Tél.:673-6417, 693-7599.

HONDA Accord SE 2001, 112,000 kilomètres, entièrement équipée, garantie Honda 6 ans/160,000 kilomètres. 15,500$ négociable. Tél.:695-4186, 679-7513.

HONDA Civic SE, 2000, 120,000 kilomètres, 4 portes, automatique, manuelle, 8,900$. Tél:668-7015.

HYUNDAI Accent 2001, automatique, 2 portes, 74,000 kilomètres, garantie 100,000 kilomètres. Tél.:344-4262.

INTREPID 1996, automatique, 8 mags, entièrement équipé, 3,400$. Tél.:548-0980, 550-5091.

KIA Rio 2001, 4 portes, automatique, mécanique esthétique impeccables, noir, 4,795$. Courtier. Tél: 698-6668.

MAZDA Millénia, S, 1999, cuir, impeccable, très luxueux, 119,000 kilomètres, cotation 16,000$ laissé 12,800$. Tél:698-6668.

MUSTANG 2003 GT coupé, rouge, 12,000 kilomètres. Spécial: 21,995$. Garantie Ford 2008. Échange accepté. Cell.:418-818-1312, Alma, Mario.

NISSAN Sentra GXE 2002, 60,000 kilomètres, automatique, 12,000$. Tél.:545-7655.

NISSAN Sentra XE 2002, 55,000 kilomètres, excellente condition, 10,995$. Tél.:543-0910.

OLDSMOBILE Alero 1999, moteur 3.4, 87,000 kilomètres, 4 portes, équipement complet. Tél.:344-4262.

TOYOTA Sienna 1998, 107,000 kilomètres, automatique, garantie prolongée, très bon état, 11,500$. Tél.:545-2135.

305 Camions à vendre

GMC Forwack 1988, manuelle, diesel, 4,500$. **Ford E350 1988,** automatique, diesel, 7.3, 3,000$. Tél.:549-8537, 540-0037.

306 4 X 4 - Utilitaires

AUTO CAMION M.T.
2885 du Pont Sud, Alma
GMC SLE 1997 king cab, 4x4, 5.7, ailes saillantes, 6'. 1999 Crew Cab 4x4, 350 p.c., air climatisé, 90,000 kilomètres. **Ranger 1993 Splash, V6, 5 vitesses, 2x4, très propre, 3,995$.** F-150, 1990, king cab, 2X4. **Chevrolet Silverado 1995, king cab, 4x4, 8', tout équipé.** Ford F-250 XLT diesel, 1997, 4x4, automatique. **Chevrolet Silverado Z-71, 1999, king cab, 4x4, 5.3, 6'.** Sorento 2003, 47,000 kilomètres, LX, bleu acier, 24,495$. **F-150 4X4, cab simple, 1994, très propre, 7,995$. Cell.:418-818-1312, Mario.**

CHEVROLET «Cheyenne 3500» 1989, 4x4, cabine double, 125,000 kilomètres, 3,200$. Tél.:(418)576-4813.

CHEVROLET Silverado Z71 1995, 182,000 kilomètres, pas rouille, extra propre, mécanique A1, démarreur, meilleure offre acceptée. Tél.:592-9087.

GMC 1500, 2003, king-cab, tout équipé, 4X4, 70,000 kilomètres, 24,000$. Tél:541-2173.

GMC Sierra 1994, 4X4, mécanique A1, moteur 32,000 kilomètres, très propre, un seul propriétaire, pneus d'hiver et d'été, boite fibre de verre, 7,400$. Tél.:693-5219.

JIMMY 1989, 4X4, 174,000 kilomètres, 1,500$. Tél.:349-8029.

MAZDA «B4000», 1994, automatique, 161,000 kilomètres. Tél.:344-4262.

PATHFINDER Klondike 1997, automatique, équipement complet, entretien impeccable, pneus d'hiver et d'été avec mags, attache-roulotte, 7,000$. Tél.:673-7184.

TOYOTA «Highlander» 2002, marine, 2.4 litres, 155HP, traction avant, 54,000 kilomètres, excellent état. Garantie groupe moto-propulseur novembre 2006. 23,500$. Tél.:693-1261.

308 Fourgonnettes à vendre

FORD Windstar LX 2000, tout équipée, démarreur, 46,000 kilomètres, 9,800$ négociable. Tél.:548-3580.

FORD Winstar 1998, automatique, 142,000 kilomètres, très bon état. Tél.:344-4262.

PONTIAC Montana 2002, blanc, bon état, freins neufs, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, 79,000 kilomètres. Tél.:342-6568, 630-5787.

309 Machinerie

CHARGEUR sur roues («loader») Terex, 3 verges. Caméras de surveillance. 6 cordes de bouleau, sec. Tél.:349-8660.

CHARGEUSE à bois Case 9030, 1997, sur chenille, avec traction neuve, 7,300 heures, très bonne condition. Tél.:676-2290, 693-3967.

DEBUSQUEUSE Clarck F667 1988, moteur Cummins presque neuf, prête. Tél.:679-3886.

LIFT Hister 1985, modèle H80C, 8,000 livres, moteur diesel refait en 2003, excellente condition, 2 pneus neufs, prix à discuter. Tél.:251-4837.

MOTEUR GM Détroit 3-53, en bonne condition. Tél.:251-1052.

TRANSPORTEUR Fabtek 548C 1999, endommagé par le feu, à vendre en pièces. Tél.:251-1052.

311 Motoneiges à vendre

2001 Grand Touring, avec traîneau, 4,500$. Tél.:543-3214.

BOMBARDIER Formula Plus 1991, long track, reculons, démarreur, «show room», 750$. Pour pièces. Tél.:818-4201.

BOMBARDIER Grand Touring 2001, GT 700, 19,000 kilomètres, 5,400$. **Bombardier Alpine II 1995,** 3,500$. **Bombardier Alpine II 1991**, 3,200$. Tous en excellente condition. Tél.:549-8537, 540-0037.

BOMBARDIER Grand Touring 583 1997, marche arrière, équipement complet, seulement 10,000 kilomètres, 2,300$. Tél.:542-2994.

BOMBARDIER SLE Grand Touring 1996, parfaite condition, 2,300$. Tél.:548-0980, 550-5091.

CARRIOLE motoneige, 2 places, fibre de verre, 600$. Tél.:548-0980, 550,5091.

PANTHER de luxe 1994, 440 cc, à fan, mécanique impeccable! 1,500$. Tél.:548-7585.

SKANDIC Wide Track 1999, 500 Liquide, très bonne condition, 4,800$ négociable. Tél.:662-2694.

SKANDIC Wide Track 500-LC, 1999, 20", 8,100 kilomètres, impeccable, 5,300$ négociable. Tél.:349-8228.

SPECIAL: chenilles «Camoplast Prédateur», 15x121x1.1/4 pouce. 475$/chacune. 15x136x1.1/4, 525$/chacune. Tél.:690-9052.

V-MAX 1997, moteur neuf, long track, 2 places. Tél.:812-4907.

VK 2003 20", 3,000 kilomètres. Tél.:542-2834, 690-7379.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

POLARIS 2003, 600 cc, 2,400 milles, tout équipé, pouce, poignées chauffants, pare-brise, siège, chenille Kimpex, servi une fois, 11,500$. Tél.:545-3977, 550-1290.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $
Achetons autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis de la SAAQ
Gilbert Auto inc. 543-8361

4 JANTES de GM pour S-10, 15 pouces avec 4 pneus d'hiver et enjoliveurs. Tél.:545-0583.

PNEUS usagés d'hiver: 155/80R13, 175/70R13, 185/70R14, 185/65R14, 185/60R14, 185/65R15, 215/70R15, 235/75R15, 205/70R16, 205/60R16. Aussi disponible pneus neufs, toutes grandeurs, posés, balancés. Méga 2004, 1010, boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi. Tél.:545-3403.

PNEUS usagés toutes grandeurs, prix compétitifs, Garage René Girard. Tél.:548-3306.

317 Tracteurs à vendre

JOHN DEERE 510 40 forces, diesel, chargeur, cabine. Tél.:279-2035, 671-1634.

318 Véhicules divers

CAMION de service, GMC 1990, 5 tonnes, moteur Caterpillar, automatique, inspecté, boîte 21'. Tél.:679-3886.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

RECHERCHE opérateur(trice) pour multifonctionnelle, 2 ans d'expérience et plus. Tél:276-3112.

RECHERCHONS personnes fiables pour effectuer déneigement manuel, secteur Chicoutimi. Tél.:545-1942.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS: primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, sec-V rapidement, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

Centre de formation Tessier inc. 1175, boul. St-Paul, Chicoutimi (Qc) G7J 3X2. Formation sur véhicules lourds, classe 1: Transport matières dangereuses, chariot élévateur, chargeur sur roues, pont roulant, etc. Tél.:698-1314 - (418) 820-6767 (cellulaire). Paul Tessier, formateur agréé.

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer

451 Enseignement / cours

COURS DE MASSOTHERAPIE
Californien: 45 h en 3 week-ends
Toucher thérapeutique: 30 h en 2 week-ends
Massage pour le couple: février et mai
Méditation: mardi soir 19 h dès 11 janvier
Claude Delisle
Massothérapeute et formateur FQM
20 ans d'expérience
418-549-3265

LA MECQUE du Baladi en voiles: danse méditative. Inscription les 4 et 5 janvier, début 10 janvier. Professeur Miriane Martel, 2377, St-Dominique, Jonquière. Tél.:547-3475, 541-7837 pagette.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

PROBLÈMES FINANCIERS demande de prêts assurés 24 h, de 500$ à 250,000$, première et deuxième hypothèque jusqu'à 100%. B.D.A. Pagette:1-800-463-9311, code 8560.

REFUS DE BANQUE commerce, auto, maison, consolidation, rénovation, refinancement. G.F.C. inc. (418)563-8286.

502 Occasion d'affaires

RECHERCHE personnes dynamiques pour partir son entreprise à la maison. Pour décembre, cadeau d'abonnement. Tél.:542-1017.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

A BON prix! Portes de garage
Vente et installation. Neuves ou légères imperfections. Bon inventaire. Tél.:698-2661.

ENTREPRISE avec expérience. Rénovation résidentielle, commerciale, intérieure et extérieure. Salles de bain, toitures, portes et fenêtres. Licence RBQ: 8108-3826-14. Tél.:549–9842, 540-3812(cellulaire).

TRAVAUX de rénovations (intérieur et extérieur) et de construction. Tél.:678-9690.

604 Offres de services

C.G.K Services Immobiliers (entretien technique de bâtiments). Réparation et entretien. Logements multiples, résidentiel et commercial. Unité de service. **Tél.:548-1340 résidence, 690-7419 cellulaire.**

605 Service de garde

CHICOUTIMI (Rivière-du-moulin) service de garde aux Petits Bergers, 20$/jour, avec reçus, non subventionné. Tél.:698-2221.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

703 Ameublement

A BAS LES PRIX
ELECTROMENAGERS Chicoutimi. Vente d'appareils électroménagers récents, reconditionnés par des professionnels. Garantie 1.1/2 an. Très grand choix. Grande salle de montre. Vente de pièces neuves et usagées. Réparations à domicile disponibles. 1377, boul. Saguenay Est. Tél.:696-5005.

LAVEUSE, sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselles. Tél.:545-9361, 541-6857.

LAVEUSE-ESSOREUSE Hoover. Armoire en pin 2 portes. Réfrigérateur. Cuisinière 24". Tél.:545-1705, 543-2430.

MOBILIER cuisine blanc, haut de gamme, 38"x45", rallonge 12", 6 chaises, comme neuf, 550$. **Vaisselier blanc** 36"x75", 2 portes vitrées 18"x26", bon état, 150$. Tél.:696-4149.

SPECIALISTE en reconditionnement de minuterie d'appareils électroménagers. Tél.:543-0000.

704 Animaux

ADORABLES chiots Australien de bétail (Australian Cattle dog) lignée de champions, à voir! Tél.:344-4262.

ANIMALERIE JONAS. Nouveautés: Boxer, Berger Australien, Basset Hound, Schnauzer nain, Siamois, Berger Allemand, Setter Anglais, Labrador blond, Danois, Dalmatien, Shih-Tzu, Teckel, Boston Terrier. A venir: Caniche, Lévrier Afghan. Tél.:693-1994.

BOSTON-TERRIER, couple opéré, vente rapide, 375$/2. Tél.:547-4649.

CHIENS adultes: Mini-Coley, 3 couleurs, mâle 10 mois; Berger Allemand, mâle, 2 ans, très doux, aussi femelle 1.1/2, affectueuse, élevée en famille. Tous vaccinés, vermifugés, 200$ chacun. Tél.:690-0978.

CHIOTS Husky 6 semaines à 6 mois, à partir de 50$. Chiens adultes Alascan et Husky, 2 à 6 ans. 50 chiens sur place. Tél.:347-2835, 347-2693.

CHIOTS: Caniche miniature noir, Caniche Royal noir ou brun et Poneys. Tél.:668-5037, www.maitrechiens.com

FEMELLE Schnauzer grise, très petite, 4 ans, affectueuse, habituée à l'intérieur, vaccinée, vermifugée, 225$. Tél.:690-0978.

FEMELLE Westi 1.1/2 an, docile, 150$ négociable. Tél.:349-8300.

HUSKY de différents âges, habitués au traîneau. Tél.:487-1074.

LABRADOR nés 29 octobre, pure race, non enregistrés, bruns ou noirs, vermifugés, vaccinés, 250$ chacun. Tél.:545-2677.

ON DEMANDE

M. Daniel Fortin, agent distributeur pour les journaux *le Quotidien* et le *Progrès-Dimanche*, est à la recherche de camelots ou d'adultes pour distribuer le journal le Quotidien dans l'arrondissement de **Chicoutimi, secteur Nord:** rues Bayard, St-Sauveur, Ste-Agnes et Ste-Geneviève.

Pour information: **Tél.: (418) 545-4520**
Daniel Fortin

le QUOTIDIEN progrès-dimanche

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

00610480

ON DEMANDE

M. Vital Marcoux, agent distributeur pour les journaux *le Quotidien* et le *Progrès-Dimanche*, est à la recherche de camelots ou d'adultes pour distribuer le journal *le Quotidien* dans le secteur **Arvida:** rues Alger, Bello, Dickie et Morrison.

Pour information: **Tél.: (418) 698-1330**
Vital Marcoux

progrès-dimanche le QUOTIDIEN

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

00610475

Une voiture neuve ou d'occasion?
CONDITIONS DE «FINANCEMENT COMPÉTITIF»
CRÉDIT SUR MESURE C'EST POUR VOUS!

$ $ $ Peu importe vos antécédents de crédit, nous redorons votre nom chez Crédit sur mesure $ $ $

Appelez aujourd'hui Philippe Fénelon

Sur internet ou par téléphone? Pour un rétablissement de votre crédit, faites-nous CONFIANCE! C'est notre AFFAIRE!
542-3252 Cell.: **820-3434**
www.creditsurmesure.com

00602790

LES SPÉCIALISTES

Antiquité

00608288

Aux Trésors du Temps
• Antiquités • Restauration
• Reproductions • Décapage
171, route Tadoussac, St-Fulgence
Visitez-nous 674-1260 / 690-4546

Soyez vous aussi, un spécialiste
Informez-vous: C. Tremblay, 690-8838
P. Martel, 690-8825 / A. Perreault, 690-8351

Services financiers

Problèmes financiers persistants
Nous pouvons vous aider à vous en sortir!
• Règlement avec tous vos créanciers
• Proposition de consommateurs
Appelez-nous pour une évaluation gratuite de votre situation financière
(418) 812-7260
www.faillite.rcgt.com
Raymond Chabot inc.
Syndic de faillite

00575689

Pour réservations contactez: Chicoutimi : Christian Tremblay, 690-8838
Alma: Pierre Martel, 690-8825 / Jonquière: Alain Perreault, 690-8351

704 Animaux

L'ENVOLEE exotique: cockatiels et perruches nourris à la main, certificat-cadeau disponible. Tél:696-4834.

MAGNIFIQUES chiots BERGER Allemand, nés le 9 novembre. Tél.:662-8869.

PROFITEZ D'UN CHIEN BIEN EDUQUE
JONAS offre cours d'éducation canine, maternelle au niveau avancé. Pour toutes races. Cours privés aussi disponibles. Tél.:693-1994.

SPECIAUX CANINS: chiots **Bichon Maltais** mâles, 28 octobre. **Berger Shetland** 1 mâle, 1 femelle, 25 octobre. **Epagneul Breton**, 2 mâles, 28 septembre. **Berger Allemand** femelle, 23 septembre. Tous vaccinés, vermifugés. 200$ chacun. Tél.:690-0978.

705 Antiquités

Antiquités, meubles de tous genres, 171 rue St-Joseph, Alma, jeudi vendredi 09h00 à 17h00, samedi 9h00 à 16h00, dimanche 11h00 à 16h00. Tél:668-8978, 480-1317.

706 Bois de chauffage

BOIS de chauffage, livré ou non. Tél.:673-1977.

BOIS «Ecolog» bûche 100% bois franc. Livré en boîte au Saguenay—Lac-Saint-Jean. 1321, rue Manic, Chicoutimi. Tél.:815-1503

BOULEAU en 16 pieds livré au Saguenay et au Lac-St-Jean. Tél.:487-8156, 487-8154.

BOULEAU merisier, semi-sec, 60$ la corde livrée. Tél.:695-7225.

709 Divers

A VOIR! Bois de pin blanc brut sec, 1", 1.1/4", 1.1/2", 2". Poutres 4"x12"x16' pour ébéniste, sculpteur, bricoleur. Informations:549-0648.

ACHETERAIS cartes hockey 1900 à 1988, autres non-sport (photos, articles, etc.). Tél.:820-7095, 547-2247.

CAMION Mazda 1989, pour pièces. Réfrigérateur, cuisinière, laveuse. Tél.:672-1947.

COLLECTIONNEUR d'antiquités achète au meilleur prix: meubles, objets religieux, objets militaires, vaisselle, porcelaine, argenterie, lampes, encadrements, peintures, bijoux, montres, vieilleries, etc. Je me déplace, paie comptant. Tél.:812-9255, Robert Gauthier.

MANUFACTURIER DE STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, LIVRAISON 24h OU IMMÉDIATE, FERNAND TREMBLAY, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 RUE STE-ANNE, CHICOUTIMI.. Tél.:543-0432

714 Matériaux de construction

CONTENEURS en bois 40'x8' en contre plaqué 1", pour construire chalet ou garage. Tél.:812-9949.

717 Santé

BESOIN de 7 clients sérieux et engagés, pour perdre 10, 20, 50 livres ou plus. Évaluation gratuite. Tél.:1-800-296-1337, www.slimsante.com

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

BOTTES de ski Salomon, grandeur 9, pour homme, neuves, valeur 399.99$, laissées 150$. Tél.:696-1814.

804 Chasse et pêche

CABANE à pêche, 8'x18', sur skis, chauffage huile, 2,000$, négociable. Tél.:272-1439.

COURS de GPS. Deux formateurs cumulant plus de 15 ans d'expérience. Tél.:549-8056.

806 Ordinateurs et jeux

0% retour, 100% garantie XBOX, PS2
www.ConsoleXpert.com
Pose de puce, upgrade, réparation. **815-7823**

Atelier du PlayStation 542-2708
Pose de puces et réparation. Ouvert 7 jours.
XBox-PlayStation

CONCEPTOR ENR.
Achat, vente, réparation d'ordinateurs neufs et usagés, service à domicile, meilleur prix en région. Tél.:543-8997, 540-9396.

PENTIUM III complet avec graveur, CD et lecteur DVD. Tél.:695-4259.

SAGUENAY INFORMATIQUE, meilleurs prix en ville! Nous nous engageons à battre n'importe laquelle soumission de la concurrence. Vente et réparation d'ordinateurs neufs et usagés. Service à domicile, réseau. 1740, boul. du Royaume Ouest. Tél.:698-6668.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON SAGUENAY
Femmes, hommes,couples, personnes de toutes tendances, pour amour, amitié, aventures, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:699-5077.

BEAU gars 40 ans, aimerait rencontrer fille souriante. Tél.:541-0574.

903 Messages personnels

BELLE blonde, 36-24-36, reçoit, se déplace, 24 heures. Tél.:550-6649.

FEMME chaude reçoit seulement. Demandez Roxanne. Tél.:544-6907.

DOLBEAU, détente, si tu veux ce qu'il y a de mieux, appelle: 276-4790.

TRÈS belle grassette aux rondeurs alléchantes. Bianca. Reçoit et se déplace 24 heures. 542-5962.

NATACHA 26 ans, avec expérience, jolie et petite, se déplace le jour seulement. Tél.:542-0910.

2 JOLIES jeunes femmes bisexuelles, dans la vingtaine, reçoivent. 24/24, 7/7. Tél.:695-9784.

SEXY Kelly reçoit et se déplace à partir de 4h pm. Tél.:698-0941.

Mélie se déplace en tout temps, 24 h. Tél.:542-0221.

ANNE-MARIE transsexuelle enfin de retour. Tél:540-8893.

TU veux passer un moment chaud. Se déplace seulement 8hPM à minuit. Appelle:547-5394.

JULIEN et Simon reçoivent et se déplacent. Discrétion assurée. Tél.:815-1406.

NOUVEAU salon, retour de Kim. Engageons. Tél.:542-1950.

BEAUTÉ PLUS
Reçoivent, se déplacent. Engageons
693-5143

FEMME sensuelle et affectueuse vous reçoit. Tél.:540-0630.

906 Services de massage

POUR elle et lui, détente inoubliable. Soin des pieds. Tél.:549-0043.

543-1234
#1 DES SALONS
FILLES DE CLASSE SEXY, JEUNES, JOLIES POUR VOUS MESSIEURS ENGAGEONS

DE RETOUR à Chicoutimi. Vous voulez un massage dans un décor exotique, **non sexuel.** Détente énergisante pour vous messieurs, mesdames. Mordez dans la vie, abandonnez-vous dans les douces mains de Maria-Lisa. Tél:678-9769.

EMMANUELLE vous reçoit ou se déplace pour un doux massage paradisiaque. Ma priorité propreté et discrétion. Tél.:550-2874.

MASSAGE CALIFORNIEN à Chicoutimi donné par Jacques. Salle chaleureuse. Propice à la détente. Tél.:545-6011.

A ADOPTER EXOTICA
A Jonquière, massage de détente 7/7 jours, 9 h à 21 h. Retour de Mia. (Jessica, Mia, Cindy). Bienvenue à tous. Engageons. Tél.:547-7949.

NOUVEAU salon de massage, Cynthia. Tél:812-2703.

1er AU SAGUENAY STUDIO DE MASSAGE EXPÉRIENCE, détente, discrétion assurée, 7 jours, dès 9h. Krystina, Linda, Mélissa, Sonny, Séléna, Meggie, Manue-Elle, Jennyfer, Marylin. Tél.:548-7070.

PERSONNEL EXTRA
Massage exotique. Dès 10 h. 7 jours. 51, Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi. Tél.:690-3142. Masseuses demandées.

Cas suspect d'ESB

La frontière américaine demeure «entrouverte»

OTTAWA (PC) — Selon les autorités canadiennes et américaines, le cas potentiel de vache folle découvert jeudi en Alberta ne devrait pas affecter la réouverture de la frontière américaine au bétail canadien sur pied.

«Nous estimons que cela n'aura pas d'effet sur notre décision finale», a déclaré Jim Rogers, de l'American Animal and Plant Health Inspection Service.

Rendue publique mercredi, quelques heures seulement avant la nouvelle d'un nouveau cas canadien soupçonné d'encéphalite spongiforme bovine (ESB), la décision américaine admet aux États-Unis à compter du 7 mars les bovins sur pied de moins de 30 mois et la viande d'animaux plus vieux.

La frontière américaine est fermée depuis mai 2003, en raison de la découverte d'un cas de la maladie de la vache folle, en Alberta.

La décision a été rendue en tenant compte de la découverte probable d'autres cas, a précisé M. Rogers. «Nous avons examiné cette probabilité. Mais ce sont les mesures de contrôle mises en place par le Canada qui motivent notre décision.»

Des épreuves de détection de l'encéphalopathie spongiforme bovine, rendues tard, mercredi soir, ont donné un résultat de cas suspect chez une vache laitière de l'Alberta, âgée de 10 ans.

La bête en question était moribonde. Elle était gardée sur la ferme davantage comme un animal de compagnie et non pour produire du lait, a expliqué Keith Lehman, vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Des échantillons sont analysés pour confirmation au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale, à Winnipeg; les résultats devraient être connus dans deux à quatre jours.

La porte-parole de l'ACIA, Francine Lord, a souligné qu'un cas positif ne serait pas inattendu. Selon elle, depuis le début de la crise de la vache folle, le Canada a parlé ouvertement à ses partenaires commerciaux de la «possibilité d'une prévalence faible et déclinante de l'ESB en Amérique du Nord».

Mme Lord a ajouté qu'une confirmation ne signifierait pas que la maladie se propage au Canada.

Cependant, des représentants de l'industrie de l'élevage bovin au Canada craignent que des groupes protectionnistes américains en profitent pour faire retarder la levée de l'interdiction. Un groupe du Montana appelé R-CALF a eu recours à toutes sortes de technicalités juridiques pour retarder l'ouverture des frontières.

«Des groupes protectionnistes tels que R-CALF tirent profit de toutes les situations», a déclaré la représentante de la Canadian Cattlemen's Association, Cindy McCreath.

Dans un communiqué émis jeudi, R-CALF a refusé de commenter la découverte du cas suspect mais a dit que la décision américaine ne protégeait pas les consommateurs américains.

Le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault, reconnaît que les réjouissances auront été de courte durée. Il souligne toutefois lui aussi que la détection de ce cas suspect ne change en rien la décision des autorités américaines.

M. Dessureault rappelle que, de toute façon, les éleveurs vivent déjà dans l'inquiétude depuis un bon moment. Il fait également valoir que cette découverte démontre l'efficacité du système canadien de détection de l'ESB.

L'animal suspect a en effet été décelé dans le cadre du programme de surveillance; plus de 21 000 bêtes ont déjà été testées cette année.

L'ACIA affirme qu'aucune partie de l'animal testé positif n'est entrée dans les systèmes d'alimentation destinés aux humains ou aux animaux.

Comme pour les deux animaux nord-américains infectés par la maladie et décelés en 2003, cet animal est né avant les interdictions canadiennes et américaines sur les aliments destinés aux animaux introduites en 1997. Or, si la présence de la maladie était confirmée, la consommation d'aliments contaminés avant 1997 serait la voie de transmission la plus probable. Après la confirmation d'un cas d'ESB en Alberta, le 20 mai 2003, les autorités canadiennes avaient précisé qu'il était possible que de nouveaux cas soient découverts.

Si les résultats des analyses devaient s'avérer positifs, il sera permis de craindre pour les effets sur l'industrie bovine. Depuis maintenant plus d'un an et demi, les producteurs se démènent pour survivre.

En 2003, au Canada, les revenus provenant des productions de bovins et de veaux ont connu une baisse de 33 pour cent par rapport à 2002, en raison de la crise de la vache folle. Au même moment, le nombre de familles exploitant des fermes de bovins de boucherie affichant un revenu inférieur à seulement 20 000 $ a doublé.

L'industrie bovine et les communautés rurales auraient été privées d'une somme de l'ordre de 5 milliards $ depuis le début de la crise. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont dû débourser 1,6 milliard $ pour venir en aide aux producteurs.

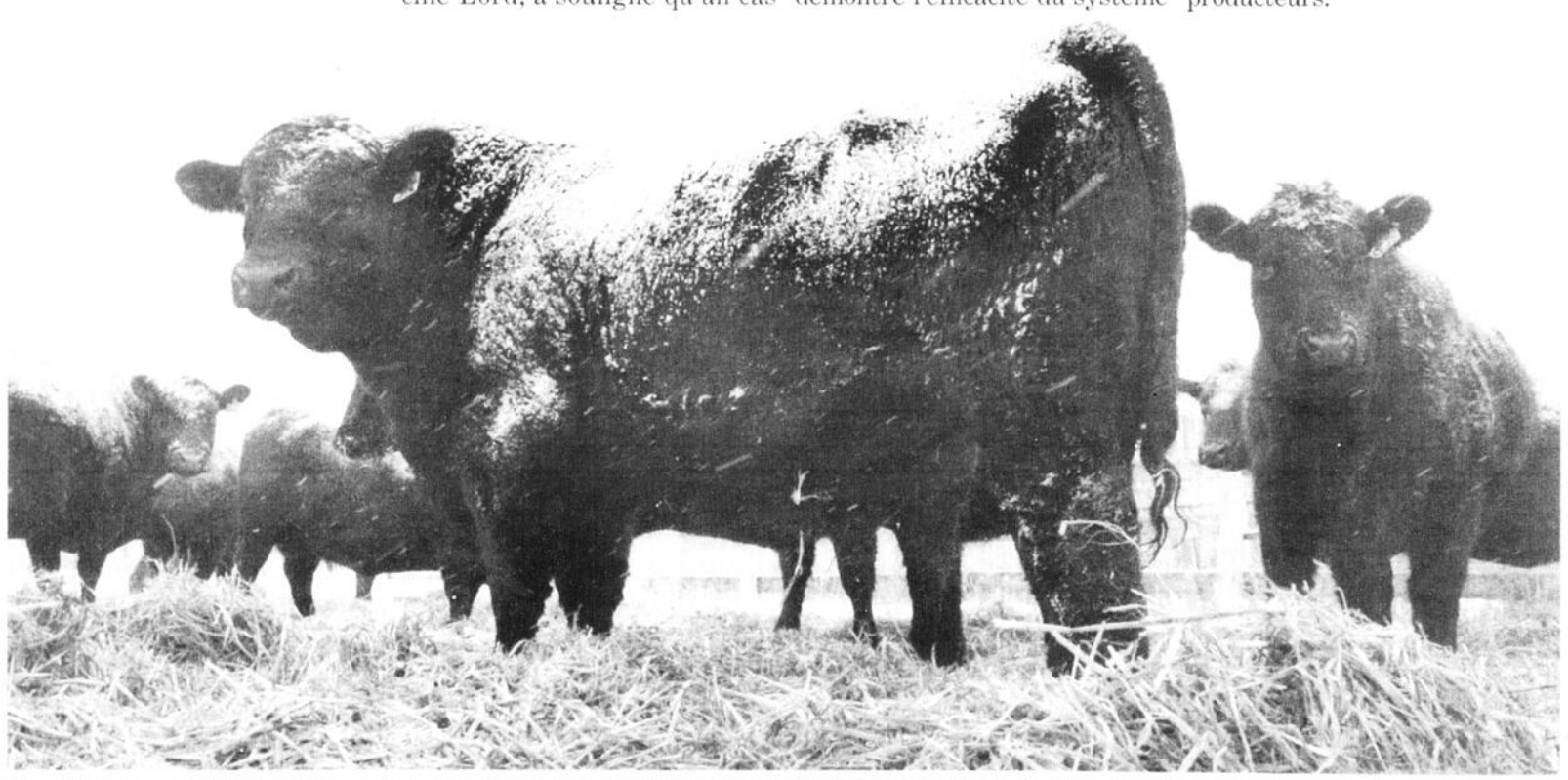

CAS - Selon les autorités canadiennes et américaines, le cas potentiel de vache folle découvert jeudi en Alberta ne devrait pas affecter la réouverture de la frontière américaine au bétail canadien sur pied. La décision américaine admet aux États-Unis à compter du 7 mars les bovins sur pied de moins de 30 mois et la viande d'animaux plus vieux.

(Photo PC)

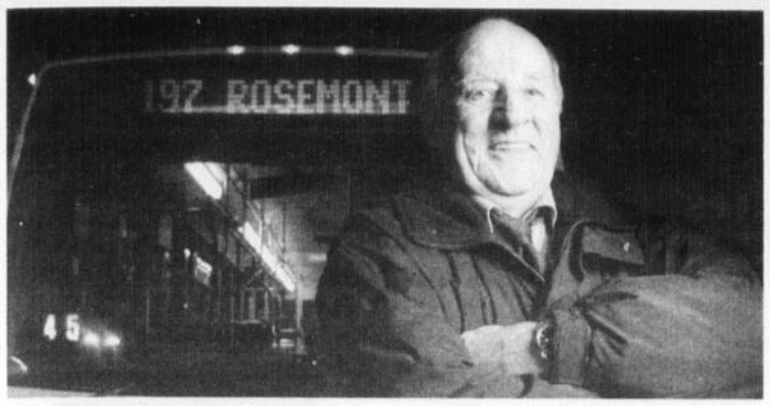

RETRAITE - Un chauffeur a conduit, hier, un autobus de la Société de transports de Montréal pour la dernière fois; il s'est retiré après une carrière exceptionnelle de 45 ans. Jacques Aubin, âgé de 76 ans, a reçu le feu vert pour un renouvellement de son permis de chauffeur, mais il a décidé quand même de tirer sa révérence. M.Aubin est entré en service en 1959, vers la fin de l'époque des tramways à Montréal. Il justifie sa bonne entente avec la clientèle à sa compétence, son respect et sa bonne humeur; il dit avoir toujours salué les gens et avoir été poli avec eux. (Photo PC)

www.cyberpresse.ca

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-319A

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-319A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT #240-88 (ZONAGE) DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE SHIPSHAW (BÂTIMENTS ACCESSOIRES).

AVIS est, par les présentes, donné:

QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 14 décembre 2004 d'un projet de règlement ARU-319A ayant pour objet de modifier le règlement #240-88 (zonage) de l'ex-municipalité de Shipshaw (bâtiments accessoires), tiendra une assemblée publique de consultation le 11 janvier 2005, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement #240-88 de l'ex-municipalité de Shipshaw de manière à:

- **REMPLACER** les dispositions de l'article 5.5.2.1 «Superficie de l'emplacement occupée par les bâtiments accessoires».
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 5.5.2.3 «Nombre de bâtiments accessoires».
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 5.5.2.4 «Hauteur des bâtiments accessoires».

QUE le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'ancienne municipalité de Shipshaw.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARU-319A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service du génie, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant: 698-3110).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00609954

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-331A

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-331A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT #93-006 (ZONAGE) DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE LAC-KÉNOGAMI (RÉDUIRE LA MARGE ARRIÈRE À 10 MÈTRES DANS LES ZONES DE VILLÉGIATURE).

AVIS est, par les présentes, donné:

QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 14 décembre 2004 d'un projet de règlement ARU-331A ayant pour objet de modifier le règlement #93-006 (zonage) de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami (réduire la marge arrière à 10 mètres dans les zones de villégiature), tiendra une assemblée publique de consultation le 11 janvier 2005, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement #93-006 de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami de manière à:

- **AJOUTER** la note 2, dans le cas de la marge arrière d'un terrain riverain, au tableau de l'article 12.2.2 «marges prescrites» laquelle s'énonce comme suit: Dans le cas des terrains riverains qui ont une superficie moindre que celle prescrite au règlement de lotissement, mais bénéficiant de droit acquis en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la marge arrière minimale est de 10 mètres.

QUE le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'ancienne municipalité de Lac-Kénogami.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARU-331A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service du génie, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant: 698-3110).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00609952

ERRATUM

La valeur de l'offre gratuite d'un moniteur Cicero 17 po et d'un tout-en-un de HP apparaît incorrectement à la page 3 de notre circulaire du 31 décembre comme étant de 360 $. Il s'agit en réalité d'une valeur de 350 $.

Nous nous excusons pour les inconvénients

FUTURE SHOP

00610524

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-339A

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-339A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT #93-006 (ZONAGE) DE L'EX-MUNICIPALITÉ DE LAC-KÉNOGAMI (BÂTIMENTS ACCESSOIRES).

AVIS est, par les présentes, donné:

QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 14 décembre 2004 d'un projet de règlement ARU-339A ayant pour objet de modifier le règlement #93-006 (zonage) de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami (bâtiments accessoires), tiendra une assemblée publique de consultation le 11 janvier 2005, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette-Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement #93-006 de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami de manière à:

- **REMPLACER** l'article 6.2.1.1 «Superficie occupée par les bâtiments accessoires»;
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 6.2.1.4 «Nombre de bâtiments accessoires»;
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 6.2.1.7 «Hauteur des constructions accessoires»;
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 12.2.3.4 «Superficie des bâtiments accessoires»;
- **REMPLACER** les dispositions de l'article 12.2.4.3 «Superficie occupée du terrain».

QUE le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARU-339A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service du génie, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant: 698-3110).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00609951

workopolis.com

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, statuera par résolution, lors de la séance ordinaire du mardi 18 janvier 2005, qui se tiendra à compter de 19 h à la salle Marguerite-Tellier (édifice de la bibliothèque), 200, rue de l'Hôtel-de-Ville, Chicoutimi, sur les dérogations mineures suivantes:

M. Étienne Lapointe (DM-418) demande une dérogation mineure visant à permettre de desservir trois terrains résidentiels correspondant aux lots 3 337 499, 3 337 502 et 2 734 924 par un droit de passage alors que la règlementation permet de desservir deux terrains par droit de passage pour la propriété sise au 1104, boulevard de Tadoussac, Chicoutimi.

M. Laval Godin (DM-421) demande une dérogation mineure visant à réduire de 4,6 à 1,5 mètre la marge latérale (Est) pour permettre l'aménagement d'un deuxième logement au sous-sol du 48, rue des Ormes, Chicoutimi.

Dépanneur Place Belvédère (DM-422) demande une dérogation mineure visant à éliminer les zones tampons de 2 mètres contiguës à la zone résidentielle à l'Ouest de la propriété sise au 1650, boulevard de Tadoussac, Chicoutimi, permettre une entrée véhiculaire de 20 mètres de largeur et permettre que la bande gazonnée de 1,5 mètre soit à 0 mètre de la ligne avant ou à 1,5 mètre du trottoir s'il y a autorisation du ministère des Transports en ce qui concerne l'utilisation de l'emprise du boulevard de Tadoussac comme stationnement. Le requérant devra obtenir les autorisations nécessaires pour l'utilisation de l'emprise. Dans la bande de 1,5 mètre longeant le boulevard de Tadoussac, un aménagement paysager devra être effectué conformément au règlement. De plus, les clôtures existantes séparant le terrain du demandeur avec ceux des propriétaires voisins devront être remplacées par le requérant si elles sont enlevées, sauf dans la partie arrière du bâtiment (dépanneur).

S.O.S. Remorquage (DM-423) demande une dérogation mineure visant à permettre que la vocation du bâtiment accessoire sis au 1460, boulevard du Royaume Ouest, Chicoutimi, soit remplacée en un bâtiment principal en permettant les dérogations mineures suivantes pour régulariser la vocation principale du bâtiment:

- Réduire de 40,46 à 9,44 mètres la largeur du terrain mesuré parallèlement au boulevard du Royaume Ouest;
- Réduire de 9 à 3,72 mètres la marge arrière du nouveau bâtiment principal.

Benoit Pineault inc. (DM-424) demande une dérogation mineure visant à réduire de 2,44 à 0,65 mètre la marge latérale Est afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal sis au 70, rue Néron, Chicoutimi.

M. Robert Daigle (DM-426) demande une dérogation mineure visant à permettre un agrandissement de 3,05 mètres par 3,65 mètres à l'arrière de la résidence bifamiliale isolée sise au 850-852, rue Harry, Chicoutimi, à 6 mètres de la ligne arrière et 2 mètres de la ligne latérale avec une différence d'implantation de 0,15 mètre. La dérogation porte également sur la localisation de la résidence à 5,46 mètres de la ligne avant tel qu'il apparaît sur le certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre Pierre Nadeau.

M. Claude Tremblay (DM-429) demande une dérogation mineure visant à permettre l'implantation d'un troisième logement dans une résidence sise au 16-18, rue de la Liberté, Chicoutimi, dont les marges latérales sont de 2,2 mètres et de 4 mètres, et visant également à régulariser la localisation du bâtiment avec des marges latérales de 2,2 mètres et de 4 mètres.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogations, nous vous prions de communiquer avec Me Jean Croteau, assistant-greffier, au numéro de téléphone 541-5963.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00609953

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARU-320B AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE NUMÉRO 836, DE LOTISSEMENT NUMÉRO 837 ET DE CONSTRUCTION NUMÉRO 838 DE L'EX-VILLE DE JONQUIÈRE (AGRANDISSEMENT DE LA ZONE C-512 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H-514 (INTERSECTION DE LA RUE SAINT-HENRI ET DU BOULEVARD DU ROYAUME).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 14 décembre 2004 sur le projet de règlement ARU-320A, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté le 14 décembre 2004 un second projet de règlement intitulé «Projet de règlement ARU-320B ayant pour objet de modifier les règlements de zonage numéro 836, de lotissement numéro 837 et de construction numéro 838 de l'ex-ville de Jonquière (agrandissement de la zone C-512 à même une partie de la zone H-514) (intersection de la rue Saint-Henri et du boulevard du Royaume).

L'objet de ce règlement vise à modifier les règlements numéros 836, 837 et 838 de l'ex-ville de Jonquière de manière à:

- **AGRANDIR** la zone C-512 à même une partie de la zone H-514, le tout tel qu'illustré sur le plan ARU-320 qui fait partie intégrante du règlement.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Le projet de règlement vise les zones C-512 et H-514 situées dans le secteur des rues St-Henri, St-Hubert, Ste-Famille, de Montcalm, Ozanne et du Roi-Georges et du boulevard du Royaume. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service du génie, urbanisme et de l'aménagement du territoire.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service du greffe au plus tard le 10 janvier 2005 à 16h30.
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet:

Le texte du second projet peut être consulté au Service du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique, veuillez communiquer avec le Service du génie, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant: 698-3110).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 22e jour du mois de décembre 2004.

Le greffier,
PIERRE BRASSARD

00609950

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

BOULIANNE (Mme Charlotte Gobeil)
Le 28 décembre 2004, est décédée au Centre hospitalier Cléophas-Claveau, à l'âge de 76 ans et 11 mois, Mme Charlotte Boulianne, épouse de feu M. Ronaldo Gobeil, demeurant au 830, Bagot à Ville de La Baie. La famille accueillera les parents et amis de 9 h à 11 h, le vendredi 31 décembre 2004, à la résidence funéraire
Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, de la Fabrique
Ville de La Baie
Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 11 h à l'église St-Alphonse à Ville de La Baie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle était la fille de feu Théophile Boulianne et de feu Blanche Blackburn. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques Gobeil « Dady » (Christine Lavoie), Claude (Julienne Gagnon), Serge dit « Lou », Lise (Guy Covell); ses petits-enfants: Anissa Gobeil Bouchard, Cathy Gobeil Bouchard, Julie Lavoie, Hugo Covell, Nadia Gagnon, Marie-Eve Gagnon; ses neveux: Martin et Richard; ses frères et soeurs: feu Lorraine Boulianne (Guy Bisaillon), Camille (Lucien Pelletier), feu Guy, feu Pauline (Yvon Tremblay), feu Denis (Thérèse Rocco), Jean (Céline Harvey), feu Gilles (Murielle Kennedy), Michel, Robert; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jean-Rock Gobeil (feu Irma Fortin), feu Joseph-Eugène (Noémie Tremblay), feu Romuald (Jacqueline Roberge), feu Jeanne (feu Lucien Fortin), feu Claire (feu Philippe Bouchard), feu Marguerite « Tetite » (Adrien Richard), Huguette (Jean-Claude Tremblay), ainsi que de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

DUBOIS (Mme Cécile Bédard)
Maman, nous vous garderons à jamais vivante dans notre coeur. Le 28 décembre 2004, est décédée au Carrefour de la santé de Jonquière, à l'âge de 87 ans, dame Cécile Bédard, épouse de feu M. Louis-Charles Dubois, demeurant sur la rue Vaudreuil, à Jonquière. La famille accueille les parents et ami(e)s à la
Résidence funéraire du Saguenay
3711 rue Cabot, Jonquière
(secteur Kénogami)
le vendredi 31 décembre 2004 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 13 h, à l'église St-Matthieu (Ste-Famille). Les cendres seront déposées au Columbarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Astrid Dubois, Viviane (Jean-Yves Cloutier), Serge (Nicole Bolduc), Christiane (Gilles Côté), Yves (Pauline Cloutier), Lisette (Antonio Toupin), Martine (Christian Tremblay), ses petits-enfants: Annie (Alain), Louis (Isabelle), Daniel (Mélanie), Ericka (Pierre), Bernard (Nicole), Marcel (Karine), Martin (Marie-Josée), Stéphanie (Éric), Karine (Francis), Danny (Marie-Josée), Dave (Sara), Benoit, Steve, Geneviève, ainsi que ses 19 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Laurette Bédard (feu Alfred Bluteau), feu Robert (Yolande Potvin), Georgette (René Duchesne), feu Thérèse (feu Fernand Delisle), feu Gérard (Irène Gagné), Yvette (feu Jules Gagnon), Gisèle (Antoine Kirouak), feu Madeleine (feu Joachim Boucher), feu Lucien, Paul (Lucie Gagné), Marie-Jeanne. Elle était la belle-soeur de feu Léo Dubois (feu Alma Roussy), feuYvonne (feu Antonio Sasseville), feu Albert (feu Jeannette Lapointe), Whelly (feu Hermelle Pedneault), Rosa (feu Joseph Pedneault), feu Hélène, Germaine (Antonin Delorme), Jules (Thérèse Côté), Francine (Paul Bourgeois), feu René, feu Paul (Lina Gaudette). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la fondation Canadienne des maladies du coeur. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

BRISSON (Mme Régine Larouche)
Le 29 décembre 2004 est décédée au Carrefour de la santé de Jonquière, à l'âge de 78 ans et 6 mois, dame Régine Larouche, fille de feu M. Auguste Larouche et de feu dame Georgianna Hudon, épouse de M. Adrien Brisson, demeurant à Jonquière, secteur Kénogami. La famille accueille les parents et ami(e)s à la maison funéraire
Nault & Caron, Réseau Dignité
2033 Ste-Famille
Jonquière
le vendredi 31 décembre 2004, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 11 h à l'église St-Matthieu. Mme Larouche sera incinérée au crématorium Nault & Caron et les cendres déposées au colombarium de la rue St-Jean-Baptiste. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Adrien Brisson, ses enfants: Jocelyn Brisson (France Fortin), Candide (Ghislain Gaudreault), Céline (Jean-Marc Bolduc), feu Linda (Gilles Fouquet), Sylvain, ses petits-enfants: Pascal, Mélanie, Nathalie, Stéphane, Martin, Dave, Manon, Bruno; ses arrière-petits-enfants: Eloise, Noémie, Anne-Sophie; ses frères et soeurs: feu Blanche-Yvonne Larouche, feu Damasse (feu Germaine Renaud), feu Béatrice (feu Lorenzo Brisson), feu Léonce (feu Marie-Claire Renaud), feu Armand (feu Simone Gilbert), feu Marie-Berthe (feu Edmond Lefebvre), feu Marie-Jeanne (Léonidas Tremblay), feu Marie-Luce (feu Georges Gauthier), feu Florence (feu Paul Tremblay), feu Joseph-Louis (feu Françoise Gagnon), feu Gertrude (feu Edmour Lefebvre), feu Marie-Noël (feu Léo-Paul Fortin), feu Alberta (Jean-Paul Boivin), Cécile (feu Edmond-Louis Simard), feu Marcel (Rose-Emma Gagné), feu Eugène (feu Thérèse Gagné); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Marie-Ange Brisson (feu Pierre Simard), feu François (feu Alberta Tremblay), feu Edmond (feu Marie-Blanche Blackburn), feu Joseph (feu Eva Coté), feu Imelda (feu Léonidas Pilote), feu Lorenzo (feu Béatrice Larouche), feu Rose-Yvonne (feu Wellie Plourde), feu Alida (feu Charles-Eugène Pilote), feu Félix (Marie-Ange Gilbert), feu Charles-Émile, feu Rosaire (Noëlla Lapointe), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille de Mme Larouche tient à remercier le personnel du Carrefour de la santé de Jonquière pour les bons soins prodigués à leur mère. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626 ou 1-800-260-8099, télécopieur: 542-6051, courriel: info@naulletcaron.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

GAGNON (Mme Jocelyne)
Le 28 décembre 2004, est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 58 ans, Mme Jocelyne Gagnon, épouse en 1res noces de feu M. Edmond Desbiens et en 2es noces de M. Jean-Marie Gaudreault, demeurant au 1048, des Saules à Ville de La Baie. La famille accueille les parents et amis à la résidence funéraire
Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin coin des Champs-Élysées
Chicoutimi
Les heures d'accueil sont: Vendredi jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 11 h à l'église St-Paul Apôtre à Chicoutimi. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils. Elle était membre des émotifs anonymes. Elle était la fille de feu Liguori Gagnon et de feu Gemma Bilodeau. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Jean-Marie Gaudreault; ses filles: Carole Desbiens, Manon Desbiens (William Bouchard), Dany Gagnon, Nancy Lavoie (Richard Morissette); ses petits-enfants: Maxime, Keven, Samuel, Marianne, Alexandra, Émilie, le futur; les enfants de M. Jean-Marie Gaudreault : Mathieu et Maxime Gaudreault; ses frères et soeurs: Doris Gagnon (Émilienne Lapointe), Raynald (Ghislaine Lavoie), Murielle (Claude Vaillancourt), Diane (Florent Turcotte), Denise, ainsi que les membres des familles Desbiens et Gaudreault, plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

GAUTHIER (M. Marcel)
Le 27 décembre 2004, est décédé à sa résidence entouré de l'amour du Seigneur Jésus-Christ, de son épouse, ses enfants et de ses petits-enfants, à l'âge de 68 ans et 3 mois, M. Marcellin Gauthier alias "Marcel", époux de dame Monique Belley, demeurant au boul. St-François, Jonquière. La famille accueille les parents et ami(e)s à la
Résidence Funéraire du Saguenay
2555, St-Dominique
Jonquière
le vendredi 31 décembre 2004 à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 11 h à la Résidence Funéraire du Saguenay. L'inhumation aura lieu au cimetière Protestant. Il était le fils de feu dame Corine Larose et de feu M. Arthur Gauthier. Outre son épouse dame Monique Belley, il laisse dans le deuil ses enfants: Annie Gauthier (Serge Robichaud), Daniel Gauthier (Bianca Boivin), Roland Gauthier, (Carmen Bouchard), Nadia Gauthier, Nancy et Karine Filioux; ses petits-enfants: François, Mathieu, Emilie, Samuel, Jean-Sébastien, Marie-Annick, Stéfanie, Jérémie, Simon, Léakim, William. Il était le frère de Marguerite Gauthier (Florent Tremblay), Jean-Claude (feu Claudette Marquis), Lise (Guy Pelletier), Rémi (Ginette Dubois), Diane (Jacques Valiquette), Michel (Louise Davis), Paul (Lise Bouchard). Il était le beau-frère de Jean-Paul Belley (Alexandra Ethier), feu Gabriel, Murielle (feu Rosaire Tremblay), Claude, Ghislain (feu Julia Simard), Maurice (Denise Trépanier), Jean-Marc, feu Pâquerette (Lionel Guay), Thérèse, Yvon (Thérèse Marquis), Ginette (Maurice Lessard), Gisèle (Michel Dufour), Marie (Laurent Bélanger), Gérard (Nicole Brulotte), Robert, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Il laisse également dans le deuil son ami et compagnon de travail M. Victor Desmeules. Un merci tout spécial à Mme Nancy Bouchard, infirmière au CLSC de la Jonquière ainsi qu'au Dr. Marie Simard pour leurs bons soins. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer et de l'association internationale des Gédéons. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

LAROUCHE (Mme Annette)
Le 29 décembre 2004, est décédée à Alma, à l'âge de 83 ans et 9 mois, dame Annette Larouche, épouse en 1res noce de feu Roland Lessard et en 2es noces de feu Lauréat Gobeil, demeurant au 540 St-Alphonse app. 17, St-Bruno. La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire de la
Maison Philippe Fortin & fils
530, rue 4H
St-Bruno
à compter de: dimanche le 2 janvier 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 3 janvier 2005, jour des funérailles, le salon ouvrira à 12 h. Le service religieux aura lieu le lundi 3 janvier 2005, à 15 h à l'église de St-Bruno et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Jean-Marc Gagnon), Gilles (Marlène Fortin); ses petits-enfants: Dany Gagnon (Brigitte Larouche), Sylvain Gagnon (Nancy Tremblay); ses arrière-petits-enfants: Christophe, Angélique, François et Catherine Gagnon, Anne-Sophie et Félix Antoine Barrette, ses frères: Fernand (Laurence Tremblay), feu Normand, Jean-Paul (Hélène Maltais), Marcel (Lina St-Gelais), feu Roland (Rolande Thibault, Raoul Hudon), Camil (Bérangère Girard), Gaston (Solange Dubois), Roger (Margot Pelletier), Maurice (Louisette Gauthier), Rena (Lina Gagnon); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lessard: feu Jeanne d'Arc (feu Pierre Maltais), Rose-Ange (feu Louis-Arthur Gervais), feu Yvan (feu Jeanne-Mance Roy), Jean-Henri (Ghislaine Rossignol), Fernand (feu Gertrude Lemay, feu Monique Lavoie), Marie-Jeanne (Fernand Tremblay), feu Jeannine (feu Gabriel Simard), Blanche-Yvette (Victor Lessard), feu Paul-Armand (Gaétane Martel), Daniel (Marie-Rose Jodry), la famille de M. Lauréat Gobeil, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Société canadienne du cancer. Direction funéraire: **Maison funéraire Philippe Fortin & Fils enr. De Notre-Dame d'Hébertville.** Téléphone : (418) 344-1535, fax : (418) 344-4404, téléphone salle St-Bruno : 343-2526 **en collaboration avec le Complexe funéraire Bérubé et Fils.** Pour informations 662-6576, télécopieur 662-3132, courriel: info@berubeetfils.com membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Nos condoléances
aux familles éprouvées
QUOTIDIEN progrès-dimanche

REMERCIEMENTS

Pour honorer la mémoire de
Mme Yolande Lemieux-Tremblay
ses parents et amis ont donné généreusement à l'organisme
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
qui accueille gratuitement les personnes atteintes de cancer en phase terminale.
Soyez assuré que tous ces dons serviront à couvrir le coût des services aux bénéficiaires.
Merci de votre générosité.
Vous pouvez rejoindre
«La Maison Notre-Dame du Saguenay»
au: 1176, rue Notre-Dame
Chicoutimi (Québec)
G7H 1X6
Tél.: 696-1176
LA MAISON
NOTRE-DAME
DU SAGUENAY
Un don pour la maison!
0061-0482

Mondialement reconnu
MedicAlert
Toujours là
www.medicalert.ca
Pour information
1 800 668-6381

IN MEMORIAM

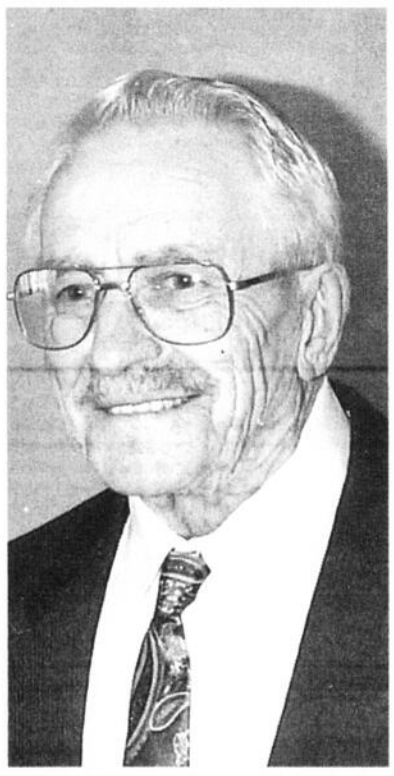

BÉLANGER (M. Rolland)
O nuit de Paix. Sainte Nuit. "Mes chers enfants, je suis heureux de vous bénir encore une fois. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen"
Merci papa du fond du coeur de nous avoir accordé ta précieuse bénédiction paternelle avant de nous quitter. Nous saluons ton courage, ta force, ta volonté, ton goût et ta joie de vivre et ton humour. Repose en paix auprès de maman. De ton fils Bernard et ton petit-fils Daniel. Nous t'aimons tant! Après un bref séjour au centre hospitalier Cléophas-Claveau, le 30 décembre 2004, est décédé paisiblement entouré de l'amour des siens, à l'âge de 93 ans et 9 mois, M. Rolland Bélanger, époux de feu dame Emilie Gagnon, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu M. François-Xavier Bélanger et de feu dame Octavie Marquis. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 2 janvier 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la
Coopérative funéraire du Fjord
1091 avenue Mathieu (coin 2e Rue), La Baie
Lundi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le lundi 3 janvier 2005 à 14 h à l'église St-Alexis (secteur Grande-Baie). L'inhumation aura lieu au cimetière communautaire. M. Bélanger laisse dans le deuil ses enfants: Jules Bélanger (Denise Brassard), Georgette (Ghislain St-Gelais), Gérard (Els Mamusung), feu Bernard (Délisca Ouellet), Françoise (Yvan Boudreault), Bernadette (Paul Racine), Octave (Margaret Tosky), Marthe (Lucien Duchaîne), Aline (Gilles Bisson), Bruno, Esther (Régis Bouchard), Edith (Roger Tremblay), Marius (Edith Marquis), Michèle (Gilles Potvin), Marie (Daniel Croft), Pascale (Gilbert Dionne), ainsi que ses 37 petits-enfants et 26 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Marguerite Bélanger (feu Lionel Gagnon), feu Laurette (feu Ernest Bouchard), feu Germaine (feu Liguori Bergeron), feu Georgette (Sr Ste-Cécile de Rome), feu Jeanne d'Arc (feu Georges-Henri Gagnon), feu Cécile (feu Joseph Tremblay), feu René (feu Colette Bouchard), feu Françoise, Pierre-Albert (Yolande Michaud), Geneviève (feu Raoul Lavoie), l'abbé Jean-Camille; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Cécile Gagnon (feu Philippe Dufour), feu Edmond-Louis (feu Huguette Rousseau), feu Léon-Georges (Jeanne Bergeron), feu Irène (feu Alfred Bergeron), Lauralda (feu Roland Simard), Sr Marie-Ange et Sr Marie-Luce (religieuses du Bon-Pasteur), Gisèle (feu Adrien Simard), feu Maurice, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Sincères remerciements au Dr. Normand Bouchard et au personnel du 3e étage du centre hospitalier Cléophas-Claveau. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la fondation de l'hôpital de La Baie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875, courriel: coopdufjord@royaume.com **Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord** (membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

NÉCROLOGIE

McNICOLL (Mme Jeannette)

Le 29 décembre 2004 est décédée au Carrefour de la santé de Jonquière, à l'âge de 95 ans et 3 mois, dame Jeannette McNicoll, fille de feu dame Elizabeth Desbiens et de feu M. Aimé McNicoll, demeurant à la Villa de Montfort, autrefois de Québec. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711 rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le vendredi 31 décembre 2004 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 10 h à l'église Ste-Marie. Les cendres seront déposées au cimetière St-Charles de Québec. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, et sa grande amie Marie-Anne Carrier, et tous ses ami(e)s de la Villa de Montfort. Elle était la dernière survivante de la famille McNicoll qui comptait 15 enfants, dont 8 frères et 6 soeurs, tous décédés. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du fonds de dotation de l'hôpital de Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).

LAROUCHE
(Mme Germaine Tremblay)

Le 30 décembre 2004 est décédée à la Résidence Patrick Trottier, à l'âge de 85 ans et 5 mois, Mme Germaine Tremblay, fille de feu M. Ephrem Tremblay et de feu dame Émelda Simard, épouse de feu M. Joseph-Charles Larouche, demeurant au 8 rue Notre-Dame, Hébertville-Station. La famille reçoit les condoléances le dimanche 2 janvier 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le lundi 3 janvier 2005 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410 rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le lundi 3 janvier 2005 à 11 h à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station. Les cendres de Mme Tremblay seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lisette (Gilles Bergeron), Denyse (Michel Gauthier); ses petits-enfants: Karyne, Lise-Anne, Alexandre, Jean-Philippe et Evelyne; ses frères et sœurs: feu Lionel, jésuite, feu Jean (Jeanne Pichard), Gertrude (Jacques Chalifour), Madeleine (Robert Wagner), Thérèse (feu André Poulin), feu Rosaire (feu Thérèse Hudon); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Lucienne (feu Enselm Gervais), feu Laval (Hermance Rathé), Thérèse (feu Pierre Martin), feu Marcelle (Vincent Dallaire), feu Maurice (Micheline Bouchard), Léo (Colette Bouchard); ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, ainsi que le personnel, les pensionnaires et bénévoles de la Résidence Patrick Trottier. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire des dons à la Résidence Patrick Trottier, 8 rue Notre-Dame à Hébertville-Station, G0W 1T0. **Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean** Pour information, téléphone : (418) 668-8409, télécopieur : (418) 668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca

PERRON (M. Fernand)
1919 - 2004

Est décédé dans la sérénité, entouré de l'amour des siens, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 28 décembre 2004, à l'âge de 85 ans et 3 mois, M. Fernand Perron, époux de feu dame Jeannette Larochelle, demeurant au 1515, des Roses, Roberval. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 décembre 2004 à 11 h à l'église Notre-Dame de Roberval. Le départ du cortège se fera à 10 h 45 de la maison funéraire

Marc Leclerc Ltée
100, rue Paré
Roberval

et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval. Il laisse ses enfants: Claude Perron (Denise Dubois), Alain Perron (Johanne Boulianne), Richard Perron (Hélène Thibeault), Christine Perron (Yves Guay), Johanne Perron (André Langlais), Sylvie Perron (François Drouin); ses petits-enfants: Sophie, Maxime, Pascale (Daniel Derrien), Daniel, André, Pierre-André, Julie, Marie-Claude, Charles, Laurent, Simon; son arrière-petit-fils: Erwan; sa grande amie: Gemma Gagnon. Également, il laisse les membres des familles Perron et Larochelle, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. M. Perron a été président fondateur de R/S Perron Ltée de Roberval, président fondateur des cadets de l'air 766 de Roberval et vétéran de l'escadrille 425 « Alouette » lors de la guerre 1939-1945, comme lieutenant d'aviation. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. Pour informations : (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée de Roberval** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

ROUTHIER (Mme Dianna Fraser)

Est décédée paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 30 décembre 2004, à l'âge de 89 ans et 8 mois, dame Dianna Fraser, épouse de feu M. Cyrille Routhier, demeurant au 996, 1ère Rue, Saint-Félicien et autrefois de Saint-Prime. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire

Marc Leclerc Ltée
1044, boulevard Sacré-Cœur
Saint-Félicien

le dimanche 2 janvier 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le lundi 3 janvier 2005 à 10 h à l'église de Saint-Prime. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Prime. Elle laisse ses enfants: feu Céline (Philibert Lavoie), Thérèse (feu Roger Doyon), Marthe (feu Simon Lavoie), Jean-Louis (Louiselle Lalancette), Pauline (feu Louis-Philippe Tremblay), Bernard (Jacinthe Couture), Françoise, Colombe (Raymond Lavoie), feu Micheline, Roger (Bella Racine), Claire (Jean Boily), Guy (Lyne Beaudoin), Dominic (Gisèle Monty), Pierre-Marie (Christiane Gagnon), André (Chantale Boily); ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Blanche (feu Joseph Paquet), feu Edgar (feu Alexina Dussault, feu Félicienne Dussault), feu Marie-Anne (feu Jean-Baptiste Dussault), feu Laurette (feu Fernand Brassard), feu Cyrias (feu Marie-Rose Dufour), sœur Germaine (Franciscaine de Marie), feu Philippe (Hortense Simard); feu Adrienne Routhier (feu Albert Doyon), feu Wilfrid Routhier (Simone Paradis), Charles Routhier (feu Rolande Doré), sœur Ninon Routhier (Ursuline), feu Philippe Routhier (Jacqueline Deschamps). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval. Pour informations : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688, courriel: mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

SERGERIE
(Mme Julienne Bergeron)

Le 30 décembre 2004, est décédée au Centre hospitalier Cléophas-Claveau, à l'âge de 72 ans, Mme Julienne Bergeron, épouse de feu M. Thomas-Eugène Sergerie, demeurant au 774, boulevard Grande-Baie Sud à Ville de La Baie. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le lundi 3 janvier 2005 à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, de la Fabrique
Ville de La Baie

Les heures d'accueil sont: lundi et mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi jour des funérailles, le salon sera ou-vert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 5 janvier 2005 à 11 h à l'église St-Alexis à Ville de La Baie. L'inhumation aura lieu au cimetière communautaire à Ville de La Baie. Elle était la fille de feu Joseph Bergeron et de feu Juliette Grenon. Elle laisse dans le deuil ses filles: Jeanne Sergerie (Jean-Louis Grenon), feu Dorothée, Sylvie (René Desgagné), Johanne, Lorraine (Claude Sauvageau), Guylaine (Mario Grenon), Manon (Thierry Rochat); ses petits-enfants: Dany, Yanick, Eric, Mélissa, Cynthia, Catherine, Sophie, Carl, Pierre-Luc, Jonathan, Stéphane, Audrey, David; ses arrière-petits-enfants: Nicolas, Mya, Thomas-Xavier; ses frères et soeurs: Claude Bergeron (Paulette Lebreux), Gilles (Édith Sergerie), feu Euclide (Marthe Tremblay), Jean-Eudes (Françoise Morin), Jacqueline (Gérard Desbiens), Laurier (Nicole Simard), René (Germaine Bouchard), Andrée (Régent Gagné), Michel (Arlette Villeneuve), Raymonde (Léon-Georges Bolduc), Jean (Francine Côté), France (Gaétan Villeneuve); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Henry-Paul Sergerie (feu Antoinette Gobeil), Thérèse, Raynald (Claire Trudel), feu Cécile (Laurent Gagné), Ernest (Claudette Bergeron), Doris (Rosaire Girard), Louise (Lucien Claveau), Juliette (Yvan Tremblay), Jacques Bolduc (Florence), Christian Sergerie, feu Richard, Diane (Jean-Marc Tremblay), Antoinette (Serge Simard), ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241, courriel: info@graveletfils.com **Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

TAPIN (M. Pierre)
1947-2004

À l'hôpital Laval, le 29 décembre 2004, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Pierre Tapin, époux de dame Patricia Beausoleil. Natif de Jonquière, il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au Complexe Funéraire du

Parc Commémoratif La Souvenance
(2e édifice), 301, rang Ste-Anne
(coin Route de l'Aéroport)
Quartier Laurentien, Ste-Foy

le mardi 4 janvier 2005 de 13 h 30 à 19 h. Une liturgie de la parole suivra à 19 h à la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance. Il laisse dans une grande tristesse, son épouse Patricia Beausoleil et sa fille adorée Marie-Pier. Il était le fils cadet de feu David Tapin et de Jeanne d'Arc Fortin; le frère de Charlotte (Robert Guimond, Catherine et Julie) et de feu Jocelyn Tapin. Il laisse également dans la peine, sa belle-mère Jeanne d'Arc Lapointe et feu Jean Beausoleil ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: Caro (Gilles Asselin), Yvan (Ginette Héneault), Marc, Lise (Jean-Martin Cliche), France, Luc, Lucie et plusieurs neveux, nièces. Pierre quitte un cercle d'amis sincères qui l'ont accompagné et entouré au cours de sa brève maladie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Sillery (Québec), G1S 3G3, téléphone: 418-683-8666. Des formulaires seront disponibles au salon. **Direction funéraire: maison funéraire Lépine Cloutier Ltée**, 9255, boulevard l'Ormière, Neufchatel. Pour renseignements: (418)529-3371, télécopieur: (418)529-9506, courriel: lc@lepinecloutier.co site web: www.lepinecloutier.com

CNQ ANS DÉJÀ

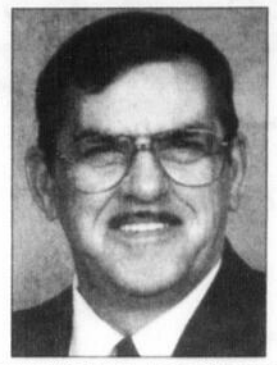

GAUTHIER (M. Jean-Charles)
5e ANNIVERSAIRE

Tu nous quittais le 2 décembre 1999, laissant derrière toi tous ceux et celles qui t'aimaient. Le grand vide que ton départ a causé dans nos vies, demeure aussi douloureux qu'au premier jour. Le temps passe vite et emporte bien des choses mais toi tu restes présent dans nos coeurs et nos pensées. Continue de nous protéger et d'être notre Ange Gardien. Une messe anniversaire sera célébrée

le dimanche 2 janvier 2005 à 10 h 30
à l'église Saint-Dominique de Jonquière

Ton épouse Cécile, tes enfants: Francine, feu Alain, Roger, Sylvie, Marlène et Steeve, ainsi que leurs conjoints et conjointes et leurs enfants.

MUNGER (M. Claude)

La messe anniversaire de M. Claude Munger, époux de dame Lisette Bélanger, demeurant au 5782 chemin St-Pierre, Laterrière, sera chantée

le vendredi 31 décembre 2004 à 19 h 30
à l'église Notre-Dame, Laterrière

Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: Coopérative Funéraire de Chicoutimi**

THOMPSON (Mme Noëlla)

La messe anniversaire de Mme Noëlla Thompson, épouse de M. Rémi Duchesne, demeurant au 1767 St-François-Xavier, Jonquière, sera chantée

le dimanche 2 janvier 2005 à 10 h
à l'église St-Matthieu, Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: La résidence Funéraire du Saguenay**

IN MEMORIAM

LECLERC (M. Jacques)

Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 29 décembre 2004, à l'âge de 70 ans et 8 mois, M. Jacques Leclerc, fils de feu M. L.-W. Leclerc et de feu dame Georgette Ouellet, demeurant au 1240, boulevard Sacré-Cœur, Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la maison funéraire

Marc Leclerc Ltée
1159, rue Sainte-Anne, Saint-Félicien

le dimanche 2 janvier 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 3 janvier 2005 à 14 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien. Il laisse ses frères et ses belles-sœurs : Paul Leclerc (Françoise Dumas), Marius Leclerc, feu Marc Leclerc (Jacqueline Gagnon), feu Louise Leclerc; ses neveux et nièces: Suzanne, Louis (Linda Germain), Jean (Judith Tremblay), Louise (Alain Paquin), Madeleine (Yvan Béland), feu Luc, Michel (Louise Castonguay), Hélène, Dominique, Yves (Paulette Dumas), Andrée (Réjean Mérette), Guy, Josée (Jean-François Leboeuf), Édith Gauthier, gouvernante. Également, il laisse sa tante: Annette Lacombe (feu Rosaire Leclerc) et autres parents et ami(e)s. M. Leclerc a été enseignant durant plus de 20 ans. Il a été conseiller technique auprès de l'Association des Etudiants, directeur et commodore du Club Nautique de Saint-Félicien. La Société Zoologique de Saint-Félicien le nomme Ambassadeur en 1988. Il était membre honoraire de la Garde Paroissiale. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation Chanoine Lavoie. Pour informations: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688, courriel: mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

MESSES ANNIVERSAIRES

HUDON (Mme Violette)

La messe anniversaire de dame Violette Hudon, épouse en 1res noces de feu M. Rosaire Gervais, en 2es noces de feu M. Eutrope Deschênes et en 3es noces de feu M. Georges Deschênes, sera célébrée

le dimanche 2 janvier 2005 à 10 h 30
à l'église de Notre-Dame d'Hébertville

Parents et amis sont invités à y assister. **Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.**

EN MÉMOIRE DE

4e ANNIVERSAIRE

SCODELLER
(Mme Yvonne Lemieux)

"Peu importe le temps écoulé depuis ton départ, il y aura toujours une partie de toi dans le fond de nos coeurs. Avec amour." A la douce mémoire de dame Yvonne Lemieux, épouse de M. Sergio Scodeller, demeurant au 540 du Stade, Chicoutimi.

Championnat du monde de hockey junior

La Finlande massacrée

GRAND FORKS, Dakota du Nord (PC) - Jeff Carter a réussi trois buts dans une victoire de 8-1 du Canada contre la Finlande, jeudi, au championnat du monde de hockey junior.

Ce gain a permis au Canada (4-0) de terminer en tête de son groupe et d'accéder directement aux demi-finales, dimanche. En quatre matchs, le Canada a marqué 32 buts contre seulement cinq à l'adversaire.

Carter, des Greyhounds de Sault Ste.Marie, a inscrit ses trois buts à la deuxième période. Choix de premier tour des Flyers de Philadelphie en 2003, Carter a enregistré son triplé sous le regard du directeur général des Flyers, Bob Clarke.

«Je suis ici pour marquer des buts en plus d'être solide défensivement, a dit Carter. C'est vraiment agréable de pouvoir contribuer ainsi à la victoire.

«On savait que nous devions l'emporter pour terminer au premier rang. Une journée additionnelle de repos peut être très bénéfique dans un tel tournoi. On va maintenant regarder les autres équipes se défoncer.»

L'entraîneur de l'équipe canadienne, Brent Sutter, était évidemment satisfait de la performance de ses joueurs.

«Il n'y a rien à redire. Ils ont maintenu le cap, ils n'ont jamais dévié. Maintenant, il faut continuer.»

Corey Perry, des Knights de London, a réussi deux buts. Michael Richards, des Rangers de Kitchener, et Andrew Ladd, des Hitmen de Calgary, ont marqué un but chacun en désavantage numérique. Le défenseur Shawn Belle, des Americans de Tri-City, a complété pour le Canada qui a profité d'un public partisan au Ralph Engelstad Arena. Ryan Getzlaf, des Hitmen, et Patrice Bergeron, des Bruins de Boston, ont amassé deux passes chacun.

Juuso Hietanen a marqué l'unique filet des Finlandais qui jouaient alors à cinq contre trois.

Le gardien Jeff Glass, du Ice de Kootenay, a été relativement occupé dans les 10 premières minutes de la rencontres au cours desquelles il a repoussé huit rondelles. Il a fait face à 12 lancers par la suite. De leur côté, les gardiens finlandais ont reçu 50 tirs.

Dans un match du groupe A, la Russie a défait la Suisse 6-1. La Russie présente un dossier de 3-1, et la Suisse une fiche de 1-3.

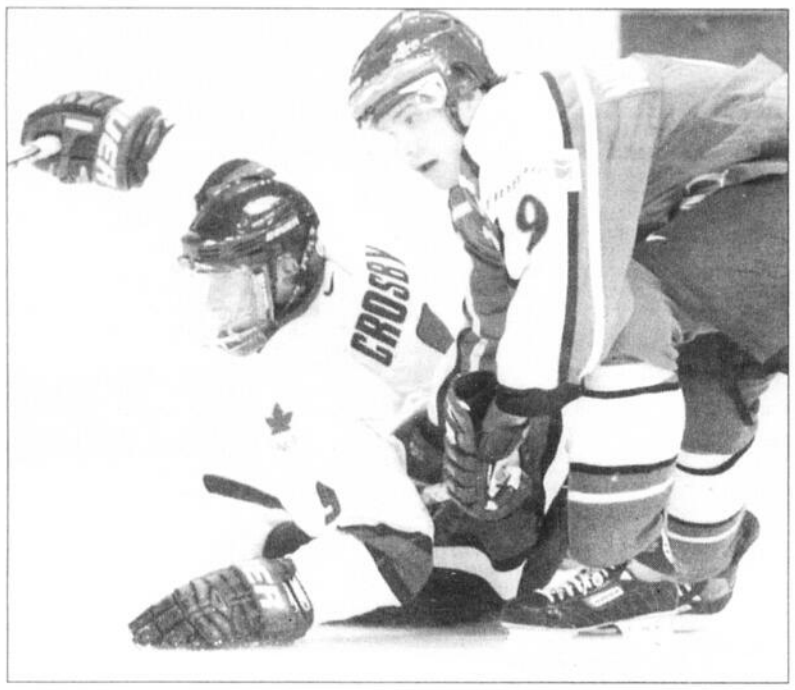

DUEL - Sidney Crosby tente de prendre le contrôle de la rondelle contre Petteri Nokelainen, de la Finlande, durant la première période.

(Photo PC)

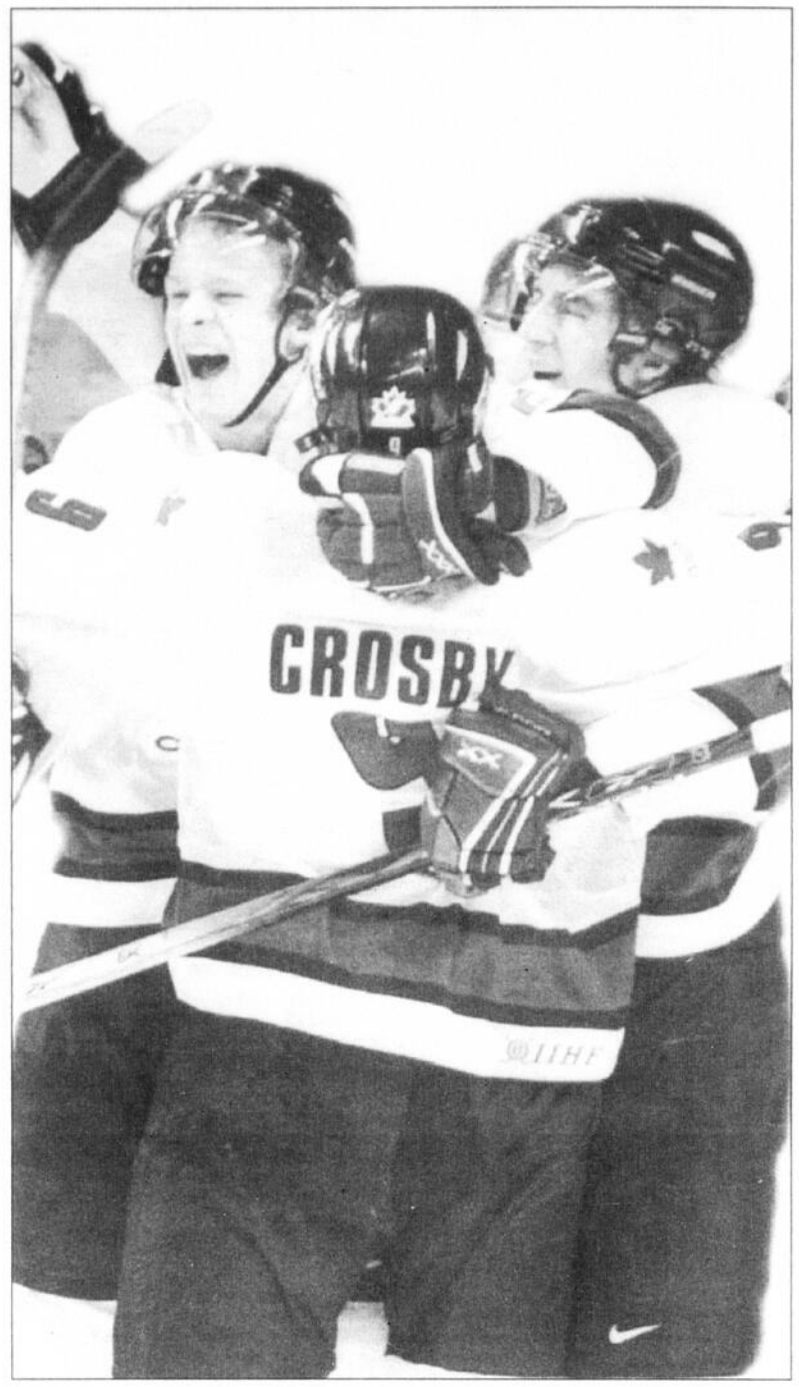

VICTOIRE - Le Canada a célébré la victoire face à la Finlande. Ce gain permet à l'équipe de Brian Sutter d'accéder directement aux demi-finales de dimanche.

(Photo PC)

Coupe Spengler

Le Canada doit oublier la finale

DAVOS, Suisse (PC) — Le Canada a défait le IFK de Helsinki 3-2 au tournoi de la Coupe Spengler jeudi mais l'équipe de l'entraîneur Marc Habscheid a raté une participation à la finale parce que le Sparta de Prague ne lui a pas fourni l'aide dont il avait besoin.

Lors du dernier match du tournoi à la ronde, le HC de Davos a battu le Sparta 6-4, ce qui a éliminé le Canada. Davos et Prague s'affronteront en finale vendredi.

«Le Sparta a donné congé à cinq joueurs, a dit Habscheid. C'était loin de nous plaire. On s'est posé des questions.»

Le Canada ne pourra remporter le tournoi pour une troisième année de suite même s'il a obtenu trois victoires et essuyé une seule défaite, un revers de 4-2 contre Prague, mercredi.

Jan Alston, de Granby, Ryan Gardner, de Toronto, et Randy Robitaille, l'ancien joueur des Sénateurs d'Ottawa, ont inscrit les buts du Canada contre Helsinki.

«Après le match, j'ai dit à mes joueurs que j'étais fier d'eux, a dit Habscheid. Nous avons battu de bonnes équipes comprenant plusieurs joueurs de la LNH. Je pense que nous méritions de prendre part à la finale.»

Le Canada a inscrit les trois premiers buts du match contre Helsinki.

«Après qu'ils aient remonté à 3-2, nos gars se sont regroupés et ils ont retrouvé leur concentration pour jouer une bonne troisième période et remporter la victoire», a dit Habscheid, qui avaient à sa disposition surtout des joueurs provenant d'équipes de la Ligue suisse.

Lors du match opposant Prague à Davos, Rick Nash a inscrit deux buts. Martin St-Louis, Josef Marha, Arne Ramholt et Michel Risen ont aussi marqué lors de la victoire de Davos tandis que Martin Chabada, Tomas Netik, Jan Marek et Ivan Majesky ont été les marqueurs de l'équipe de Prague.

Davos menait 5-1 après 24 minutes et les Tchèques ont effectué une remontée qui a redonné espoir à l'équipe canadienne mais le deuxième but du match de Nash a scellé le sort du Canada.

«L'an passé, nous avions conservé une fiche de 3-1 lors du tournoi à la ronde et nous avions atteint la finale, a dit Habscheid. Nous avons aussi présenté une fiche de 3-1 cette année et nous sommes exclus.

«Nous avions la seule équipe qui n'avait pas des joueurs de la LNH et je pense que nos gars ont été formidables. Ils méritaient de jouer (vendredi) mais ce ne sera pas le cas et c'est décevant.»

CONTRÔLE - Malgré sa victoire contre Helsinki, le Canada ne pourra accéder à la finale de la Coupe Spengler. Sur la photo, il est possible de voir Stacey Roest, de l'équipe canadienne, qui tente de contrôler la rondelle devant Lasse Pirjeta du IFK.

(Photo PC)

INVAINCU - Le GCR de Jonquière a signé sa 13e victoire d'affilée, hier soir, au Palais des sports, en l'emportant 7-2 contre le Pol-Vin Construction de La Baie/Chicoutimi. Dans l'autre match au programme du senior AA, l'équipe des Transports Jean-Marie Bernier s'est inclinée 5-2 face au Construction Guy Bonneau de Roberval.

(Photo Sylvain Dufour)

Tournoi à Marieville

L'Extrême perd son passeport pour la finale

par Dave Ainsley

MARIEVILLE (DA) - Le beau périple de l'Extrême du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Tournoi midget de Marieville s'est terminé en demi-finale alors que les protégés de Jean-François Jolin ont perdu 2-1 face au Collège Webster Royal.

Jean-Normand Tremblay avait pourtant ouvert la marque au début de la troisième période mais les locaux ont déjoué le gardien de l'Extrême, Mathieu Fournier, à deux reprises pour se sauver avec la victoire et le laissez-passer pour la finale. Jean-François Jolin avouait cependant que malgré la défaite, il a bien aimé ce qu'il a vu de ses joueurs au cours de ce tournoi.

«On méritait ce match-là. Il faut cependant donner crédit à l'équipe adverse qui a très bien joué, expliquait Jolin immédiatement après la fin du match. Nous avons démontré que nous maîtrisions l'aspect d'équipe dans un match. Nous avons très bien joué en défensive. Nous n'avons concédé que trois buts, mais il faudra maintenant mettre l'emphase sur l'offensive».

«Nous avons prouvé la profondeur de notre équipe. C'est de bonne augure pour la saison régulière dans notre ligue. Après Noël, nous désirons terminer au premier rang», s'exclamait Jolin.

Franc-jeu

L'entraîneur-chef en avait encore long à dire sur la formule Franc-jeu qui a coûté la première place à sa formation dans le tournoi à la ronde.

«Si ce n'était pas des points Franc-jeu, nous aurions pris le premier rang et nous aurions affronté une équipe plus faible en demi-finale. Tu travailles mais tu ne recueilles pas ce que tu sèmes, explique Jean-François Jolin. Le but du sport, c'est la victoire. De toute façon, quand tu donnes trois buts en quatre rencontres, tu mérites un meilleur sort que ce qui s'est passé».

Les joueurs de l'Extrême retourneront sur la patinoire le 8 janvier alors qu'ils visiteront les Seigneurs de Beaubourg pour leur premier match du tournoi à la ronde. Simon Bouchard devra purger un match de suspension pour une mise en échec par derrière qu'il a donnée en première période de la demi-finale contre le College Webster Royal.

Généreuse Sharapova

BANGKOK (AP) — En Thaïlande pour un match de gala, la joueuse de tennis russe Maria Sharapova a décidé de faire un don de 10 000 $ US pour les victimes des tsunamis qui ont frappé le pays dimanche, a annoncé jeudi un responsable de la Fédération thaïlandaise de tennis.

Sharapova, numéro quatre mondiale et vainqueur de Wimbledon en 2004, doit affronter l'Américaine Venus Williams pour un match d'exhibition dimanche dans la province de Chiang Mai. Venus Williams doit arriver en Thaïlande jeudi. «Sharapova et Venus ne viennent pas seulement ici pour leurs talents tennistiques, mais également pour aider à reconstruire la réputation du tourisme local», a expliqué Suwat Liptapunlop, président de la Fédération thaïlandaise de tennis sur gazon. «Leur présence en Thaïlande pourrait aider moralement les victimes de la tragédie», a-t-il précisé.

Près de 2000 Thaïlandais et étrangers (1975) ont officiellement été tués par les raz-de-marée qui ont touché dimanche le sud de la Thaïlande. Le bilan devrait encore augmenter.

Maria Sharapova

(Archives)

Football

LIGUE NATIONALE

Association américaine

Section Est

	G	P	N	MOY.	PP	PC
x-N.-Angleterre	13	2	0	416	253	.867
N.Y. Jets	10	5	0	304	229	.667
Buffalo	9	6	0	371	255	.600
Miami	4	11	0	252	324	.267

Section Sud

	G	P	N	PP	PC	MOY.
x-Indianapolis	12	3	0	508	318	.800
Jacksonville	8	7	0	248	274	.533
Houston	7	8	0	295	317	.467
Tennessee	4	11	0	320	420	.267

Section Nord

	G	P	N	PP	PC	MOY.
xy-Pittsburgh	14	1	0	343	227	.933
Baltimore	8	7	0	287	245	.533
Cincinnati	7	8	0	336	362	.467
Cleveland	3	12	0	254	376	.200

Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	MOY.
x-San Diego	11	4	0	422	296	.733
Denver	9	6	0	348	290	.600
Kansas City	7	8	0	466	411	.467
Oakland	5	10	0	314	429	.333

Association nationale

Section Est

	G	P	N	PP	PC	MOY.
xy-Philadelphie	13	2	0	376	222	.867
Dallas	6	9	0	269	377	.400
N.Y. Giants	5	10	0	275	323	.333
Washington	5	10	0	219	247	.333

Section Sud

	G	P	N	PP	PC	MOY.
x-Atlanta	11	4	0	314	309	.733
Caroline	7	8	0	337	318	.467
La N.-Orléans	7	8	0	327	387	.467
Tampa Bay	5	10	0	294	292	.333

Section Nord

	G	P	N	PP	PC	MOY.
x-Green Bay	9	6	0	393	366	.600
Minnesota	8	7	0	387	374	.533
Detroit	6	9	0	277	326	.400
Chicago	5	10	0	217	300	.333

Section Ouest

	G	P	N	PP	PC	MOY.
z-Seattle	8	7	0	343	347	.533
St. Louis	7	8	0	287	363	.467
Arizona	5	10	0	272	315	.333
San Francisco	2	13	0	252	431	.133

x - champion de section.
y - champion d'association.
z - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

Dimanche 2 janvier

Miami à Baltimore, 13h00.
Pittsburgh à Buffalo, 13h00.
La Nouvelle-Orléans en Caroline, 13h00.
Green Bay à Chicago, 13h00.
Cleveland à Houston, 13h00.
San Francisco en Nouvelle-Angleterre, 13h00. (FOX)
Cincinnati à Philadelphie, 13h00. (CBS)
New York Jets à St. Louis, 13h00.
Detroit au Tennessee, 13h00.
Minnesota à Washington, 13h00.
Tampa Bay en Arizona, 16h05.
Atlanta à Seattle, 16h05. (FOX)
Indianapolis à Denver, 16h15. (CBS)
Jacksonville à Oakland, 16h15.
Kansas City à San Diego, 16h15.
Dallas à New York Giants, 20h30. (ESPN)

(Fin de la saison régulière)

Championnat mondial de hockey
(Au Dakota du Nord et au Minnesota)

Tour préliminaire

Tournoi rotation

Groupe A

	G	P	N	BP	BC	Pts
x-Russie	3	1	0	21	9	6
x-É.-U.	2	1	0	14	13	4
x-Rép. tchèque	2	1	0	13	8	4
Suisse	1	3	0	12	17	2
Bélarus	1	3	0	9	22	2

Groupe B

	G	P	N	BP	BC	Pts
y-Canada	4	0	0	32	5	8
Slovaquie	2	1	0	12	7	4
Finlande	2	2	0	10	15	4
Suède	1	2	0	11	13	2
Allemagne	0	4	0	1	24	0

x - se qualifie en vue du tour éliminatoire.
y - accède aux demi-finales.

Samedi 25 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
Canada 7 Slovaquie 3
É.-U. 5 Russie 4
A Thief River Falls, Minnesota
République tchèque 7 Bélarus 2
Finlande 4 Allemagne 1

Dimanche 26 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
Suisse 5 Bélarus 0
A Thief River Falls, Minnesota
Suède 6 Allemagne 0

Lundi 27 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
Canada 8 Suède 1
É.-U. 6 Suisse 4
A Thief River Falls, Minnesota
Russie 4 République tchèque 1
Slovaquie 2 Finlande 0

Mardi 28 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
Canada 9 Allemagne 0
A Thief River Falls, Minnesota
Russie 7 Bélarus 2

Mercredi 29 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
République tchèque 5 Suisse 2
Bélarus 5 É.-U. 3
A Thief River Falls, Minnesota
Finlande 5 Suède 4
Slovaquie 5 Allemagne 0

Jeudi 30 décembre

A Grand Forks, Dakota du Nord
Canada 8 Finlande 1
É.-U. c. République tchèque, 20h38
A Thief River Falls, Minnesota
Russie 6 Suisse 1
Suède c. Slovaquie, 20h30

Vendredi 31 décembre

Aucun match

Hockey

LIGUE JUNIOR MAJEUR

Section Ouest

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Chicoutimi	38	25	6	4	3	152	109	57
Québec	40	23	12	4	1	157	108	51
Rimouski	42	19	17	3	3	171	165	44
Lewiston	40	16	17	7	0	122	129	39
Baie-Comeau	38	15	18	3	2	121	145	35

Section Ouest

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Gatineau	42	20	14	5	3	130	132	48
Shawinigan	41	19	14	7	1	115	102	46
Rouyn-Noranda	37	13	12	8	4	136	132	38
Drummondville	38	14	15	5	4	111	110	37
Victoriaville	41	12	23	3	3	97	145	30
Val-d'Or	41	11	22	7	1	104	137	30

Section Atlantique

	Mj	G	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Moncton	40	27	9	3	1	130	89	58
Halifax	36	18	10	6	2	120	94	44
Cap-Breton	38	18	13	5	2	113	108	43
I.-P.-É.	38	18	17	3	0	118	137	39
Acadie-Bathurst	38	8	25	3	2	89	144	21

Mercredi 29 décembre

Chicoutimi 4 Baie-Comeau 2
Moncton 4 Acadie-Bathurst 2
Québec 4 Rimouski 1
Victoriaville 5 Drummondville 4 (P)

Jeudi 30 décembre

Acadie-Bathurst 4 I.-P.-É. 4
Cap-Breton 5 Halifax 0
Victoriaville 2 Québec 2
Baie-Comeau 1 Chicoutimi 2
Drummondville 2 Gatineau 6
Rouyn-Noranda 3 Val-d'Or 2

Lundi 3 janvier

Québec à Shawinigan, 19h00.
Rouyn-Noranda à Victoriaville, 19h30.

Mardi 4 janvier

Gatineau au Cap-Breton, 19h30.
Halifax à Acadie-Bathurst, 19h30.
Rouyn-Noranda à Drummondville, 19h30.

Mercredi 5 janvier

Chicoutimi à Lewiston, 19h00.
Québec à Val-d'Or, 19h30.
Victoriaville à Baie-Comeau, 19h30.

Jeudi 6 janvier

Gatineau à Moncton, 19h00.
Halifax à I.-P.-É., 19h00.

Vendredi 7 janvier

Cap-Breton à Lewiston, 19h00.
Chicoutimi à Moncton, 19h00.
Gatineau à Halifax, 19h00.
Baie-Comeau à Rimouski, 19h30.
I.-P.-É. à Acadie-Bathurst, 19h30.
Québec à Rouyn-Noranda, 19h30.
Victoriaville à Shawinigan, 20h00.
Drummondville à Val-d'Or, 20h00.

Samedi 8 janvier

Chicoutimi à Acadie-Bathurst, 19h00.
Gatineau à I.-P.-É., 19h00.
Cap-Breton à Victoriaville, 19h30.
Drummondville à Rouyn-Noranda, 19h30.

Dimanche 9 janvier

Baie-Comeau à Québec, 14h00.
Moncton à Halifax, 14h00.
Cap-Breton à Shawinigan, 16h00.
Chicoutimi à Rimouski, 16h00.
Drummondville à Val-d'Or, 17h00.

Lundi 10 janvier

Aucun match

Mardi 11 janvier

Cap-Breton à I.-P.-É., 19h00.
Lewiston à Québec, 19h00.
Moncton à Baie-Comeau, 19h30.

Mercredi 12 janvier

Rouyn-Noranda à Halifax, 19h00.
Moncton à Chicoutimi, 19h30.

Jeudi 13 janvier

Shawinigan à Drummondville, 19h30.

Vendredi 14 janvier

Halifax à Moncton, 19h00.
Québec à Lewiston, 19h00.
Rimouski à I.-P.-É., 19h00.
Acadie-Bathurst à Baie-Comeau, 19h30.
Rouyn-Noranda au Cap-Breton, 19h30.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h30.
Drummondville à Gatineau, 19h35.

Samedi 15 janvier

Acadie-Bathurst à Chicoutimi, 16h00.
Rimouski à Halifax, 19h00.
Rouyn-Noranda à I.-P.-É., 19h00.
Shawinigan à Baie-Comeau, 19h00.
Val-d'Or à Lewiston, 19h00.

Dimanche 16 janvier

Acadie-Bathurst à Québec, 14h00.
Lewiston à Drummondville, 14h00.
Gatineau à Victoriaville, 16h00.
Rimouski à Moncton, 16h00.

Lundi 17 janvier

Aucun match

Mardi 18 janvier

Aucun match

Mercredi 19 janvier

Moncton à Acadie-Bathurst, 19h30. (match remis du 27 décembre)
I.-P.-É. au Cap-Breton, 19h30. (match remis du 28 décembre)

Match d'étoiles

Match des espoirs de la Ligue canadienne de hockey, 19h00 (à Vancouver)

Jeudi 20 janvier

Aucun match

LES MARQUEURS

	Mj	B	A	Pts
Crosby, Sidney, Rim.	35	26	48	74
Sidney Crosby, Rimouski	35	26	48	74
Dany Roussin, Rimouski	41	30	29	59
Maxime Boisclair, Chicoutimi	38	22	35	57
Alex Bourret, Lewiston	37	21	33	54
Marc-Antoine Poulot, Rimouski	42	21	32	53
Stanislav Lascek, Chicoutimi	30	14	39	53
David Desharnais, Chicoutimi	38	16	35	51
Alexandre Picard, Lewiston	36	24	26	50
Josh Hennessy, Québec	38	23	25	48
Alexander Radulov, Québec	38	20	27	47
Jean-F. Jacques, B. Comeau	37	22	24	46
Guillaume Labrecque, Gatineau	41	16	30	46
Pierre-André Bureau, I.-P.-É.	38	19	26	45
Karl Gagné, Québec	39	17	28	45
Francis Lemieux, Chicoutimi	38	20	24	44
Philippe Dupuis, Rouyn	32	18	25	43
Steve Bernier, Moncton	40	21	21	42
Marek Zagrapan, Chicoutimi	30	16	26	42

Défaite du jour de l'An

Laperrière ne la digère pas

Par Dave Ainsley

CHICOUTIMI (DA) - Dans le couloir menant au vestiaire du Drakkar, l'entraîneur-chef du Drakkar, Martin Laperrière ne savait pas quoi dire pour expliquer cette deuxième défaite en 24 heures contre les Saguenéens.

«C'est toujours pareil. On trouve toujours le moyen de l'échapper en fin de match, rageait Lapperrière. Ça nous fait deux défaites crève-coeur en deux soirs. Ce qui est le plus frustrant, c'est que dans deux mois, on ne se souviendra plus de ces revers mais il font très mal au moral».

Sans vouloir le crier sur tous les toits, Laperrière en avait long à dire sur la pénalité de Patrick Simard, but sur lequel les Saguenéens ont marqué le filet égalisateur.

«Cette pénalité nous a mis dans la m... Ils ont marqué et le momentum a changé, expliquait Martin Laperrière, visiblement sous le coup de l'émotion après la rencontre. Les deux équipes ont travaillé très fort mais je crois que nous méritions un meilleur sort. Les gars voulaient remporter cette rencontre».

DÉFAITE - L'entraîneur-chef du Drakkar, Martin Laperrière ne savait pas quoi dire pour expliquer cette défaite crève-coeur face aux Saguenéens de Chicoutimi.

(Photo Sylvain Dufour)

Championnat du monde junior

Marek Zagrapan blessé à l'épaule

Par Dave Ainsley

CHICOUTIMI (DA) - Au Championnat mondial de hockey junior, le Slovaque et porte couleur des Saguenéens, Marek Zagrapan a subi une légère blessure à une épaule. Il a raté le 2e et le 3e match de la Slovaquie mais heureusement, il était de retour à son poste hier soir contre la Suède.

Le dépisteur-chef des Saguenéens, Jérôme Mésonéro mentionne que Zagrapan aurait aggravé sa blessure lors du premier match de la ronde préliminaire contre le Canada mais qu'il faisait confiance au personnel médical sur place au Dakota du Nord.

«Marek est sur le point d'être complètement guéri. S'ils le mettent dans l'alignement, c'est qu'il doit probablement être correct. Lui-même doit le savoir s'il peut jouer», affirme Mésonéro.

Au filet

-Le fan-club des Saguenéens prend de plus en plus forme. Au moins une dizaine de personnes aurait signifié leur intérêt pour aider le personnel en place. Les organisateurs recherchent présentement un trésorier. Pour informations, il est possible de communiquer avec les membres par courriel à l'adresse suivante: sagsclub@hotmail.com...

-Plusieurs partisans du Drakkar avaient fait le voyage au Saguenay. Ils s'affichaient fièrement au couleur de leur équipe favorite...

-Stanislav Lascek, Marek Zagrapan, Nicolas Marcotte et Mathieu Bolduc ne jouaient pas pour les Saguenéens. Parlant de Bolduc, le Québec a perdu son premier match au Championnat mondial des moins de 17 ans par la marque de 3-2 contre le Pacifique. Les portes couleur du Québec disputent leur prochaine rencontre à 13h aujourd'hui contre l'Atlantique...

-Sept joueurs n'ont pas enfilé le chandail du Drakkar. Ryan Lehr, François Bouchard, Alexandre Dulac-Lemelin, Sébastien Blouin, Martin Aubin, Benjamin Breault et Philippe Côté n'étaient pas du match. Ils étaient remplacés par Yohan-Jean Dupuis, Jean-Philippe Roy-Vallières, Olivier Donais et Keith Sexton...

-Les Saguenéens profiteront de quelques jours de congé avant d'entreprendre un voyage de quatre parties le 5 janvier qui les mènera à Lewiston, Moncton, Bathurst et Rimouski. Ils seront de retour seulement le 12 janvier au Centre Georges-Vézina pour y accueillir les Wildcats de Moncton...

- Le journaliste Roger Tremblay est en deuil par suite du décès de son beau-père, Roland Bélanger, de La Baie, qui a travaillé pour Abitibi-Consol et a été conseiller municipal dans l'ancienne ville de Port-Alfred. Le personnel de la rédaction du Quotidien et du Progrès-Dimanche se joint à l'équipe de la section des sports pour présenter nos plus sincères condoléances à notre collègue, à son épouse Édith, ainsi qu'à tous les membres de sa famille...

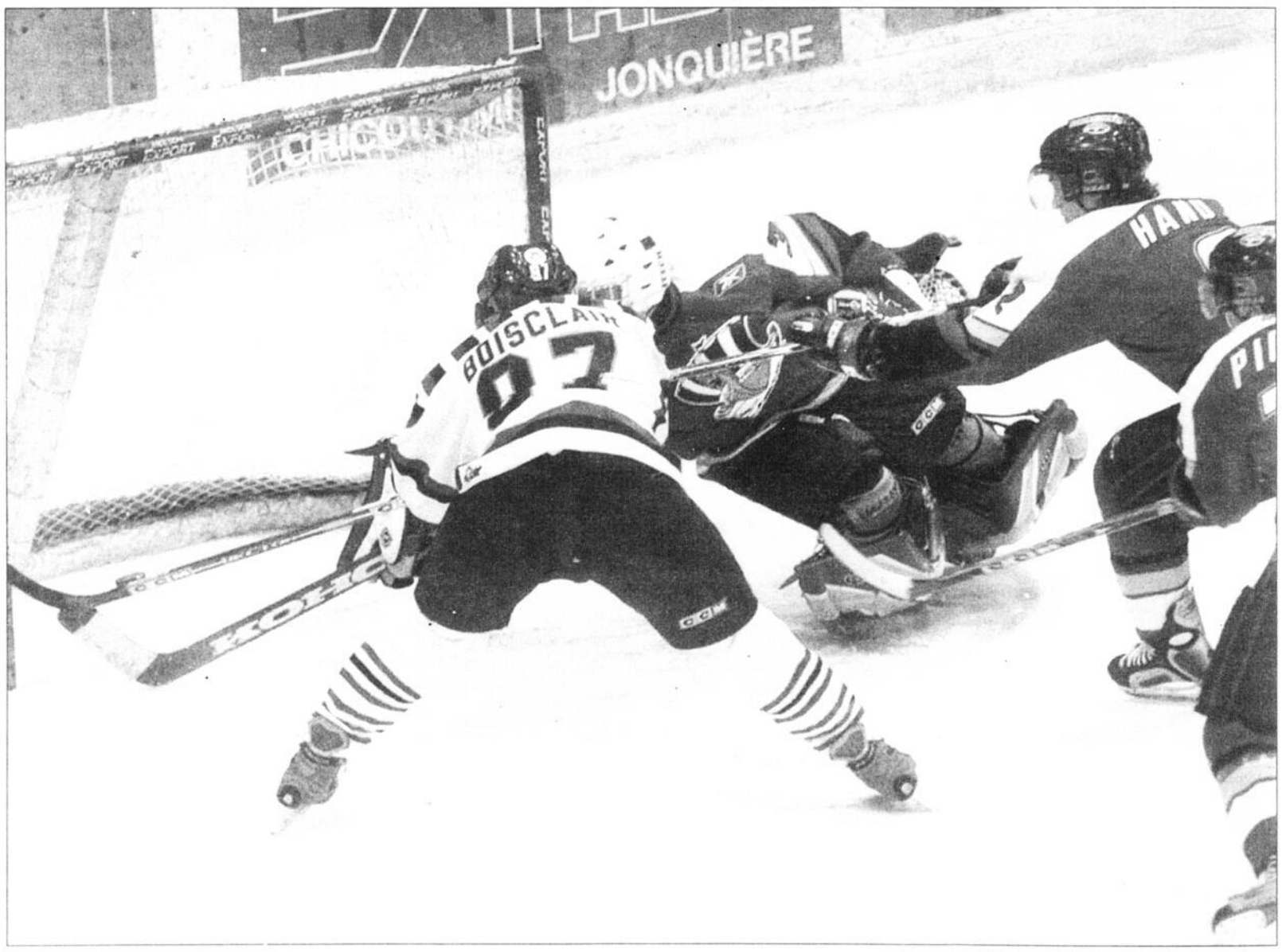

BUT GAGNANT- Sur cette séquence, Maxime Boisclair n'a pas manqué son coup. En troisième période, il a marqué le but gagnant du match remporté de belle façon par les Saguenéens 2-1.

(Photo Sylvain Dufour)

Victoire de 2-1 face au Drakkar

Boisclair: l'homme de la situation

CHICOUTIMI (DA) - Maxime Boisclair l'homme des grandes occasions. Pour un deuxième match de suite, Maxime Boisclair a marqué le but gagnant dans une superbe victoire de 2-1 des Saguenéens de Chicoutimi sur le Drakkar de Baie-Comeau devant 4336 spectateurs au Centre Georges-Vézina.

Avec un peu plus de deux minutes à faire, Francis Lemieux a réussi une percée dans la zone du Drakkar et a laissé à Boisclair qui n'a eu qu'à pousser la rondelle dans un filet grand ouvert. Auparavant, ce même Boisclair avait manqué deux occasions en or de marquer.

«J'ai manqué deux belles chances dans les deux premières périodes et je voulais me reprendre. J'ai continué à travaillé fort et ça fini par payer, expliquait Boisclair dans le vestiaire après la rencontre. Je crois qu'il s'agit d'un 9e match sans revers pour nous. Les bonnes équipes trouvent toujours le moyen de gagner et nous le trouvons par les temps qui courent».

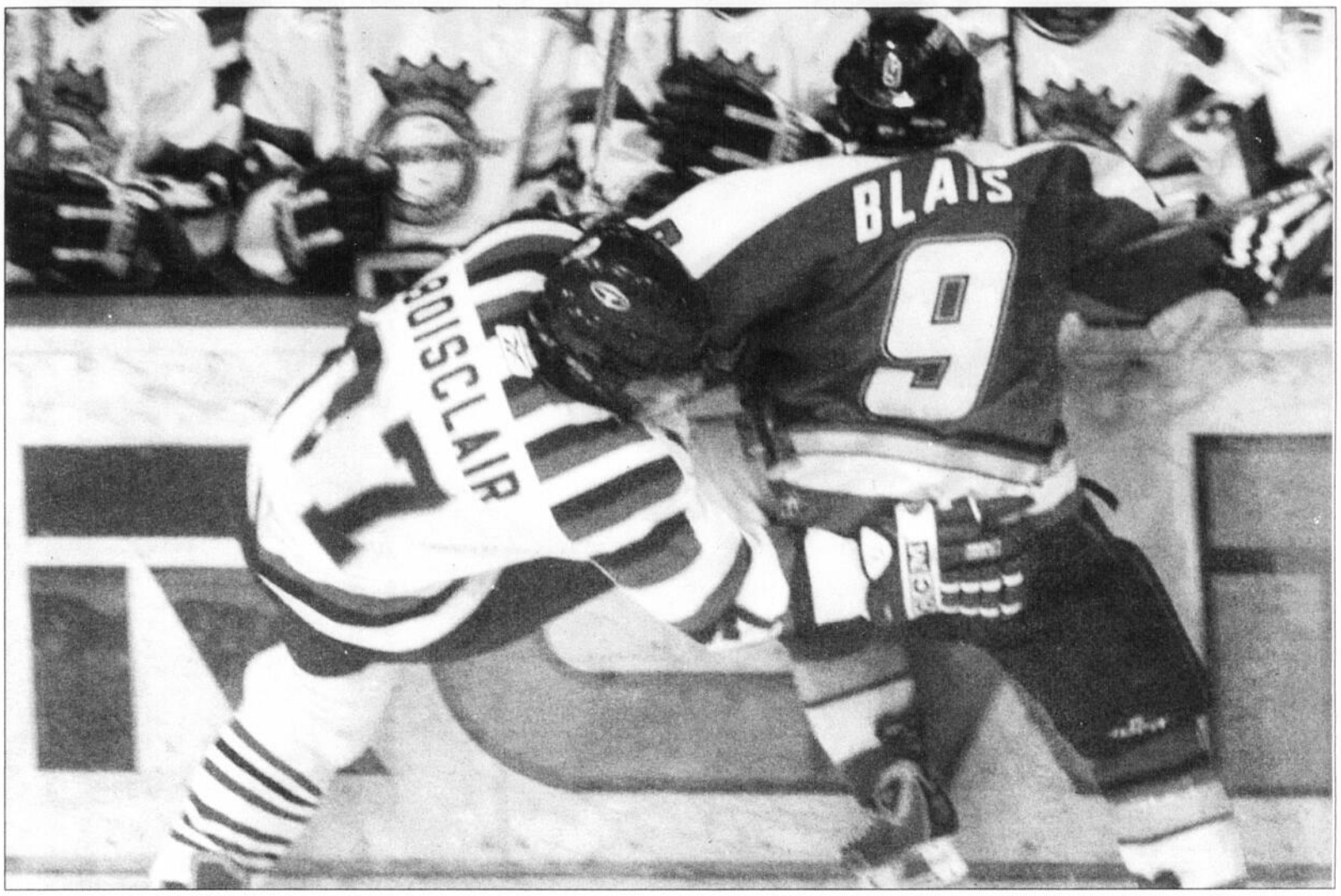

PHYSIQUE - L'attaquant Maxime Boisclair a fait sentir sa présence tout au long du match. Ici, il bataille avec Alexandre Blais pour le disque.

(Photo Sylvain Dufour)

AINSLEY DAVE
dainsley@lequotidien.com

Verreault-Paul égalise

Jean-François Jacques a ouvert la marque à la fin de la deuxième période alors qu'il a transporté la rondelle d'un bout à l'autre de la patinoire. Il a contourné le filet et a logé le disque par dessus l'épaule gauche du gardien des Saguenéens, Alexandre Vincent.

Tout comme la veille, Francis Verreault-Paul a nivelé la marque au milieu de la 3e période. Durant une pénalité au joueur originaire de Chicoutimi Patrick Simard, Verreault-Paul a profité d'une mêlée pour pousser la rondelle derrière Michaël Dupont qui défendait la cage du Drakkar.

Au début du match, ce même Simard y était allé de toute une mise en échec sur Verreault-Paul qui affirmait après le match qu'il avait été sonné sur le coup.

«La mise en échec m'a fait mal, mais ça m'a réveillé. C'est mon style de joueur et je dois m'attendre à en recevoir aussi, explique Verreault-Paul. Il y a une rivalité entre les deux formations et les parties demeurent toujours très intenses. Nos partisans ce soir ont joué le rôle de 7e joueur».

«Les gars ont effectué un travail colossal»

-Richard Martel

CHICOUTIMI (DA) - L'entraîneur-chef des Saguenéens, Richard Martel pouvait sourire à la suite de cette victoire des siens.

«On savait que le match serait très difficile. Nous avions laissé beaucoup d'énergie dans le match à Baie-Comeau et nous sommes revenus tard dans la nuit, signale Richard Martel. Au début, nous avons éprouvé de la difficulté à trouver notre rythme. J'ai continué à utiliser quatre lignes pendant les deux premières périodes. Sans Zagrapan, Lascek, Marcotte et Bolduc, les gars ont effectué un travail colossal».

Ce dernier a surtout apprécié le brio du jeu de Francis Verreault-Paul qui a encore une fois été la bougie d'allumage de ses coéquipiers.

«Verreault-Paul a disputé tout un match. Il s'est fait frapper en première, mais quand tu as du caractère, tu reviens encore plus fort et c'est ce qu'il a fait. Je suis très content pour lui, avoue Martel. Alexandre Vincent a fait de très gros arrêts en 3e période pour nous garder dans le match. Nous sommes confiants par les temps qui courent et nous trouvons toujours le moyen de gagner».

Vincent heureux

Le gardien du match, Alexandre Vincent avait un large sourire après la rencontre, lui qui a bloqué 25 des 26 lancers dirigés vers lui.

«Les défenseurs ont très bien fait leur travail devant mon filet. Je n'ai pas reçu de lancers vraiment très dangereux, avouait Vincent. J'ai bien ça quand le pointage demeure serré. L'important pour moi, c'est de réaliser les arrêts clés dans de telles situations».

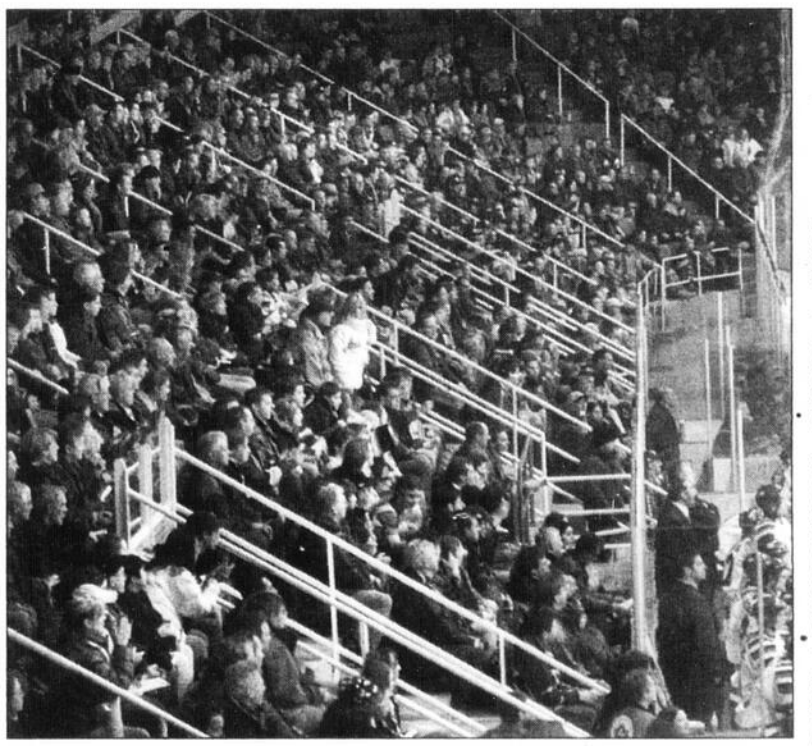

FOULE - Richard Martel a de quoi être fier de ses joueurs, tout comme l'a été la foule de 4336 personnes qui n'a pas cessé d'encourager les Saguenéens au cours du match.

(Photo Sylvain Dufour)

Sommaire

Chicoutimi 2
Baie-Comeau 1

Première période

Aucun but.

Pénalités - K. Sexton BaC 8:00, K. Sexton BaC 17:36.

Deuxième période

1. Baie-Comeau, Jean-François Jacques (22) 18:41

Pénalités - G. Lépine Chi 11:35, M. Boisclair Chi 14:48, P. Simard BaC 18:18, B. MacSween Chi 18:18.

Troisième période

2. Chicoutimi, Francis Verreault-Paul (7) (Y. Gaudette, N. Blanchard) 7:38 (an)
3. Chicoutimi, Maxime Boisclair (22) (D. Desharnais, F. Lemieux) 17:41

Pénalités - P. Simard BaC 7:10.

Gardiens - Baie-Comeau, Michaël Dupont (8-7-1); Chicoutimi, Alexandre Vincent (15-5-2).

Tirs au but

Baie-Comeau	6	7	13-26
Chicoutimi	9	10	10-29

Avantages numériques - Baie-Comeau: 0 en 2; Chicoutimi: 1 en 3.

Arbitre - Richard Forest.

Juges de lignes - Stéfan Capano et Dominique Rivard.

Assistance - 4336.

Les marqueurs

	PJ	B	A	PTS
97-Maxime Boisclair	38	22	35	57
17-Stanislav Lascek	30	14	39	53
15-David Desharnais	38	16	35	51
55-Francis Lemieux	38	20	24	44
08-Marek Zagrapan	30	16	26	42
48-Nicolas Marcotte	30	13	23	36
26-Brent MacSween	34	10	12	22
27-Nicolas Blanchard	37	6	14	20
81-Francis Verreault-Paul	38	7	6	13
88-Yan Gaudette	10	7	4	11
41-Marc-André Roy	33	2	9	11
09-Shayne Tremblay	32	5	6	11
11-Alexandre Lamarche37	4	3	7	
28-Guillaume Lepine	25	0	7	7
71-Romy Elayoubi	27	4	2	6
12-Julien Brouillette	33	3	3	6
22-Mathieu Bolduc	30	1	2	3
14-Ryan Spaulding	36	0	3	3
07-Gabriel Houde-Brisson	29	0	2	2
28-Maxime Tanguay	5	1	0	1
10-Travis Cole	30	1	0	1
24-Louis-Etienne Leblanc	25	0	1	1
35-Alexandre Vincent	38	0	0	0
01-Brandon Verge	38	0	0	0

le grand DÉCOMPTE

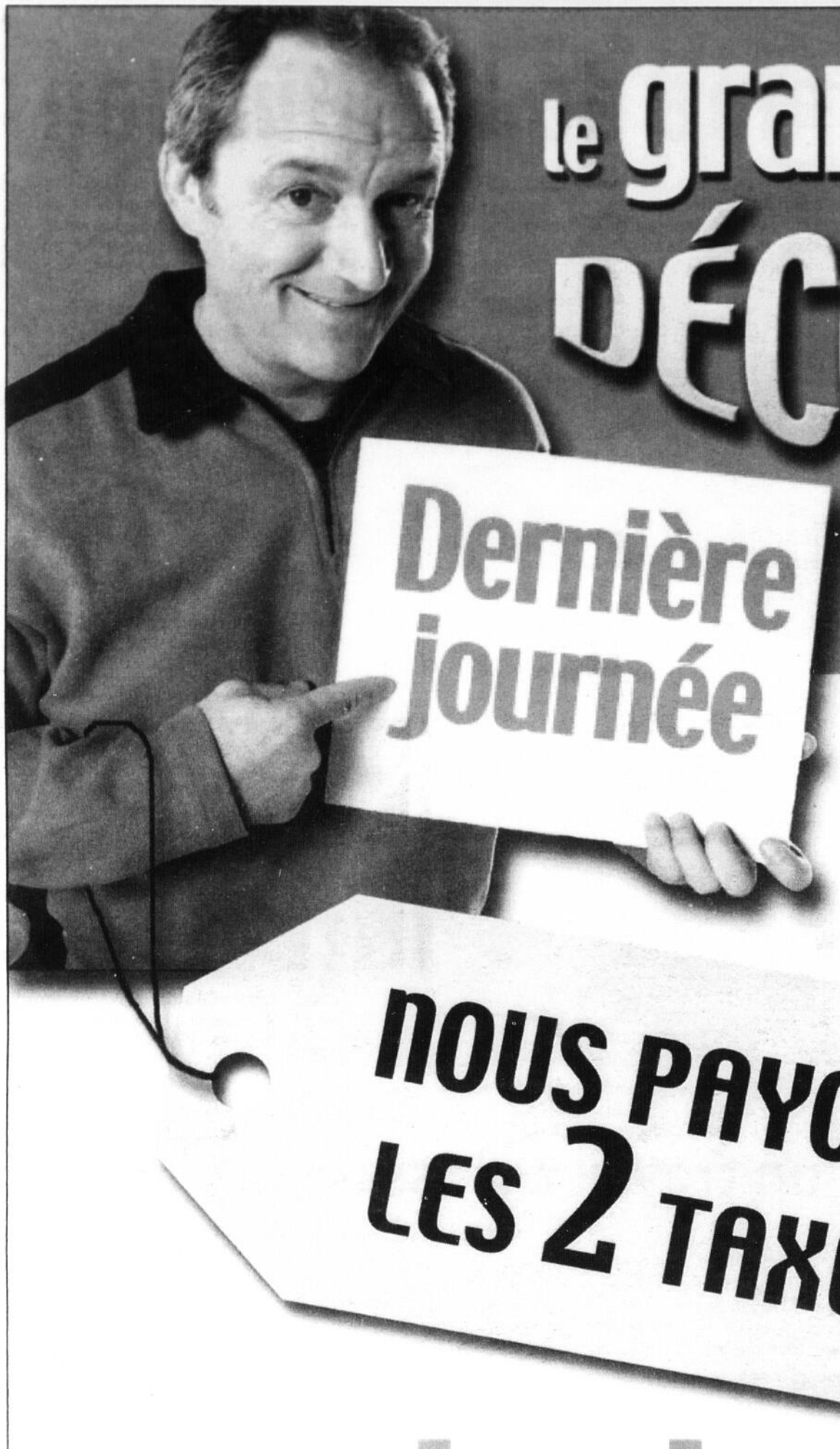

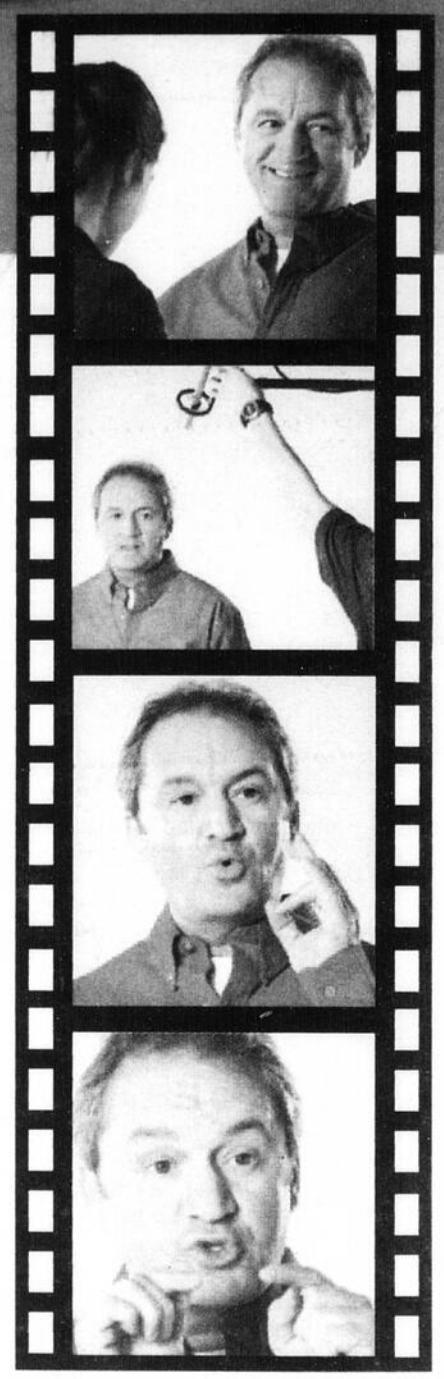

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

Sur tout, tout, tout en magasin

Électronique • Informatique • Meubles • Électroménagers

Livraison et service GRATUITS à la grandeur de la province

TANGUAY

OUVERT DE 9 H À 17 H AUJOURD'HUI

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • (418) 698 - 4411

Nous payons l'équivalent des deux taxes (TPS et TVQ) sur toute la marchandise, sans exception. PAYABLE AU COMPTANT. CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES. Détails en magasin. La promotion est en vigueur pour une durée limitée.